L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1054 - VENDREDI 26 MARS 2010 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

▶ Sommaire



II - L'**Yonne,** terre de bien vivre
III - Un congrès qui doit ***"Faire rêver sans mentir"***
III - Le **programme** du congrès
IV - La **Bourgogne :** un vaste territoire agricole et rural

64ème congrès de la FNSEA

Bienvenue à Auxerre !





Au nom de tous les adhérents de notre département, je tiens à souhaiter la bienvenue à l'ensemble des représentants de notre Fédération Nationale et les remercie d'avoir choisi Auxerre pour la tenue de son 64ème Congrès.
Nous sommes d'autant plus honorés que c'est la première fois que la FNSEA fait étape pour son Congrès en région Bourgogne. Votre venue ici dans l'Yonne vous encouragera, je l'espère, à revenir découvrir notre région. Sachez que c'est toujours avec grand plaisir que nous vous accueillerons.
Je tiens à remercier aussi les représentants de nos associations spécialisées et l'ensemble des nos partenaires, institutionnels, politiques, sans oublier les nombreuses entreprises de la filière agro-alimentaire de notre département qui nous ont soutenu dans l'organisation de ce congrès ; tous unis, tous solidaires pour une même cause : le soutien de notre agriculture et la défense de notre métier. C'est une véritable fierté pour notre fédération départementale de vous avoir ainsi tous rassemblés. Ici dans l'Yonne, malgré un contexte difficile que nous subissons tous, nous avons la volonté tous ensemble de construire l'agriculture de demain. J'espère que les travaux de ce Congrès renforceront notre énergie à gagner le pari de l'avenir. Avec lucidité certes, mais aussi avec optimisme ! Bon Congrès à tous

Francis Letellier, Président de la FDSEA de l'Yonne

l'Yonne Conseil Général
UPV
CER France Bourgogne Voir loin, les pieds sur terre
Bourgogne Conseil régional
Chambre d'agriculture Yonne Pour votre réussite économique et humaine
Crédit Agricole
Groupama
Auxerre en Bourgogne

▶ **Guy Férez, Maire d'Auxerre**

"Merci à la FNSEA"



Accueilir le congrès national de la FNSEA à Auxerre est pour moi un grand honneur couplé à un double plaisir. Le premier m'amènera à dialoguer avec tous les représentants de ce grand syndicat qui témoigne de l'importance du monde rural dans notre société et de son poids pour toute une partie de notre économie. Je sais que ses délégués auront à cœur de me détailler les difficultés auxquelles ils sont désormais confrontés. Je forme ici le vœu que des décisions soient rapidement prises, notamment au niveau européen pour que tous les agriculteurs puissent enfin vivre dignement du fruit de leur travail.
Le second me permet de vérifier que nous avons bien eu raison de doter Auxerrexpo d'équipements lui permettant d'accueillir des événements de ce calibre. Ce congrès est la preuve que notre cité peut renforcer sa notoriété et son attractivité en devenant une ville de salons. Merci donc aux responsables nationaux de la FNSEA d'avoir choisi Auxerre et un autre grand merci aux responsables départementaux qui ont su mettre en avant les atouts de la candidature d'Auxerre.

A tous les congressistes je souhaite un agréable séjour et de fructueux échanges.

GUY FÉREZ, MAIRE D'AUXERRE,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS

▶ **Jean-Marie Rolland, Conseil général**

"Bienvenue dans l'Yonne"



A l'occasion du congrès annuel de la FNSEA, les 31 mars et 1er avril prochain, je suis particulièrement heureux de vous accueillir dans l'Yonne, au moment où le monde agricole est traversé par des difficultés structurelles, teintées de doutes et d'inquiétudes.
Le Conseil général de l'Yonne se félicite d'être le partenaire d'un évènement, qui ne manquera pas d'aborder les enjeux d'avenir, à l'approche de l'examen au parlement du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, dont l'objectif est de renouveler le pacte de confiance qui lie la Nation à ses agriculteurs et à ses pêcheurs. L'agriculture reste un secteur stratégique pour notre pays. Mais elle est aujourd'hui confrontée à une crise qui conduit à une baisse importante des revenus agricoles et à des évolutions majeures des politiques européennes. La révision de la PAC en 2013 nécessite de renforcer la compétitivité de notre agriculture, qui, au-delà d'un secteur économique, est constitutif de notre modèle société. Les organisateurs de la FNSEA ne pouvaient pas mieux choisir que notre département pour débattre de ces questions.
C'est pourquoi, je souhaite à nouveau, à chaque congressiste la bienvenue dans l'Yonne.
Que ce congrès soit le témoin d'échanges fructueux et de perspectives prometteuses !

JEAN-MARIE ROLLAND,
DÉPUTÉ DE L'YONNE, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Yonne : terre de bien vivre



L'Yonne est le second département français producteur de colza

Trait d'union entre Paris et la Bourgogne, le département de l'Yonne est situé au carrefour de régions naturelles que sont la Champagne, le Gâtinais, la Puisaye et le Morvan. Terre de contraste, l'Yonne offre au visiteur sa mosaïque de paysages : collines fertiles et vastes forêts, coteaux couverts de vigne et canaux endormis… Riche d'un patrimoine exceptionnel, l'on y trouve au fil de ses promenades châteaux Renaissance et villages médiévaux mais également des villes d'art et d'histoire, comme Auxerre et Joigny et plus au sud, l'éternité de Vézelay et sa colline. L'art de vivre se décline au quotidien autour de ses « trésors », qu'ils soient d'or comme les vins de chablis ou tachés de rouge comme les cerises de l'Auxerrois. Fromages de chèvre, jambon du Morvan, Truffe de Bourgogne ou viande Charolaise…, de quoi aiguiser l'appétit du gastronome le plus averti.
Plusieurs personnages célèbres y ont vu le jour : du sulfureux Restif de la Bretonne au maréchal Vauban, de l'inventeur du dictionnaire, Pierre Larousse à la grande Colette, en passant par le cinéaste Jean-paul Rappeneau. Hé non, désolé ! Guy Roux n'est pas icaunais (natif de l'Yonne) d'origine, mais né à Colmar en Alsace… !
De par sa proximité avec la région parisienne, l'Yonne est aujourd'hui en pleine mutation, notamment au nord-ouest du département, autour de Sens. La démographie y est croissante, avec l'installation continue de nouveaux arrivants, dans une région devenue au fil du temps partie intégrante de la «grande couronne» parisienne. Une façon de reconnaître qu'Alphonse Allais avait raison, lui qui voulait le bonheur des gens, en *«mettant les villes à la campagne»* !

Une ferme Yonne «pesant» 900 millions d'euros

Située au sud du grand bassin céréalier et au nord du bassin allaitant, le département de l'Yonne est spécialisé en productions végétales, 69 % de sa SAU étant dédiés aux céréales et oléagineux. Bois et forêts s'octroient plus de 30 % du territoire, offrant des perspectives intéressantes en matière de filière biomasse. Le chiffre d'affaires de la «ferme Yonne» est estimé à 900 millions d'euros répartis pour 52 % en Grandes cultures, 28 % en viticulture et 20 % d'élevage.
Production annuelle en céréales et oléoprotéaginaux : 1 950 000 tonnes, dont 65 % partent à *«l'exportation»*. Si le vin ne représente qu'1,5 % de la SAU avec 6 600 ha, son impact sur l'économie est particulièrement important, totalisant le tiers du chiffre d'affaires agricole. La filière viticole employant à elle seule 80 % des salariés agricoles.
La filière lait compte 290 producteurs, avec une référence moyenne élevée de l'ordre de plus de 400 000 litres par exploitation et un défi : éviter l'atomisation de la production sur le département.
La filière bovine comptant pour sa part 595 exploitations professionnelles (chiffres 2007), pour 25 500 vaches, soit une moyenne de 43 vaches mères par exploitation.
La moitié des exploitations se classe dans un système "Grandes Cultures", avec une moyenne départementale de 118 ha par exploitation (moyenne nationale : 70 ha). Second département producteur de colza de l'hexagone, l'Yonne se hisse à la 4ème place en orge et 9ème en production blé.
Comme partout ailleurs, la baisse du nombre d'exploitations est constante : de 14 000 au milieu des années 50, l'on en comptait encore 10 000 en 1970 et 5 083 en 2000. Dernier chiffre connu, pour l'année 2007 : 4 030 exploitations, dont 3 000 professionnelles.
Activité économique à part entière, l'agrotourisme est présent sur bon nombre d'exploitations : le réseau *«Bienvenue à la ferme»* réunissant dans l'Yonne 34 agriculteurs, dont 6 fermes découvertes, 2 fermes pédagogiques, 1 ferme équestre.
Le réseau Gîtes de France tota-lisant pour sa part 215 gîtes dont 42 appartiennent à des agriculteurs et 108 structures chambres d'hôtes, dont 18 en milieu agricole.

DOMINIQUE BERNERD











Un congrès qui doit...
"Faire rêver sans mentir..."

L'année 2009 aura été celle de tous les dangers, pour les producteurs comme pour le syndicalisme, qui a dû affronter quelques zones de turbulences. Les esprits se sont apaisés et il est temps maintenant de consacrer du temps à la réflexion. Le congrès représente un moment idéal, d'échange et de confrontation des idées. Les 30, 31 mars et 1er avril, la réflexion s'ouvrira sur *«le fonctionnement du syndicalisme majoritaire»*, comme l'avait indiqué Dominique Barrau, secrétaire général de la FNSEA en début d'année. *«Depuis le bilan de santé de la PAC et la crise laitière, la FNSEA a été secouée»* n'a pas caché le secrétaire général. D'où la nécessité de refonder le syndicalisme et de le faire évoluer sur les valeurs qui ont fait sa force : l'organisation, le sens des responsabilités.
Dans cette perspective, un groupe de 24 personnes a été créé au sein du syndicat sur ce thème de la refondation. Avec à la clé un enjeu de taille : combattre la volatilité des adhérents. Une réflexion en forme de mise en cause, car la FNSEA entre le bilan de santé de la PAC et la crise laitière a dû faire des choix difficiles. Des choix qu'elle assume pleinement, en militant pour *«un syndicalisme qui fait rêver sans mentir»*, *«un syndicalisme responsable, qui ne donne pas dans la démagogie»*.

▶ Un grand témoin inattendu

La surprise est venue d'en haut. Vincent Bolloré, homme d'affaire et grand capitaine d'industrie sera le grand témoin de ce 64ème congrès et à ce titre, il interviendra le 31 mars à 17h30.

Grand patron du groupe de communication Havas, cet «héritier» a su faire fructifier l'héritage familial et lui donner une dimension internationale. A travers son groupe, il est propriétaire et exploitant de milliers d'hectares de plantations en Afrique et en Asie...

▶ Le déroulement du congrès

Mardi 30 mars : séance à huis clos

12h00	Déjeuner
14h00	Accueil – début des travaux
	- Rapport CNSC
	- Rapport financier
	- Rapport sur la place des AS dans le réseau FNSEA
15h45	Vote des résolutions
16h00	Pause
16h30	Actualité syndicale
17h30	La FNSEA et son réseau à l'épreuve de l'actualité : quels enseignements ?
19h00	Fin des travaux
19h30	Cocktail de bienvenue offert par la mairie

Mercredi 31 mars : séance publique

09h00	Accueil par les présidents de la FNSEA et de la FDSEA
10h00	Intervention du président du Conseil Général
10h30	Rapport d'activité vidéo
10h50	Intervention des sections sociales
11h10	Pause
11h40	Présentation du Rapport moral par les secrétaires généraux - Débat
13h30	Déjeuner
15h00	Table ronde : Dans un environnement changeant, quelles évolutions de management, gouvernance et communication pour les organisations ?
17h00	Pause
17h30	Grand témoin
19h00	Fin des travaux – Élections partielles d'administrateurs
20h30	Soirée de gala

Jeudi 1er avril : séance publique

09h00	Accueil des participants
09h40	Synthèse des travaux par les secrétaires généraux
10h00	Table ronde : «Avenir de la Politique agricole commune»
11h30	Intervention du Commissaire à l'Agriculture, Dacian Ciolos
11h45	Intervention du président de Jeunes Agriculteurs
12h00	Pause
12h30	Intervention du président de la FNSEA
13h00	Clôture du Congrès par le ministre de l'Agriculture
14h00	Déjeuner buffet

▶ Interview

Trois questions à Jean-Michel Lemétayer pour Terres de Bourgogne



■ Après le contexte particulier de 2009, année de crise pour toutes les productions, durant laquelle la contestation ne vous a pas épargné, dans quel état d'esprit abordez-vous ce congrès ? Serein ou quelque peu tendu ?
«Oui, l'année 2009 a été catastrophique pour nos productions et pour la totalité des paysans français. Notre congrès, moment important de notre vie syndicale, va être l'occasion de nous retrouver et d'échanger. Bien sûr nous aurons des débats et certains seront peut-être vifs. Mais, pourquoi serais-je tendu quand je sais que cela se fait dans un profond respect mutuel, dans un partage fort de valeurs communes et le souci permanent de défendre le revenu des producteurs. D'ailleurs, la FNSEA avec les Jeunes Agriculteurs viennent de bénéficier d'une large confiance aux élections MSA».

■ Vous allez débattre, entre autres sujets, de l'avenir du syndicalisme majoritaire. La FNSEA est-elle à un tournant de son histoire et la zone de turbulences qu'elle traverse n'appelle-t-elle pas un changement, dans la forme comme dans le fond, de son mode de gouvernance ?
«Tous les secteurs de production en situation de crise créent naturellement des difficultés. Lorsque l'on est malmené ou remis en cause, l'important est d'en tirer les conséquences. Et nous allons le faire ensemble. Je tiens à rappeler ici l'immense travail réalisé par notre réseau pour informer, rassembler et agir. Ce ne sont pas que des mots, ce sont des réalités. Chaque année, nous essayons de mieux faire, de mieux fonctionner, de mieux nous adapter : ce 64ème congrès n'échappe pas à cette règle. Le rapport moral présenté par les secrétaires généraux va proposer les éléments d'une plus grande efficacité entre les différentes instances de notre syndicalisme, du syndicat local…à la FNSEA».

■ La règle dans un congrès c'est le compromis, porté dans la synthèse finale. Cette pratique n'est-elle pas aujourd'hui dépassée, ne vaut-il pas mieux reconnaître les divergences et agir en conséquence afin de maintenir un lien fort avec le terrain, dans le respect de toutes ses composantes ?
«Nous ne sommes pas un parti politique et nos congrès ne se clôturent pas par une synthèse finale après des nuits de négociations. Nous ne cherchons pas à gommer nos divergences mais nos malentendus, c'est différent. Maintenir un lien fort avec le terrain c'est se respecter et se comprendre c'est-à-dire qu'il faut une descente et une remontée efficiente d'informations. Cette information mutuelle peut améliorer la compréhension. S'il y a des désaccords syndicaux et politiques, ils doivent être tranchés de manière démocratique et juste. La grande maison a vocation à rassembler toutes les régions et toutes les productions quelle que soit la conjoncture. Ce n'est pas évident mais c'est une belle aventure qui dure depuis 64 ans !»

▶ Rendez-vous

Marché exceptionnel le 1er avril à Auxerrexpo : un avant goût de «Fleurs de Vignes»

Il était impensable de faire venir 1200 congressistes à Auxerre à l'occasion du 64ème Congrès de la FNSEA sans leur proposer de quitter la capitale départementale, les bras chargés de vins et victuailles icaunaises. D'où l'idée de la FDSEA de l'Yonne d'installer un Village de Terroir sur l'esplanade d'Auxerrexpo, le dernier jour du Congrès, et d'en faire profiter également les habitants de l'Auxerrois et d'ailleurs.
Cette manifestation a séduit la ville d'Auxerre qui est partenaire de l'opération et a réalisé une grande campagne d'affichage en ville depuis la mi-mars pour annoncer l'événement.
De 10 heures à 17 heures, les congressistes pourront donc explorer les allées de l'esplanade pour aller à la rencontre d'une vingtaine de viticulteurs locaux et de producteurs de produits de terroirs. Chablis, crémants, bourgognes rouges, bourgognes blancs, ratafias, cidres, jus de pommes, fromages, foies gras, miel, terrines de toutes sortes seront proposés aux visiteurs. Parmi les participants d'exception, le public aura le plaisir de découvrir sur l'esplanade une sélection de vins et crémants proposés les Caves de la Chablisienne et de Bailly-Lapierre peu habituées à une présence sur un marché !



▶ **Yves Bonnot, FRSEA Bourgogne**

"2009 doit servir de leçon"

Après une année 2009 difficile pour tous les producteurs, comme pour le syndicalisme, Yves Bonnot, président de la FRSEA Bourgogne, attend beaucoup des travaux du congrès de la FNSEA.



Pour la Bourgogne et plus encore pour l'Yonne qui accueille le congrès de la FNSEA à Auxerre, un tel événement est d'importance. C'est une fenêtre nationale qui s'ouvre sur un département, une région et c'est aussi une façon de prendre la mesure de notre mobilisation syndicale.

L'intérêt d'un congrès national, c'est l'ampleur et la richesse des débats et des échanges. A Auxerre, le moment fort pour nous tous sera certainement le huis-clos du premier jour qui va ouvrir la discussion sur l'avenir. 2009 a été une année difficile pour le syndicalisme et pour les producteurs, confrontés à une crise sans précédent qui n'a épargné aucune production. Cette situation a été source d'incompréhension pour nombre d'agriculteurs. Dans ces moments-là, un syndicalisme responsable se retrouve forcément en première ligne et il fait difficilement entendre sa voix face aux discours démagogiques souvent trompeurs. Il faut reconnaître aussi que nos responsables nationaux n'ont pas toujours bien pris la pleine mesure de la grogne qui montait du terrain. C'est bien d'en débattre dans cette première partie du congrès et de faire le point. Je suis convaincu qu'il faut des hommes pour nous représenter dans les structures nationales, mais il est tout aussi important que les responsables nationaux redescendent sur le terrain, qu'ils aillent à la rencontre des agriculteurs, entendent leurs préoccupations et expliquent les orientations du syndicat jusque dans les cours de ferme. Ce lien direct avec l'adhérent est essentiel et doit être maintenu.

Deuxième temps fort, les tables rondes vont permettre d'élargir le débat sur l'avenir. Il ne s'agit pas de rester figé, mais de s'ouvrir à des perspectives d'avenir en fonction du contexte dans lequel nous évoluons. A l'époque de sa création, la FNSEA et l'organisation agricole qu'elle a bâtie ont fait l'effet d'une révolution. C'était visionnaire et il faut garder cela en mémoire. Pour demain, il nous reste à inventer une nouvelle forme de syndicalisme, en phase avec l'évolution des mentalités et des pratiques. Le syndicalisme de demain ne sera plus le même qu'hier, nous nous adapterons.

Ce congrès va certainement être riche de messages et la présence de Dacian Ciolos en est une illustration. Avec ce nouveau commissaire à l'agriculture, nous pouvons espérer voir reculer la ligne ultra libérale imposée en son temps par Mariann Fisher Boel. Le discours change, mais nous attendons maintenant des actes, au plan européen comme au plan national.

2009 doit servir de leçon. Il faut faire comprendre au gouvernement français et à l'Europe que les agriculteurs veulent vivre de leurs revenus, il faut redonner du sens au métier et des perspectives à ceux dont le métier est justement de nourrir le monde. Cela suppose que l'on nous reconnaisse comme des professionnels responsables qui n'ont pas, en Bourgogne comme ailleurs, à rougir de leur façon de travailler.

Dans la perspective de la Pac 2013, l'agriculture ne pourra pas se satisfaire de solutions simplistes et de discours réducteurs imposés de l'extérieur. Il n'est pas question de niveler ce qui fait la diversité de nos territoires et de nos agricultures, les handicaps naturels sont bien réels pour notre agriculture bourguignonne, agriculture de zone intermédiaire s'il en est. La FDSEA de l'Yonne qui accueille le congrès national de la FNSEA sur ses terres et la FRSEA Bourgogne sauront le rappeler.

YVES BONNOT, PRÉSIDENT DE LA **FRSEA BOURGOGNE.**

La Bourgogne: un vaste territoire agricole et rural



Avec ses 31 600 km², la Bourgogne couvre 6% du territoire métropolitain et se place au 6ème rang des régions françaises. Région peu peuplée (52ha/km2), elle conserve un caractère rural marqué : un tiers de la population vit dans des communes rurales. Dans ses quatre départements –Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne- la Bourgogne abrite une mosaïque de 2045 communes, dont plus de 70% ont moins de 500 habitants. L'aire la plus peuplée se situe sur l'axe Dijon (150000 habitants)-Macon, avec une bifurcation sur l'arc Autun-Montceau-Le Creusot. Les deux autres axes de peuplement les plus denses sont la vallée de l'Yonne, d'Auxerre à Sens (dynamisée par la proximité du Bassin parisien) et le Val de Loire à Cosne-Cours-sur-Loire.

Une vocation agricole forte

Avec une valeur ajoutée brute de 1,6 milliards d'euros l'agriculture participe à la valeur ajoutée régionale à hauteur de 5% (données 2007), soit un poids économique deux fois plus importants que dans la moyenne des autres régions françaises.

En 2007, la surface moyenne des exploitations professionnelles dépassaient les 110 hectares. Près de la moitié des exploitations gère plus de 100 ha. Les structures d'exploitations sont grandes et se concentrent encore. Avec une dominante d'exploitations individuelles, mais les structures sociétaires se développent, associant des exploitants, mais aussi parfois des apporteurs de capitaux.

Elevage extensif, culture des céréales et vins

Une grande zone d'élevage bovins viande intéresse tout le sud et l'ouest de la région. Les prairies permanentes occupent 34% de la SAU régionale. En 2008, la région arrive au second rang pour les vaches nourrices, la Sâone-et-Loire se plaçant en tête des départements. La Charolaise s'impose partout, la race constituant 93% du cheptel. L'élevage, orienté massivement vers la production de broutards, reste en général extensif, voué à l'export vers des régions et des pays d'embouche. La production laitière est certes dispersée dans la région mais les quotas sont importants et les troupeaux laitiers se distinguent par leur haut niveau génétique et une partie de la production est destinée à la fabrication des fromages AOC régionaux (Époisses, Chaource, Maconnais, Soumaintrain, etc.

Les grandes cultures (colza-blé-orge) dominent dans l'Yonne et sur les plateaux et Plaines de la Nièvre et de la Côte d'Or. Les plateaux, au potentiel souvent limité et les plaines sont orientés sur les productions céréalières (3ème rang pour les orges – 6ème rang pour le blé tendre) et oléagineuses (3ème rang pour le colza). Les rendements sont généralement inférieurs à la moyenne française, mais la qualité des grains assure les débouchés en meunerie ou en brasserie. Sur les plateaux, le colza s'impose comme la tête d'assolement incontournable. En 2007, l'Yonne était le 3ème département français et la Côte d'Or le 6ème pour leurs surfaces en colza.

Production emblématique pour toute la région, la vigne s'étend des vignobles de l'Yonne, des Côtes de Nuits et de Beaune, de la côte chalonnaise à celle du Maconnais. La production viticole représente à elle-seule le tiers de la valeur de la production agricole régionale. Elle concentre aussi l'essentiel de la main d'œuvre salariée. Le prestige des grands crus porte l'image de la Bourgogne sur la scène internationale.

La viticulture occupe 30 650ha en Bourgogne (chiffres 2008) presque exclusivement en AOC.

Des productions diversifiées dynamiques

A côté des productions majoritaires le territoire régional propose aussi un grand nombre de productions diversifiées : maïs, oignons, haricots verts et légumes de plein champ, lentilles bio, tomates, concombres, cassis fruit et bourgeon, moutarde, salades, chrysanthèmes, volailles de chair (Bresse). Des produits régionaux renommés sont directement issus des territoires bourguignons : jambons persillés, terrines, foies gras, miels, confitures, escargots, crèmes de cassis et de fruits, escargots, truites fumées, salaisons diverses, fromages, etc.

▶ Chiffres clés

- **21 158** exploitations agricoles dont 14 972 exploitations professionnelles
- **36 110** actifs agricoles dont 13 500 salariés
- **5,2%** de la population active régionale
- **10 000** salariés de l'industrie agro-alimentaire
- **345** installations de jeunes agriculteurs aidés (dont 60 installations «supplémentaires» en 2008 (chiffres JA Bourgogne)
- **1 858 400** ha de SAU, soit 59% du territoire régional dont 1 009 800 ha de terres labourables
- **800 200** ha de prairies permanentes
- **31 150** ha de vignes
- **995 000** ha de surfaces boisées

L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1054 - VENDREDI 26 MARS 2010 — 2 €

ISSN 1776-0224



SAS BENOIT

Aunay 03 86 78 19 00
Sauvigny 03 86 71 65 35
Clamecy 03 86 27 59 60
et son agent: R. Clair à Luzy

▶ Sommaire



L'info de la semaine

La presse agricole menacée par la réforme des annonces légales ! *p.3*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Paille contre fumier: un deal gagnant/gagnant entre céréaliers et éleveurs

P 05 **Actualités** Nièvre
Groupes de travail: la demande du terrain prend forme

P 06 **Actualités** Yonne
Chambre d'agriculture: miser sur le durable et le long terme

P 09 **Développement** local
La Bourgogne rurale risque de manquer de médecins généralistes d'ici 2016: les campagnes lancent un SOS

P 10 **Cultures**
Dijon céréales: Atland, un tableau de bord complet pour piloter l'exploitation.

P 13 **Élevage**
Ovins rustiques: l'exemple particulier de Richard Lancien à Decize

P 14 **Viticulture**
Lutte contre les vers de la grappe: la confusion comportementale des tordeuses à l'étude

P 26 **Vie quotidienne**
Offres de financement: bien décoder les crédits

Encart: Mailing MPL

▶ Assemblée générale de la MSA

La Bourgogne rassemblée



76% des délégués cantonaux des quatre départements de Bourgogne ont voté le 18 mars dernier à Beaune la création de la Caisse régionale MSA de Bourgogne, dont la présidence revient à Dominique Bossong. La Bourgogne rassemblée, il reste maintenant à apprendre à jouer collectif. *(Page 7)*

GROUPE BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

TELESCOPIC JCB 531-70 AGRI XTRA



NOUVEAU JOYSTICK
3,1 t. à 7 m. - 180 cv
6 vitesses powershift
40 km/h.
roues de 28' en option

JCB AGRI, la puissance d'un Leader



CRÉDIT 0%* réglement novembre 2010 >

* Sous réserves d'acceptation du dossier

METAL CONSTRUCTON

Philippe SIMONNET

> Bâtiments Agricoles en kit ou montés
> Bâtiments industriels
> Aménagement intérieur
> Panneaux préfabriqués

58000 Saint Eloi
Tel. 03 86 57 24 57- Portable 06 76 45 76 48
Fax 03 86 36 58 29

l'Agenda

Côte d'Or

Réunions Pac dans tout le département, les 26 et 29 mars

La Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or organise des réunions d'information avec la Direction départementale des territoires afin d'informer les agriculteurs sur les formalités à respecter pour les déclarations PAC de 2010. Au cours de ces réunions, les évolutions liées à l'application du bilan de santé de la Pac seront abordées : nouvelles aides, revalorisation des DPU, évolutions de la conditionnalité, notamment en ce qui concerne les BCAE et la MAE rotationnelle.
La prochaine réunion aura lieu le lundi 29 mars à 14h. Les intervenants seront sur le plateau de CanalAgri au Centre sati Dijon Campus (100 places disponibles). La réunion sera diffusée simultanément dans toutes les salles ci-dessous grâce au réseau sati 21. Tous les participants dans les salles de réunion pourront poser leurs questions en direct.
Auxonne : 2 rue de la Paix (tel 03 80 31 58 32) **Baigneux les Juifs :** MFR - Route de Jours (tel 03 80 96 59 29) - **Beaune :** 8 avenue du Parc (CFPPA) (tel 03 80 24 79 95) - **Bligny/Ouche :** place des Cordiers (Maison de Pays) (tel 03 8020 1673) - **Châtillon/Seine :** 14 bis rue de la Libération (Lycée) (03 80 81 28 68) - **Dijon Campus :** rue des Champs Prévois (Enesad) (03 80 77 26 48) - **Leuglay :** Ruelle de la Ferme (Maison de la Forêt) (03 80 81 86 11) - **Pontailler/Saône :** Maison des services (03 80 47 89 82) - **Saulieu :** 20 rue Danton (Lycée professionnel) (03 80 64 22 84) - **Venarey-lès-Laumes :** Route de Dijon (médiathèque) (03 80 96 11 56)
Le nombre de places étant limité dans certaines salles, il est vivement recommandé au participants de s'inscrire auprès des centres sati 21 concernés en téléphonant aux numéros indiqués ci-dessus, ou bien en réservant sur le site www.sati.tv. Ces réunions seront également accessibles par internet, en direct, sur votre ordinateur, en allant sur http://www.sati.tv. Vous pourrez également y poser vos questions.

Assemblées générales des caisses locales de Groupama

Rendez-vous à 18h30 aux endroits suivants : **Montbard :** le 30 mars à la salles des fêtes de **Saint-Rémy, Ouges/Noiron :** le mardi 6 avril à la salle à usages multiples de **Corcelles-lès-Citeaux, Genlis :** jeudi 8 avril à la salle polyvalente de **Cessey, Minot/Grancey/Salives :** le vendredi 9 avril à la salle polyvalente de **Minot, Pouilly-en-Auxois :** le mardi 13 avril à la salle polyvalente, **Venarey :** le jeudi 15 avril à la salles des fêtes.

Loto des JA de Dijon le 10 avril

Les Jeunes agriculteurs du canton de Dijon organisent le samedi 10 avril à la **salle des fêtes de Magny-sur-Tille** un loto doté de nombreux lots (TV LCD, caméscope numérique, séjour, lots gourmands, tombola, bingo...). Buffet, buvette, assiette dégustation produits régionaux. Ouverture des portes à 18h30. Début des jeux à 20h. Prix de la carte : 5€. Réservation : 06 18 49 61 01 ou au 06 37 84 85 98.

Rendez-vous à la ferme à Beaune les 27 et 28 mars

Les étudiants du BTS technico-commercial du Lycée viticole de Beaune vous convient au premier marché « Bienvenue à la ferme » organisé en Côte d'Or. La vente directe sera à la fête, sous les halles de Beaune pendant deux jours, les 27 et 28 mars. Plus de 25 fermiers et viticulteurs viendront présenter leurs produits et les faire déguster. Pour les enfants les JA 21 ont prévu une mini-ferme et pour tous les visiteurs une tombola gratuite et des produits fermiers à gagner. Entrée libre de 17h à 21h le samedi 27 mars et de 10h à 19h le dimanche 28 mars.

Formation sur les clôtures électriques

Bourgogne Élevage organise le 31 mars une formation gratuite sur les clôtures électriques : notion de base sur l'énergie, les volts, les ohms, la conductivité..., les éléments du système, le choix de l'appareil, les longueurs de lignes et l'influence du choix, source d'énergie et autonomie.
De 9h à 12h ou de 14h à 17h30. **Lieu :** Éleveur Bourguignon, 12 rue de la coopérative, 21320 Pouilly-en-Auxois.
Renseignements au : 03 80 89 59 00

Nièvre

Développement touristique

L'Agence de développement touristique de la Nièvre tiendra son assemblée générale le 29 mars à 17h45, à l'espace Bernadette Soubirous de Nevers.

Assemblée générale du Herd Book Charolais le 7 avril

L'Assemblée générale de la section Bourgogne du Herd Book Charolais se déroulera le 7 avril à partir de 13h45 à la ferme du Marault. La section regroupe les éleveurs exerçant leur activité dans les départements de la Côte d'or, la Nièvre, la Saône-et-Loire et l'Yonne.

Assemblée générale de l'Asavpa le 10 avril

L'Asavpa, association des salariés agricoles de la Nièvre, organise son assemblée générale le 10 avril à Bona, en présence de Michel Marcoul, le président de la Fédération nationale des Asavpa. Celui-ci présentera les résultats d'une enquête nationale sur la place des femmes en agriculture.

Réunions syndicales

La FDSEA de la Nièvre organise des réunions syndicales cantonales durant les mois de mars et avril. Canton de Lormes, Montsauche, vendredi 26 mars à 18h30 chez A. Garlot à Brassy; canton de Nevers, Saint Pierre Le Moutier, lundi 29 mars à 18h30 à la Maison des associations de Chevenon; canton de Chatillon-en-Bazois, St-Benin-d'Azy, St-Saulge, lundi 29 mars à 18h30 à la mairie de Châtillon-en-Bazois; canton de Moulins-Engilbert, vendredi 2 avril à 18h30 à la Sicafome de Moulins Engilbert; canton de Luzy, vendredi 2 avril à 18h30 au restaurant *«le Montcharlet»* à Chiddes; canton de Château-Chinon, mardi 6 avril à 18h30 au LEGTA de Château-Chinon; canton de Varzy, Clamecy, mercredi 7 avril à 18h30 à la mairie de Cuncy les Varzy; canton de Pougues-les-eaux, Prémery, lundi 12 avril à 18h30 à la mairie de Guérigny (ancienne bibliothèque).

Yonne

Conduite et entretien de l'enjambeur

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème « *conduite et entretien de l'enjambeur* », avec 2 modules à la carte (4 + 4) jours maximum (selon positionnement).
Début des formations : jeudi 6 mai.
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26 ou 03 86 94 60 20

Foire du Beau Marché

La 31ème édition de la foire du Beau Marché à Toucy aura lieu samedi 27 mars. Traditionnel défilé de piquets de chevaux à travers rues et places de la ville à partir de 15h. **Au programme :** exposition avicole, chevaux, caprins, ovins, bovins ... Un retour à ne pas manquer, celui des spécialistes de vieux moteurs en tout genre. Spectacle assuré avec le sculpteur à la tronçonneuse. Fête foraine etc...

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra **jeudi 29 avril** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les prochaines permanences se dérouleront en avril à : **Avallon :** 9 avenue du 11 novembre, mercredi 21 avril de 9 h 30 à 12 h - **Sens :** à la Mairie, au 2e étage, lundi 19 avril, de 9 h à 12 h. (La réunion du lundi 5 avril est annulée) - **Auxerre :** en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Commercialisation des produits vinicoles

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème « commerce des produits vinicoles ». 3 modules à la carte :
- Optimiser son point de vente - Accueil et vente au caveau - Mener des actions téléphoniques efficaces
Début des formations : **mardi 25 mai.** 1 à 2 jours par module pour un total de 5 jours de formation
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26 ou 03 86 94 60 20

Section Anciens exploitants

Encore des places pour le voyage au Futuroscope (**du mardi 25 au mercredi 26 mai,** ouvert aux actifs) et celui dans le Lyonnais, du samedi 5 au dimanche 10 juin. Pour tous renseignements : Martine Nigon, secrétariat SDAE au 03 86 49 48 20

Assemblée Générale des Anciens de La Brosse

L'association des Anciens élèves de La Brosse organise le 24 avril prochain son assemblée générale annuelle sur le site du lycée à partir de 9h00.
Elle sera suivie d'un repas à la salle communale des Beauroy à Beines.L'après-midi se déroulera, à Beines, un marché fermier où des anciens «*Brossards*» feront découvrir leur production.
Le soir un buffet froid et une soirée dansante animée par un orchestre Brossard, clôtureront cette journée.
Prix du déjeuner : 30 euros par personne.
Prix du buffet froid et soirée dansante : 25 euros par personne.
Renseignements et inscriptions : Tél : 03 86 94 60 00
Fax : 03 86 94 60 01 - anciens.labrosse@gmail.com

▶ Ailleurs aussi

Participez à un concours historique !

Deuxième concours national par le nombre d'échantillons après celui de Paris, le concours des Grands Vins de France de Mâcon se tiendra le 17 avril prochain. A un mois de cet événement, déjà plus de 11 000 échantillons sont enregistrés par le Comité organisateur. En passe de battre tous les records. Dans une ambiance propice à la dégustation, venez goûter et noter des vins venus de toute la France. Plus de 2 000 dégustateurs réguliers participent déjà et échangent leurs expériences autour d'une même passion: celle des vins. Si vous êtes intéressé par cette aventure historique et que vous aussi vous souhaitez décerner une des 3 000 médailles d'or, d'argent et de bronze, n'hésitez pas à contacter Aurélie Corsin au 03 85 21 30 00.

à suivre

Prix du lait Un 2ème trimestre qui s'annonce difficile !

La réunion interprofessionnelle pour statuer sur la diffusion des indicateurs CNIEL fixant le prix du lait pour le 2ème trimestre 2010 s'est réunie le 18 mars dernier.

Les indicateurs découlant de l'accord du 3 juin dernier donnaient les tendances de prix suivantes et selon le mix produit des entreprises:
- F1 (dont le mix produit est de 20% de produit industriel) : + 5, 7%
- F2 (dont le mix produit est de 30 % de PI) + 8, 7%
- F3 (dont le mix produit est de 40% de PI) + 11,6%

La FNIL (Fédération Nationale des industries Laitières) s'est opposée aux indicateurs prévus ci-dessus. Elle demande un alignement du prix français sur le prix allemand arguant d'un déficit «*intenable*» de compétitivité pour les entreprises et dénonçant un prix du lait français supérieur de 15% en 2009 à celui payé en Allemagne.

Ainsi, la FNIL souhaite une prise en compte immédiate et totale de cet écart sur l'ensemble de l'année 2010.

La FNCL (Fédération Nationale des Coopératives Laitières) est, quant à elle, apparue plus nuancée en regrettant ce désaccord tout en ne «*niant pas la réalité économique de la filière française*». La FNCL souhaite, en plus de la diffusion d'indices de tendances pour le second trimestre, la garantie d'une application progressive d'indicateurs de compétitivité à partir du 3ème trimestre qui s'appuieraient sur un indicateur de la valorisation du lait sur les marchés beurre / poudre.

La FNPL a par ailleurs interrogé les entreprises sur leur appréciation de «*l'intenable*» avec - 54% de revenu pour les producteurs de lait en 2009.

Pour la FNPL, l'accord du 3 juin 2009 doit s'appliquer en l'état. Cet accord prévoit d'étudier la question de la compétitivité France Allemagne. La FNPL rappelle que la compétitivité de la filière ne se résume pas au prix d'achat de la matière première, mais qu'elle doit aussi prendre en compte des notions de valorisation, de niveau de volume produit et de conditions de productions.

La FNPL et toutes les délégations départementales et régionales porteront donc les tendances issues de l'accord du 3 juin lors des réunions de CRIEL prévues prochainement : le 24 mars pour le Centre, le 30 mars pour le Grand Est, le 31 mars pour le Rhône Alpes.

Pour l'heure, des actions de producteurs ont déjà démarré en Loire Atlantique et Mayenne devant les entreprises Lactalis.

En Bourgogne, des contacts auprès des entreprises laitières et des représentants de producteurs ou coopératives sont lancés pour connaître les tendances à venir sur la région dans l'immédiat. Des rencontres syndicales sont donc en prévision.

COMMUNIQUÉ

Rendez-vous

Visites et réunions techniques "grandes cultures" de la Semaine du développement durable

Les Chambres d'agriculture de Bourgogne vous invitent à 10 visites et réunions techniques, organisées à l'occasion de la Semaine du Développement durable. Innovation technique, systèmes de culture, menue paille, agriculture biologique ou encore auxiliaires seront à l'ordre du jour!

Les 10 réunions et visites programmées ont pour objectif de présenter les résultats récents de la recherche et du développement.

Il s'agira de vous présenter les derniers résultats des expérimentations de systèmes de culture innovants menées dans la Nièvre chez Monsieur Ueli Baumgartner (2 avril) et dans l'Yonne chez Messieurs Masson (7 avril), Lacroix (7 avril) ainsi qu'au lycée agricole de La Brosse (2 avril) par les Chambres d'Agriculture.

Véronique Sarthou (Syrphis) interviendra le 2 avril à 9h30 au lycée de Challuy sur «*Connaître les Auxiliaires des grandes cultures et savoir en tirer profit*». Ce sujet méconnu des auxiliaires des cultures sera approfondi et illustré d'exemples concrets.

Par rapport aux expérimentations de colza cultivé en association à d'autres espèces, il s'agira de vous présenter les principes de ce type de conduite, l'état des parcelles en culture et les premiers résultats le 2 avril dans l'Yonne.

Il s'agira aussi de vous présenter la technique du récupérateur de menue paille, le matériel, avec le témoignage de Monsieur Rouger qui le pratique dans l'Yonne.

Enfin, l'agriculture biologique s'intègre également dans ce «tour» du développement durable qui vous est proposé, avec la visite d'une exploitation et de parcelles en agriculture biologique Chez Monsieur Houchot dans l'Yonne le 2 avril.

A la suite de la Semaine du développement durable, d'autres manifestations techniques seront organisées :
- Désherbage alternatif avec des démonstrations animées sur maïs, le 8 juin 2010 en Saône-et-Loire et Côte d'Or
- Semis sous couverts, le 10 juin 2010 en Côte d'Or

Ces réunions techniques seront l'occasion de discuter des systèmes de culture et de production actuels, mais aussi des innovations et systèmes à inventer demain pour assurer la rentabilité économique des exploitations et mettre en œuvre une agriculture durable.

ÉQUIPE "GRANDES CULTURES" DES CHAMBRES DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE

Contacts:
Côte d'Or: Damien Ronget Tél. 03 80 28 81 20
Nièvre: Michaël Geloen Tél. 03 86 93 40 71
Saône-et-Loire: Antoine Villard Tél. 03 85 29 56 22
Yonne: Christophe Vivier Tél. 03 86 94 22 26
Bourgogne: Marie-Sophie Petit Tél. 03 80 48 43 23

L'info de la semaine

ALERTE !

La presse agricole menacée par la réforme des annonces légales !

La traduction en droit national d'une directive européenne remet en cause la diffusion des annonces judiciaires et légales dans les journaux habilités à les recevoir. Cette menace concerne la presse agricole départementale. L'application restrictive de cette directive européenne compromet gravement les équilibres financiers de nos journaux. Pour la plupart d'entre eux c'est même leur existence à court terme qui est en cause. Les responsables de la presse agricole et leur syndicat national, le Snpar, se battent depuis plusieurs mois pour réduire l'impact de cette réforme sur leurs budgets.

Hélas, il est à craindre que de prochaines décisions seront prises dans un sens défavorable à notre presse agricole départementale et régionale. Le moment est venu d'alerter publiquement tous les élus agricoles et les élus politiques pour que cette réforme ne sonne pas le glas de nos titres.

Le Snpar demande que les journaux agricoles départementaux et régionaux soient traités comme le sont les journaux de la presse hebdomadaire attachés, comme le sont les nôtres, à nos territoires.

Les responsables agricoles et ceux des journaux agricoles ne comprendraient pas qu'une différence de traitement conduise à préserver une certaine presse et condamne à la disparition la nôtre !



Éditorial de Paul Pen, président du SNPAR, directeur du Paysan Breton

Menaces sur la presse agricole

La presse agricole et rurale participe à l'information des agriculteurs. Une information indispensable pour les accompagner dans l'évolution de leur métier. Aujourd'hui, la société, les pouvoirs publics, attendent de l'agriculture qu'elle participe encore plus à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement, à la biodiversité etc...

Les titres de la presse agricole et rurale en font l'écho chaque semaine ou chaque mois. Si leur utilité est reconnue par les lecteurs, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui de réelles menaces pèsent sur la presse agricole et rurale. La transcription française d'une directive européenne pourrait demain, priver les journaux agricoles des annonces judiciaires et légales qui contribuent aujourd'hui à l'équilibre économique de la majorité de nos publications départementales ou régionales. Dans un contexte de baisse du marché publicitaire et de concentration des aides publiques vers la seule presse d'information politique et générale, c'est la pérennité même des titres qui est en jeu.

Qui alors parlerait avec l'angle de la proximité, de la ruralité, de la politique agricole européenne, des conseils techniques de cultures, des organisations professionnelles agricoles et de bien d'autres sujets agricoles avec la même expertise ? La presse quotidienne nationale ou régionale ? Pas sûr.

L'agriculteur serait-il un citoyen à part ?

Un principe d'égalité républicaine voulait que chaque citoyen ait la même possibilité d'avoir accès à l'information quelle que soit l'endroit où il demeure. Pour ce faire, depuis très longtemps l'État participait financièrement aux coûts de la distribution postale des journaux, à hauteur d'un tiers, le reste étant réparti entre la Poste et les journaux. Suite au projet de privatisation de la Poste, l'État a décidé de se désengager financièrement, ce qui a conduit à augmenter considérablement le coût de la distribution postale pour les journaux, augmentation qui n'a pas été la même pour tous, car une distinction a été introduite entre les journaux considérés comme presse d'information politique et générale et les autres. Alors que la presse d'information politique et générale connaissait des augmentations limitées, les autres catégories subissaient des augmentations maximum qui ont atteint plus de 400% pour certains journaux en une dizaine d'années. La presse hebdomadaire agricole et rurale, quant à elle, s'est retrouvée écartée de la première catégorie au motif qu'elle s'adressait à une catégorie particulière de lecteurs, alors que depuis l'après guerre, elle n'a cessé de contribuer à l'information et à l'accompagnement d'une population, aujourd'hui certes en forte diminution, mais qui a largement contribué au redressement et au développement de son pays. L'agriculteur n'existe-t-il pas en dehors de son métier et ne participe-t-il pas à la vie de la communauté nationale ? Cette distinction, tendant à écarter toutes les mesures de soutien dont la presse ne peut se passer, condamne à très court terme la presse hebdomadaire agricole et rurale dont notre profession et au-delà le monde rural ne peut se passer. Fort de son ancrage au sein des territoires ruraux, et souvent seule source d'information pour les agriculteurs, acteurs majeurs dans la vie de nos campagnes, la presse hebdomadaire agricole et rurale est légitime à revendiquer sa reconnaissance en qualité de presse d'information générale et politique. Faute d'obtenir cette reconnaissance, il faudra alors se résoudre à accepter que les agriculteurs ne sont pas des citoyens comme les autres.

JEAN-LUC BERTHOMÉ,
DIRECTEUR DE TERRES DE BOURGOGNE,
VICE-PRÉSIDENT DU SNPAR,
PRÉSIDENT DE LA SECTION DE LA PRESSE DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE

Paille contre fumier

Un deal gagnant/gagnant entre céréaliers et éleveurs

Deux exploitants remettent au goût du jour la bonne vieille pratique du troc. Paille contre fumier, la démarche est intéressante à plus d'un titre. Affaire à suivre...



A raison de dix tonnes par benne, il faudra une dizaine de bennes pour venir à bout du fumier de la stabule

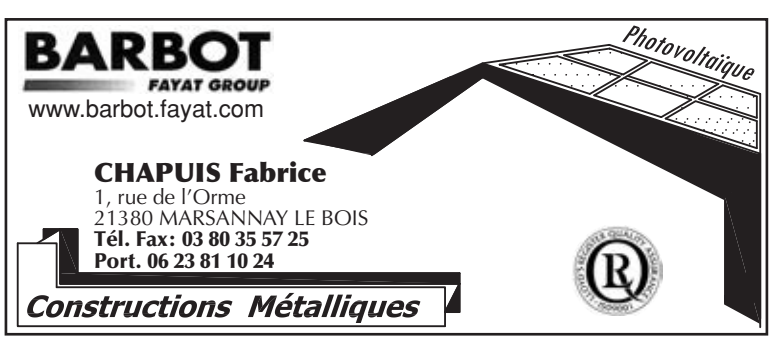
Dans la cour de la ferme le tracteurs virevoltent de la stabule à la benne du camion dans laquelle il charge à mesure le fumier. Dominique Guyon, éleveur à Meilly-sur-Rouvres surveille les opérations. Chaque chargement de fumier part aussitôt vers les terres de Hubert Mony, à Fromentot. Le deal est simple, presque si évident que l'on s'étonne que la démarche n'ait pas plus d'adeptes : «*paille contre fumier, c'est tout simplement du troc*» remarque Hubert Mony, une solution «*de bon sens et de bon intelligence entre l'éleveur et le céréalier*» qui permet à chacun de profiter d'un accord gagnant/gagnant. Mais c'est aussi «*une initiative qui intéresse la Chambre d'agriculture*» précise Dominique Guyon «*une étude technico-économique est en cours afin de déterminer les conditions d'un échange bien équilibré*». Sans attendre la finalisation de l'étude l'éleveur et le céréalier se sont lancés.

Une démarche de «*bon sens*» agronomique et économique

En fait, chacun est installé en polyculture élevage, mais Dominique Guyon a «du fumier en excédent» et Hubert Mony qui composte déjà le fumier de ses brebis, a besoin d'engrais de fond supplémentaire pour ses champs de céréales, dont il a augmenté la superficie.

«*Quand on subit une montée en flèche du coût des engrais de fonds comme l'an passé, cela donne à réfléchir*» explique-t-il. Le compost de fumier donne toute satisfaction et se révèle beaucoup moins onéreux que la fiente de poules ou l'engrais de fonds chimique, tous les deux sensibles à la volatilité des prix de marché. «*La réduction du coût de la fumure de fond passe par une bonne entente entre céréaliers et éleveurs. Dans cette démarche nous sommes interdépendants, il suffit de créer des passerelles et de faire l'effort de mieux se comprendre*» poursuit Hubert Mony. «*Les céréaliers vivent mal les effets de la nouvelle Pac, mais les éleveurs connaissent eux aussi des difficultés*», résume-t-il, «*en troquant la paille contre le fumier, on se libère du marché et on puise moins dans les énergies fossiles, c'est une démarche de bon sens sur le plan agronomique et sur le plan économique*». Une telle démarche s'inscrit dans le long terme et se raisonne sur une rotation, colza-blé-orge, avec l'assurance de deux années de paille sur trois pour l'éleveur et d'un apport de fumier régulier pour le céréalier. Pour l'instant le troc s'organise au cas par cas, mais les données technico-économiques que les services de la Chambre d'agriculture rassemblent devraient confirmer ce que les deux exploitants observent aujourd'hui et surtout encourager certains à sauter le pas.

ANNE-MARIE KLEIN



Syndicat d'éleveurs

La Simmental française en assemblée générale

Le syndicat départemental de la race Simmental française a tenu son assemblée générale à Chazeuil la semaine dernière. Le bilan 2009 pourrait être le suivant : excellent en concours, moyen en lait, encourageant en ce qui concerne l'avenir (avec l'apparition prochaine de la puce 600K).



Sylvain Aubry (président du syndicat) et Jean-François Dessolin (technicien au Contrôle laitier) ont fait le point sur la Simmental Française en Côte d'Or.

Les éleveurs de Simmental Française ont fait le point sur leur race bovine la semaine dernière à Chazeuil près de Fontaine-Française. Sylvain Aubry, le président du syndicat, a tout d'abord rappelé la dégradation des revenus agricoles, en précisant toutefois l'impact des atouts «*rusticité*» et «*fertilité*» de la race Simmental : «*Ils contribuent à limiter les charges d'élevage. La mixité de la Simmental concourt également à limiter les pertes de revenus*».

Belle prestance aux concours

Le syndicat s'est dit «*fier de ses éleveurs*» qui ont répondu présent aux différentes prestations lors des concours nationaux (voir encadré et dernières éditions sur le salon de l'agriculture). L'actualité «*concours*» de la Simmental, c'est aussi l'Eurogénétique à Epinal. Une quinzaine de vaches de la Côte d'Or participera au concours du 10 avril, soit 50% des animaux présents : une performance pour le département. Pour la première fois, la Tchéquie fera son apparition dans le concours disputé entre la France, l'Allemagne et l'Autriche. Une douzaine de génisses seront mises à la vente à l'issue du concours.

Attention aux cellules

Sur le plan national, la Simmental Française est quasiment la seule race laitière mixte dont les effectifs ont augmenté en 2009 (+2,3% comme l'Abondance). Ceux de Côte d'Or ont toutefois chuté de 38 unités (passant à 1564 vaches inscrites au Contrôle laitier). En ce qui concerne les résultats du Contrôle laitier -justement-, le point à retenir des taux cellulaires c'est la dégradation continue. D'une moyenne de 229 000 en 2008, les cellules sont passées à 248 000 en 2009 alors que le taux cellulaire est, d'ordinaire, un des principaux atouts de la Simmental.

Future lecture des génomes

Sur le plan génétique, il y a en revanche satisfaction. A l'échelle du syndicat, Sylvain Aubry se satisfait de l'augmentation du nombre de mères à taureaux recensées et du nombre d'animaux entrés en station de testage (prouvant la dynamique des élevages côte d'oriens). Une bonne nouvelle vient également de tomber : l'année 2012 devrait voir l'arrivée de la puce 600K, une nouvelle technologie qui permettra de lire le génome des bovins. Une simple prise de sang de l'animal dès la naissance permettra de savoir si tel ou tel critère se développera (comme la valeur laitière). Ce procédé existe déjà chez les races à grands effectifs (Normande, Prim'Holstein et Montbéliarde) et permet d'accélérer le progrès génétique.

AURÉLIEN GENEST

▶ "Consécration" pour l'élevage Aubry



Le dernier salon de l'agriculture a mis en avant un élevage côte d'orien. Grand habitué du Sia, le Gaec Aubry à Jours-lès-Baigneux a remporté trois premiers prix de section et trois prix spéciaux avec ses trois animaux présentés. Plusieurs personnes ont salué cette performance lors de l'assemblée général du syndicat, comme par exemple Hervé Vignon de l'OES Simmental : *«C'est la consécration de toute une carrière, de Charles puis d'aujourd'hui Sylvain Aubry. Les trois vaches illustrent, à elles seules, tous les atouts de notre Simmental : la puissance et la production avec Boutade, la championne jeune qui a déjà produit 7577 kg de lait en 261 jours. Le type et les taux avec Agraffe qui affiche une première lactation à 8385 kg de lait à 38 de taux azoté avec une superbe mamelle. Et enfin la production et la longévité avec Pistache et ses 52 727 kg de lait en 6 lactations, une 7ème lactation en cours affichant déjà 11 438 kg de lait en 348 jours et tout cela avec une superbe conservation, un corps et une mamelle exceptionnels».*

Groupes de travail

La demande du terrain prend forme

Quatre mois après la mise en place à la Chambre d'agriculture d'un poste dévoué au développement des groupes d'éleveurs, les premiers projets voient le jour.

Avec la récente mise en place d'un poste d'animateur au service des éleveurs, la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or souhaite multiplier les échanges entre éleveurs du département et accompagner les actions collectives.

Les premiers projets vont émerger dans les prochains jours et ce, après l'identification des demandes du terrain. Plusieurs éleveurs ont saisi l'opportunité pour se réunir, dynamiser leur groupe ou en créer de nouveaux. D'anciens GDA, groupes cantonaux de JA, ou éleveurs partageant une même problématique ont transformé des préoccupations individuelles en démarches collectives.

Actions concrétisées

Après avoir identifié une thématique de travail, des actions sont organisées. Prochainement, les éleveurs ovins du département organiseront une table ronde autour de la valorisation des cultures intermédiaires par l'atelier ovin.

Ce premier travail sera suivi à l'automne de visites en ferme pour constater les cultures mises en place. Le groupe cantonal des JA de Bligny/Ouche se rendra à la ferme expérimentale de Jalogny début avril pour étudier le libre-service. Les éleveurs du canton de Saulieu-Liernais ont quant à eux choisi le thème du sanitaire et des frais vétérinaires comme première piste de travail. En ce qui concerne le groupe «herbe», les premières actions sur la fertilisation des prairies s'enchaîneront tout au long du printemps.

Contacter le pôle agricole

«Travailler ensemble permet de se réunir et de progresser en s'appuyant sur la force d'un groupe pour en tirer le meilleur parti pour sa propre exploitation. Au travers d'activités de formations, d'informations et de découvertes, le groupe échange, communique et développe des techniques ou outils émergeants. De nombreux agriculteurs d'un canton ou d'une petite région se sont déjà regroupés pour travailler ensemble, mobilisant un groupe» commente Elise Pillant, qui invite les éleveurs intéressés à venir lui faire part de leurs idées.
Contact et renseignements : Elise Pillant, pôle agricole de Créancey (03 80 90 89 09), elise.pillant@cote-dor.chambagri.fr

Agenda

***«Valorisation du compost sur prairies»* : démonstration de matériel + informations techniques : le mercredi 7 avril à 14heures à Arconcey (parcelle à la jonction de la D36 et D115a).**

***«Analyses d'herbe sur pied»* : formation sur 1 jour 1/2 pour faire le point sur la disponibilité NPK du sol et l'aptitude de vos prairies à les prélever, mardi 20 avril.**

▶ Incitations aux analyses d'herbe



Jérôme Millanvoye est responsable de la commission fourrages à la Chambre d'agriculture. Selon cet agriculteur du canton de Pouilly-en-Auxois, l'herbe est sous-exploitée en Côte d'Or et représente un *«grand atelier dans lequel les éleveurs peuvent réaliser des économies de charges»*. Plusieurs formations seront dédiées à l'herbe dès le 7 avril.
«Nous sommes dans une période de crise économique et l'on cherche à tout prix des réductions de charges dans les exploitations»* rappelle Jérôme Milanvoye, *«l'herbe est vraiment sous-cultivée dans le département et il est grand temps d'aller de l'avant dans cette culture. Avec Elise Pillant, nous mettons en place des formations sur le terrain, vivantes à destination du public agricole. Les économies de charges à réaliser sont importantes, notamment pour la fertilisation des prairies. Pour savoir précisément de quoi l'herbe a besoin, nous allons inciter les éleveurs à faire des prélèvements et des analyses. Ce sera à l'ordre du jour des formations».

Nord de la Nièvre

26 étudiants passent l'agriculture au crible de leurs acquis scolaires

Originaires de toutes les régions de France, ils ne connaissaient pas la Nièvre et son agriculture. 26 élèves ingénieurs agronomes d'AgroParisTech sont venus passer un mois dans le nord du département pour réaliser un véritable portrait-robot de l'agriculture. Ils en ont restitué la teneur le 15 mars à Ouagne devant un parterre d'exploitants et de responsables professionnels.



Les étudiants d'AgroParisTech se sont succédés durant deux heures pour présenter les panneaux qu'ils ont réalisés présentant les données technico-économiques recueillies avec minutie. Outre l'histoire géologique torturée de la zone considérée et l'histoire de l'agriculture depuis 60 ans, ils ont identifié quinze types d'exploitations, allant des différents élevages à la vitculture en passant par les céréales et la polyculture.

La grande salle du centre de vacances de Ouagne Le Plessis était presque trop petite pour accueillir les panneaux réalisés par les étudiants. Sur les parois, du sol au plafond, ils avaient placardé le fruit de leur enquête, réalisée en février, auprès des agriculteurs d'une zone allant de Beuvron au Morvan et de Clamecy à Chitry-les-Mines. Leur travail, restitué ce lundi 15 mars en soirée, était la première étape d'une unité d'enseignement de 8 semaines consacrée à *«l'initiation à l'ingénierie des projets de développement»*. Si dans un ou deux ans, ils seront ingénieurs agronomes dans les plus grandes entreprises agro-alimentaires, ils se sont confrontés, ici, aux réalités de terrain. Et se sont efforcés, selon une méthode de recoupement des informations, de réaliser une véritable photographie de l'agriculture du nord de la Nièvre. De rendez-vous avec les agriculteurs en observations des paysages, les étudiants ont passé en revue la complexe géomorphologie des sols, l'histoire de l'agriculture locale depuis la fin de la guerre, ont identifié 15 modèles-types d'exploitations et constaté les atouts et contraintes du milieu, passés au crible de leurs connaissances agronomiques et technico-économiques. Un recensement plutôt qu'une enquête. Par petits groupes, les uns et les autres, durant deux heures, se sont succédés pour annoncer les éléments qu'ils avaient collectés, devant la centaine de leurs invités. On pourrait d'ailleurs reprocher aux étudiants d'être volontairement restés scolaires dans leur approche méthodologique puisqu'aucune interprétation, aucune idée-force, aucune préconisation, n'est venue corroborer les données dévoilées, avec force exhaustivité. Le débat final, avec les agriculteurs, n'a de ce fait pas permis d'évoquer de pistes de développement pour l'agriculture et d'apporter son lot d'idées neuves en matière de production, d'adaptation ou de mutation. Pour intéressante et pointue qu'elle ait été rendue, la restitution a pêché par son absence de vision d'ensemble. L'exercice n'était pas évident.

Rapport d'étape

Circonstances atténuantes : les élèves, encadrés par leur professeur, Hubert Cochet, n'ont restitué, ce lundi soir, que la première partie de leurs travaux. Leur approche de terrain. Ce rapport d'étape, au demeurant très fourni, n'était que le préalable à la suite de leur démarche pédagogique, qui devait se valoriser durant encore trois semaines par leurs réflexions sur le devenir de la région étudiée. Après le diagnostic, qui avait surtout pour but de faire valider leurs travaux d'évaluation, ils devaient encore passer trois semaines, dont une sur place, à *«identifier des projets de développement agricole»*. Les agriculteurs présents mais aussi le président et le directeur de la Chambre d'agriculture ainsi que le directeur départemental des territoires adjoint seront sans doute soucieux d'en savoir plus, pour ne pas rester sur leur faim.

Car de cette somme, collectée avec beaucoup de professionnalisme, doit découler un avis, un message essentiel, des propositions. Pour que la photographie, aussi réaliste soit-elle, se transforme en outil de visibilité pour l'avenir agricole du territoire étudié. De ce point de vue, la soirée a été frustrante. Peut-être les étudiants auraient-ils dû attendre d'avoir accompli ce travail de prospective avant de rendre leurs conclusions. Pêché de jeunesse ? Ou attente inconsidérée du public vis-à-vis d'étudiants en devenir prometteurs ?
En tous cas, la centaine d'invités, autour du buffet amical, reconnaissait la qualité et la justesse de cette première évaluation.

E.C.

Emploi salarié en agriculture

Derrière la crise, des places à prendre

L'Association pour la valorisation de l'Emploi en Nièvre rurale (Avenir) a tenu son assemblée générale le 23 mars à Nevers. En 2009, la structure a contribué à la création de 45 emplois individuels dans le milieu agricole. En dépit de la crise, d'une image parfois peu engageante et de freins psychologiques, le secteur agricole recrute encore.

François Torcol, le président, les deux animateurs et les administrateurs d'Avenir peuvent tous en convenir: le secteur agricole recrute encore. Malgré le contexte économique. Que ce soit par le biais de groupements d'employeurs locaux que l'association conseille toute l'année ou d'un groupement d'employeurs départemental, qu'elle a mis sur pied, elle remplit sa première mission qui est de favoriser l'emploi agricole dans la Nièvre.

En 2009, elle a contribué a créer 45 emplois individuels dont 21 en contrats à durée indéterminée et 24 à durée déterminée. Tous les types d'activités sont concernés par ce regain d'intérêt, la polyculture élevage bovin viande en tête suivie de la viticulture, pour des CDI à temps plein et à temps partiel et des CDD de moins de 3 mois à plus de 6 mois. L'élevage de porc, les grandes cultures et l'apiculture emploient aussi leurs bataillons de salariés. L'action de l'association porte ses fruits puisqu'elle intervient par une bourse à l'emploi, des évaluations en milieu de travail, des suivis de personnes durant les périodes d'essai ainsi que de bénéficiaires du RSA. Elle conseille les groupements d'employeurs locaux (15 adhèrent à Avenir sur 60 et 15 autres à la section employeurs de la FDSEA), informe sur les démarches nécessaires à l'embauche, réalise des actes juridiques, apporte son expertise dans la gestion des conflits et promeut également le métier auprès des scolaires et des prescripteurs sociaux. Un travail qui paye, si l'on peut dire.

Pas de création de groupement local en 2009

Si les agriculteurs ont besoin de main d'œuvre, ils rechignent toutefois à créer des groupements d'employeurs locaux. Aucun en 2009. Le paradoxe met en lumière les 3 000 déclarations unique d'embauche (DUE) que reçoit chaque année la MSA et *«qui laisse entrevoir une marge de manoeuvre pour de futurs groupements locaux»* estime Stéphane Leuzy. C'est aussi pour répondre à cette situation qu'Avenir à monté un groupement départemental, qu'elle anime, et qui propose une prestation clé-en-main (contre facture) à ses adhérents. Avenir, qui reçoit des fonds publics pour ses missions de service au public, devient aussi prestataire presque commercial. Toutefois, *«nous encourageons les agriculteurs à rester autonomes dans la gestion de leurs exploitations»* précisent les animateurs. Un chef d'exploitation a toujours intérêt à connaître ses salariés et à assurer lui-même le suivi social de l'entreprise agricole. En élevage comme en viticulture, les animateurs d'Avenir tablent sur une demande croissante des exploitants pour du personnel nécessaire à l'accroissement des tâches. Par obligation plus que par choix. Des places à prendre, donc: l'association s'y prépare avec la même rigueur afin *«d'attirer du monde dans le milieu agricole»*, dixit Stéphane Leuzy. François Torcol tient l'argument-phare: *«en agriculture, il n'y a pas d'emploi délocalisable»*. Par les temps qui courent, ce n'est pas une mince affaire pour rassurer un public qui a besoin de sécurité et de pérennité professionnelles. Les candidats sont de plus en plus jeunes et de plus en plus diplômés, 90% ayant moins de quarante ans et 32% affichant un Bac pro, un BPREA ou équivalent. Et des femmes aussi, notamment en viticulture et dans les fermes où l'on pratique la vente directe. Enfin, la grande majorité des embauches se produit au niveau 1 échelon 1, c'est-à-dire au salaire minimum prévu par la grille de la convention collective. Tout n'est pas toujours rose pour les salariés agricoles.

Trouver de nouveaux volontaires

La tache quotidienne des animateurs d'Avenir est de trouver de nouveaux volontaires pour répondre à la demande des exploitants. *«Nous privilégions la proximité»* assure le président Torcol. La mission n'est pas toujours simple à remplir, pour de nombreuses raisons. Si certains candidats se rapprochent du secteur agricole *«parce que c'est très proche de l'environnement et des espaces verts»* qui sont des domaines porteurs, beaucoup trainent aussi des pieds. Les uns, que l'agriculture intéresserait *«pour ses gros engins»*, estiment qu'il s'agit *«d'un rêve inaccessible, faute de moyens financiers»* et se détournent de la solution salariée. Dans les esprits, on est agriculteur quand on est chef d'exploitation. C'est ce qu'Avenir constate dans les interventions réalisées auprès des lycéens ou des personnes inscrites dans les missions locales et à Pôle Emploi. Pour d'autres, au contraire, *«l'agriculture souffre souvent d'un déficit d'image»* et se classe bien après le travail en usine ou dans la gendarmerie parmi les choix professionnels envisagés. *«Des personnes que nous rencontrons ont une idée dépassée du métier, l'image d'un barbu avec marcel qui n'a pas grand chose à voir avec la réalité»* poursuit Jérôme Férré. Dans tous ces cas de figure, l'agriculture n'est pas très attractive. Pourtant, l'AG d'Avenir l'a encore démontré, elle reste un secteur pourvoyeur d'emplois.

E.C

Chambre d'agriculture

Miser sur le durable et le long terme

La session de printemps de la Chambre d'agriculture de l'Yonne a été l'occasion de dresser un bilan chiffré du plan d'urgence en faveur de l'agriculture pour le département. Egalement évoqués : les projets menés dans le cadre du nouveau Pôle d'Excellence Rurale, notamment au travers de la filière chanvre.



L'avenir économique agricole du département passe par la recherche de nouvelles sources de valeur ajoutée sur les territoires.

«Des mesures insuffisantes pour permettre un réel effet de levier financier sur les trésoreries les plus tendues». Le président de la Chambre, Gilles Abry, a livré les chiffres des mesures conjoncturelles du Plan d'Urgence en faveur de l'agriculture icaunaise : 1 203 dossiers éligibles ont été reçus dans le cadre du Fonds d'allègement des charges (FAC), dont 238 prioritaires consommant 530 000€ de l'enveloppe globale allouée de 933 500 €. Compte-tenu du nombre final de dossiers et d'une possible rallonge de 20% de cette enveloppe, l'aide unitaire moyenne dispensée par exploitation serait d'environ 420€. Concernant les prêts de trésorerie, 282 dossiers sont parvenus à France Agrimer, pour 6,8 millions d'euros d'encours correspondant à une aide de plus de 310 000 €.

Les prêts de consolidation se limitant à 4 dossiers traités pour 144 436 € d'encours et 8 794 € de bonifications, l'enveloppe icaunaise étant de 214 100 €.

Les 235 dossiers reçus dans le cadre de la prise en charge des cotisations patronales sur salaires correspondent à 525 Equivalent temps Plein, pour une enveloppe départementale de 379 000 € : avec pour résultat, une aide très éloignée du plafond de 1 800 €/ETP. A noter que, compte-tenu d'un dispositif accessible jusqu'à fin avril et d'une enveloppe globale de 620 000 €, il est encore possible de postuler à l'aide allouée dans le cadre du Dispositif d'accompagnement spécifique des agriculteurs. Un ensemble de mesures conjoncturelles dans un marché départemental où les cours sont au plus bas quelles que soient les filières : blés entre 90 et 95€/tonne, des orges de 70 à 75 €, viande bovine en-dessous des cours 2009, marchés quasi inexistants en viticulture, perspectives peu encourageantes pour le lait, la filière porc...

Des mesures durables, pour sortir de la crise agricole

«Préserver l'activité agricole». L'enjeu est d'importance pour la Chambre d'agriculture de l'Yonne qui, au travers du discours de son président, *«n'est pas, de façon générale, favorable au retrait de terres de la production agricole si, sur ces terres, la production agricole est économiquement possible»*. Sont notamment visés, les différents projets d'installation de panneaux photovoltaïques au sol apparus dans le département. Seraient toutefois privilégiés : les projets d'installation sur les zones les plus sensibles des bassins d'alimentation de captage (proximité immédiate et zone *«rouge»*).

Directement engagée dans le second projet départemental de Pôle d'excellence rurale, la Chambre d'agriculture mise sur deux opérations majeures que sont la filière chanvre d'une part et l'aviculture bio d'autre part. Avec pour cette dernière, la mise en place autour du projet industriel de la société DUC, d'une organisation pour valoriser en aliments pour volailles, des productions locales de céréales «bio». A l'étude : la création d'une unité de proximité de *«broyage-mélange»* de céréales.

Concernant la filière chanvre, l'étude d'une mise en place d'une unité de première et seconde transformation dans le département est actuellement en cours. Pour le président Abry : *«qu'elles soient artisanales, économiques ou agricoles, nos entreprises ont toutes besoin aujourd'hui d'un souffle nouveau»*. La proximité du bassin de consommation parisien étant un atout supplémentaire pour positionner et commercialiser ces nouveaux produits «biosourcés». Objectif : ne pas renouveler l'erreur commise il y a plusieurs décennies, lorsque les agriculteurs n'ont pas su investir dans la commercialisation de leurs produits. Lors de cette session, une délibération a été votée à l'unanimité, autorisant la Chambre d'agriculture, à participer à un GIE dans le but de réaliser les études pour mener à bien ce projet.

DOMINIQUE BERNERD

En bref

Les nouveaux récipiendaires du Mérite agricole

L'arrêté ministériel du 29 janvier dernier a dressé la liste des personnes nouvellement promues ou nommées dans l'ordre du Mérite agricole pour le département de l'Yonne.

Ont été promus officiers :

Martine Branglidor, responsable du conseil d'administration d'une caisse de crédit agricole, à Villeneuve-sur-Yonne

Jean-Pierre Halatre, directeur général adjoint d'une coopérative agricole, à Saint-Martin-d'Ordon

Ont été nommés chevaliers :

Philippe Caillard, exploitant agricole, à Courson-les-Carrières

Sophie Chabrol, présidente directrice générale des établissements Ruzé, à Migennes

François Dizien, vétérinaire, à Saint-Sauveur-en-Puisaye

Roger Dubois, ancien éleveur de bovins, à Saints-en-Puisaye

Christine Fernandez, exploitante agricole, à Vergigny

Marcel Milachon, exploitant agricole, à Villebougis

Claude Millot, exploitant agricole, maire de Moutiers-en-Puisaye

Daniel Rougegrez, exploitant agricole, à Mailly-la-Ville

Les organisations agricoles et Terres de Bourgogne adressent toutes leurs félicitations aux nouveaux promus.

Premiers jours de vie pour la Caisse régionale MSA

La Bourgogne rassemblée...

76% des délégués cantonaux des quatre départements de Bourgogne ont voté le 18 mars dernier à Beaune la création de la Caisse régionale MSA de Bourgogne, dont la présidence revient à Dominique Bossong. La Bourgogne rassemblée, il reste maintenant à apprendre à jouer collectif.



Vote à bulletin secret pour l'élection des administrateurs des trois collèges. Dans chaque département sont élus 3 administrateurs du 1er collège, 4 du 2ème collège et 2 du 3ème collège.

C'est fait ! La nouvelle Caisse de Bourgogne est née le 18 mars, après un vote massif de tous les délégués présents. Ils étaient nombreux à avoir convergé de tous les départements de Bourgogne, vers le palais des Congrès de Beaune. 817 délégués présents ou représentés sur les 1077 que compte l'ensemble des caisses des quatre départements. 76% des délégués cantonaux titulaires de départements de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, ont ainsi voté massivement les statuts, le transfert des valeurs d'actifs et de passifs et procédé dans la foulée à l'élection du conseil d'administration de la nouvelle entreprise régionale.

La procédure s'est déroulée en bonne et due forme juridique, reste maintenant à voir si le patient va se remettre d'une opération *«à cœur ouvert»*, douloureuse pour les délégués de Saône-et-Loire. A l'heure des votes l'ambiance était à l'apaisement et le suspens sur l'élection du futur président de la grande caisse régionale n'a pas fait long feu quand Pierre Dufour, président de la caisse de Saône-et-Loire, a déclaré qu'il ne serait pas candidat à la présidence régionale. *«Homme libre»*, tel qu'il se définit, il a laissé les électeurs *«libre de leur choix»* avant de saluer *«l'intégrité et la loyauté de Dominique Bossong»* et de le faire applaudir par la salle. Les dés étaient donc jetés et la pièce jouée.

Equité et transparence

Dominique Bossong a alors défini le cap en engageant chacun *«à travailler pour l'ensemble des adhérents des quatre départements, avec le souci que tout le monde s'y retrouve»*. Le nouveau président de la caisse régionale MSA de Bourgogne est maintenant bien décidé *«à poursuivre le travail mis en place dans les commissions préparatoires»*. Reste à amener tout le monde *«à raisonner Bourgogne»* et à dépasser les clivages des départements. Ce qui ne coulait pas de source à trois, sera encore plus délicat à quatre. Premier grand rendez-vous régional : le prochain conseil d'administration qui se tiendra le 8 avril à Autun. Ce conseil est composé de 36 administrateurs élus, 9 par département et 4 nommés par l'UDAF. Chaque département dispose donc du même nombre d'administrateurs, quelle que soit sa taille.

Mais les objectifs rappelés par Dominique Bossong sont clairs : égalité de traitement pour tous les adhérents MSA et maintien des politiques départementales spécifiques. Des politiques souvent définies et menées en partenariat avec les conseils généraux pour répondre aux besoins et aux situations particulières des personnes. Des délégués seront d'ailleurs nommés par le Conseil d'administration afin d'assurer le relais entre les échelons locaux et l'échelon régional. L'essentiel rappelé par le président de la MSA Bourgogne étant *«de rester à l'écoute»* et *«de jouer la transparence si l'on veut que cela fonctionne»*.

Un nouveau départ

En Saône-et-Loire, pour beaucoup la fusion a fait l'effet *«d'un petit séisme»*, surtout parmi les 375 délégués qui ont participé à l'AG de la MSA à Beaune. Quelques jours après la naissance de la grande caisse MSA de Bourgogne, Pierre Dufour avoue avoir encore *«plus de questions que de réponses et espèrent que cela* (la fusion : Ndlr*) ne cassera pas la dynamique d'un réseau saône-et-loirien hyperactif»*. Celui qui estime *«qu'il faut savoir se retirer avec les honneurs»* pense aussi *«qu'il faudra du temps pour digérer et construire»* une vraie identité bourguignonne.

La caisse régionale de la MSA va maintenant écrire une nouvelle page de son histoire, avec la dynamique nouvellement engagée, fruit de douze à quinze mois de travail, elle se classe déjà au 4ème rang sur le plan national, tant en poids qu'en activité. *«Aucune entreprise ne s'est faite en un jour»* remarquait Jean Boissière, directeur général, *«mais nous avons tous les outils pour réussir ce challenge»*. Avec une certitude réaffirmée : *«la fusion ne doit pas être synonyme de centralisation»*. Une conviction en forme d'engagement partagée par Dominique Bossong.

ANNE-MARIE KLEIN

Premiers effets de la fusion : un socle commun de prestations

Le travail mené en commun entre les deux caisses depuis le 1er janvier 2010 a déjà porté ses fruits. En action sanitaire et sociale, un socle commun de prestations vient de voir le jour.

En fonction des moyens affectés au budget de l'Action sanitaire et sociale, des aides financières individuelles ou directes peuvent être attribuées afin d'améliorer le quotidien de certains ressortissants agricoles.

Les critères d'attribution peuvent varier en fonction des prestations qui peuvent concerner : des aides aux jeunes et aux familles, des aides aux personnes âgées, des aides aux personnes handicapées, des aides aux personnes en situation fragile.



Vote à main levée pour l'approbation des nouveaux statuts et les transferts des valeurs d'actifs et passifs.

Le conseil d'administration

Il est composé de 36 administrateurs élus (9 par département) et de 4 administrateurs nommés par l'UDAF

Président
Dominique Bossong,
1er Vice-Président: Alain Dutertre
1er collège : Marie-Joseph Baumont - Côte d'Or
Bernadette Bondoux - Yonne
Dominique Bossong - Côte d'Or
Claire Bruandet - Nièvre
François Colmont - Nièvre
Hélène Dapvril - Yonne
Laure Deschamps - Saône-et-Loire
Bernard Drujon - Yonne
Pierre Dufour - Saône-et-Loire
Gabriel Duthu - Côte d'Or
Bernard Martin - Nièvre
Jean-Claude Richard - Saône-et-Loire
2ème collège
Daniel Arnoux - Yonne - CFDT
Jean-Paul Baudin - Saône-et-Loire - CFDT
Michel Bonnotte - Saône-et-Loire - CFDT
Patrick Briquet - Côte d'Or - CGT
Guy Callue – Yonne – UNSA-2A
Sylvain Chapuis - Nièvre – CGC
Jean-Claude Cocu - Nièvre - CFDT
Alain Dutertre - Yonne - CFDT
Luis Francisco - Yonne - CGT
Jacques Ganne - Côte d'Or - CGC
Dominique Jacob - Côte d'Or - CFDT
Marcel Joanniez - Côte d'Or – UNSA-2A
Philippe Le Breton - Nièvre – CGC
Jean-Paul Perazzi - Nièvre – UNSA-2A
Lucien Sagetat - Saône-et-Loire - CGC
Roland Verguet - Saône-et-Loire – UNSA-2A
3ème collège
FDSEA 89 (Pierre Allard) - Yonne
SCI La Chablisienne (Corinne Amelin) - Yonne
EARL Blanchet Gilles (Gilles Blanchet) - Nièvre
EARL de Lessu (Gérard Dubief) - Saône-et-Loire
Paul Labonde - Nièvre
Sce Remplt Féminin (Colette Perrot) - Saône-et-Loire
Christian Rossignot - Côte d'Or
EARL Ferme de Plumeron (Bernard Virely) - Côte d'Or
UDAF
Francine Champonnois - Côte d'Or
Bernard Carret - Nièvre
Odile Joly - Saône-et-Loire
Catherine Pichon - Yonne

Congrès de la FNSEA

Tous unis autour d'un même projet

Voila plus de dix mois qu'un groupe de la FDSEA de l'Yonne s'attèle à organiser le Congrès de la FNSEA qui se tiendra à la fin du mois à Auxerre. Un groupe qui a à cœur de bien travailler et qui, pour ne rien gâter, le fait dans la bonne humeur.





Des réunions sous le signe de la bonne humeur !

«Le congrès de la FNSEA se tiendra dans l'Yonne à Auxerre, les 30, 31 mars et 1er avril 2010» a annoncé fièrement Francis Letellier, Président la fédération départementale à ses adhérents lors de l'Assemblée Générale annuelle en mars 2009. Dès lors, dix responsables professionnels et l'équipe de collaboratrices ont constitué un groupe de travail dédié à ce projet d'ampleur nationale. Ensemble, ils mettent tout en œuvre pour que les congressistes repartent chez eux avec une vision plus juste de ce qu'est l'agriculture de l'Yonne dans ses productions et son dynamisme. Le premier ouvrage a consisté à savoir ce qui incombait à la fédération départementale et à la FNSEA. Car si l'Yonne se réjouit d'accueillir le congrès national, il ne faut pas oublier qu'il est avant tout celui de toutes les fédérations départementales et donc celui de la FNSEA.

Le groupe de la FDSEA a travaillé dans le souci de mettre en avant la diversité des hommes et de leurs productions, tout au long du congrès. Pendant les pauses, les producteurs adhérents ont été sollicités et ont répondu présents. A l'exemple des viticulteurs adhérents qui feront déguster eux-mêmes et gracieusement leurs breuvages aux congressistes.

Mais si l'engouement se fait ressentir au niveau du réseau FD, il en est de même pour l'ensemble des acteurs du monde agricole du département. Tous ont répondu généreusement à l'appel de partenariat : coopératives et négoces céréaliers, transformateurs privés et coopératifs laitiers, les coopératives viticoles, les interprofessions bovines, les collectivités territoriales, les banques et assurances, les OPA départementales… Tous unis pour un même projet, le rayonnement de l'agriculture icaunaise par la réussite du congrès. Le congrès a été aussi l'occasion de leur donner une autre image du travail dont est capable une fédération départementale. Pour l'heure, la dernière semaine de préparatifs est à elle seule un challenge pour l'équipe qui règle les derniers détails de l'organisation, dans la vitesse mais sans précipitation et qui souhaiterait transmettre le plaisir qu'elle a ressenti tout au long de ces heures discrètes de préparation.

FDSEA DE L'YONNE

"Fiers du résultat"



Vivre les préparatifs d'un Congrès à notre échelle départementale a été un véritable challenge pour notre Fédération.
Notre première action a été la réalisation du film qui sera présenté mercredi matin aux congressistes. Nous devons un grand merci au réalisateur qui a du s'adapter à chacune de nos demandes et essuyer les pots cassés car nous étions à l'époque de parfaits néophytes. Mais aujourd'hui nous sommes fiers du résultat ! Nous avons aussi fait la connaissance de professionnels avec qui nous n'avions pas l'habitude de travailler : gestionnaires de parc d'exposition, traiteurs, professionnels du spectacle, décorateurs, transporteurs, imprimeurs … et nous avons beaucoup appris à leur contact.
Enfin, nous avons rencontré beaucoup de nos partenaires institutionnels afin de les associer à cet évènement exceptionnel et nous avons eu la satisfaction de constater qu'une très grande majorité d'entre eux répondait présent. Je tiens à remercier aussi le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil Général de l'Yonne pour leur soutien financier sans oublier la Ville d'Auxerre, qui nous a accompagné avec les responsables de son cabinet et l'ensemble de ses services, pour que ce Congrès soit une totale réussite.

FRANCIS LETELLIER, PRÉSIDENT DE LA FDSEA DE L'YONNE

Témoignages

"Un moment fort" pour une équipe "solidaire et soudée"

Rencontre avec Nadine Darlot et Daniel Biais, tous deux participants de la première heure au groupe de préparation du congrès national.

Que représente à vos yeux la tenue du congrès national de la FNSEA à Auxerre ?
Nadine Darlot : «*un moment fort du syndicalisme et j'espère, un moment partagé par nos adhérents, pour qui c'est une réelle opportunité de participer à un congrès d'une telle envergure*»
Daniel Biais : «*montrer aux adhérents ce qu'est la FNSEA et l'efficacité des gens qui y travaillent. Et en même temps, faire découvrir notre département aux agriculteurs de toute la France*».

Pourquoi vous être impliqué dans le groupe congrès ?
ND : «*parce que c'est fort intéressant, humainement parlant, de relever un tel défi, de l'intérieur, au sein d'un groupe*».
DB : «*je ne pouvais pas ne pas être impliqué dans un tel évènement. Un évènement d'autant plus important que je n'ai guère de chance de le revivre une seconde fois dans l'Yonne ! Et puis quand on a la chance de travailler avec une équipe soudée et solidaire comme celle du groupe congrès…!*»

Quel rôle jouiez-vous dans ce groupe ?
ND : «*j'avais en charge la déco et travaillais en binôme avec Daniel sur les pauses*»
DB : «*l'organisation des pauses pour faire déguster les produits de l'Yonne, en essayant de n'oublier personne. Ce qui n'est pas le plus facile compte-tenu du nombre de produits et des impératifs du traiteur !*»

Le rythme des réunions ?
DB : «*le groupe congrès s'est formé en juin, après avoir appris la nouvelle lors de l'assemblée générale départementale. Jusqu'en décembre dernier, 1 à 2 réunions par mois et après janvier, le rythme s'est accéléré, passant à 1 réunion hebdomadaire. Ces dernières semaines, on peut même dire que les salariés de la fédé y ont travaillé à plein temps*».

Quelle était l'ambiance au sein du groupe ?
ND : «*la bonne humeur ! En essayant d'être efficace dans la bonne humeur. Je dirai même, que nous avons été efficaces dans la bonne humeur !*»



Nadine Darlot

DB : «*une bonne ambiance évidemment ! C'est un peu comme à la FNSEA, il faut mettre en commun ce que 10 personnes décident pour un seul résultat, devant plaire à tout le monde !*»

Quelques inquiétudes, le temps de cette préparation ?
ND : «*non pas particulièrement. Tout au plus une petite difficulté supplémentaire liée à la difficulté parfois à se caler et à se répartir les tâches entre ce qui incombait au national et ce que nous avions à préparer*».
DB : «*peut-être au début, lorsque le financement des partenaires a été long à démarrer, mais j'ai vite été rassuré. Et puis peut-être quelques inquiétudes lorsqu'il a fallu choisir menus et vins, on avait pas le droit à l'erreur !*»

Ce congrès à Auxerre, c'est un moment exceptionnel ?
DB : «*c'est quand même l'occasion de mettre en avant une organisation syndicale sachant proposer et organiser. Et montrer que l'on sait aussi faire autre chose que mettre des tas de fumier devant la préfecture !*»

Qu'aimeriez-vous que les participants retiennent de ce congrès ?
ND : «*un congrès efficace bien sûr, à l'image de ce que l'on connaît les autres années. Mais avant tout, j'aimerais qu'on retienne la bonne humeur qui aura été présente tout au long de ces trois jours. Et que l'on parvienne aussi à faire passer le message de nos problématiques départementales*».
DB : «*la diversité des productions, la convivialité et surtout, l'accueil. Que tout le monde reparte du congrès gonflé à bloc !*»

Pensez-vous que la préparation d'un tel congrès conforte ou relance l'élan syndical départemental ?
ND : «*oui bien sur ! Et d'ailleurs, on espère bien profiter de cet élan pour mettre en pratique certains projets que nous avons au niveau du département, dans la continuité du congrès*».
DB : «*si tel n'est pas le cas, je serai très déçu par rapport aux efforts fournis. Nous sommes tout de même la seule organisation rassemblant toutes les productions et composant avec l'avis de chacun, compte-tenu du maillage sur le terrain*».

La semaine qui arrive sera éprouvante ?
ND : «*du lundi matin au vendredi soir, nous serons tous sur le pont !*»
DB : «*le plus dur reste à faire ! Avec tous les imprévus pouvant se présenter… mais on sait bien qu'un agriculteur doit faire face à tout : qu'il s'agisse du temps, d'une panne ou… de la gestion administrative !*»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



Daniel Biais

La Bourgogne rurale risque de manquer de généralistes d'ici 2016

Médecins : les campagnes lancent un SOS

Dans les années qui viennent, la Bourgogne devra remplacer 145 de ses médecins généralistes, installés en libéral, sans qui l'encadrement sanitaire risque de devenir problématique.

Trente six pour cent de la population vit, en Bourgogne, dans une zone à risque. Tel est le constat que porte l'Union régionale des médecins libéraux, qui a opéré un diagnostic du territoire, par bassins d'activité, avec l'aide du cabinet Géosanté. *«La cartographie dressée permet de déterminer le risque démographique, à partir de l'âge des médecins, alors que les outils dont dispose l'Assurance maladie n'intègrent pas cette donnée»*, souligne Stéphane Cassez, vice-président de l'Union régionale des médecins libéraux, en exercice à Clamecy.

Sur les 358 bassins d'activité passés à la loupe, retenus parce qu'ils drainent plus de 50% des habitants dans les consultations, pas moins de 173 risquent effectivement de manquer de médecins d'ici à 2016. C'est 36% de la population qui est concernée, en Bourgogne, et cette proportion atteint plus de 45% dans les départements de la Nièvre et de l'Yonne.

Pourtant, l'URML ne préconise pas l'installation de 173 médecins. *«L'étude menée par Géosanté montre que, dans 15 des bassins de niveau 1 (risque maximum), la population baisse régulièrement, avance Stéphane Cassez. Il nous semble que ces zones, où les besoins vont finalement s'avérer moindres* (avec une population inférieure à 1 000 habitants, ndlr), *il serait plus profitable, lorsque le médecin aura déposé sa plaque, de ne pas maintenir le site. Nous préconisons plutôt une réorganisation du système des consultations, par exemple en développant les cabinets partagés, avec des professionnels de santé qui, quelques jours par semaine, s'y déplaceraient»*.

Un défi

173 moins 15 : ce sont 145 médecins que la Bourgogne va devoir, d'ici à quelques années, trouver pour ses zones déficitaires.

L'URML entend bien plancher sur la question. *«Il faut, en premier lieu, revaloriser la médecine générale,* souligne Emmanuel Debost, *trésorier de l'URML. Car, si la fac de médecine a ouvert cette année 120 postes en médecine générale, seuls 60 étudiants ont choisi cette voie. Parmi eux, seuls 10%, si la tendance actuelle se poursuit, s'installeront effectivement en libéral. Il est donc important de les sensibiliser, pendant leur cursus»*.

Pour ce faire, le conseil régional a mis en place, en 2005, l'allocation Bourgogne médecins, par laquelle les internes de troisième cycle qui effectuent leur stage en milieu rural obtiennent le remboursement de leurs frais d'hébergement et de déplacement. L'Urcam, avec qui la Région a signé une convention, renforce ce dispositif, en direction des étudiants de deuxième cycle dont elle finance le stage de découverte dans les zones rurales isolées (grâce au fonds d'aide à la qualité des soins de ville).

«Depuis 2005, 114 étudiants de troisième cycle, et 53 étudiants de deuxième cycle, en ont bénéficié», précise Florence Lemétayer, chargée de mission santé au conseil régional. En juin dernier, pour assurer leur accueil dans de bonnes conditions, l'URML a, pour la première fois, formé 30 médecins, devenus maîtres de stage en zone rurale.

Aujourd'hui, l'État s'empare également du problème. En début d'année, Nicolas Sarkozy a annoncé la création d'une bourse dès la rentrée prochaine, pour les étudiants en médecine qui s'engageront à travailler dix ans en zone rurale (où, rappelons-le, dans les zones déficitaires, les honoraires sont majorés de 20%). Roselyne Bachelot doit en préciser le montant mais le but est bien clair : fixer 4.000 médecins dans les dix ans.

ALEXANDRA CACCIVIO

Repères

1.230
C'est le nombre de médecins en exercice, aujourd'hui
750
C'est le nombre des médecins âgés, en Bourgogne, de plus de 50 ans
51 ans
C'est l'âge moyen des médecins dans la région (53 ans précisément pour les hommes et 47 ans pour les femmes)
62
C'est le nombre des bassins confrontés à un risque de cessation définitive, avec un seul médecin aujourd'hui, âgé de 55 ans ou plus
96
C'est le nombre de bassins dont 50% des généralistes sont âgés de 55 ans et plus



En bref

Les maisons et pôles de santé: un facteur d'attractivité

Pour favoriser l'installation définitive des jeunes médecins, l'URCAM (qui deviendra dans quelques jours l'Agence régionale de santé) et la Région financent la construction et le fonctionnement des maisons médicales (le regroupement en un lieu de professionnels de santé qui travaillent en réseau). L'Assurance maladie finance, de son côté, les pôles de santé (un travail en réseau où chacun conserve un cabinet indépendant). C'est un enjeu de taille. Car l'isolement est un facteur important dans la démotivation des professionnels installés en zone rurale (lire également le témoignage de Stéphane Casset, ci-dessous). Mieux : *«Ce mode d'organisation permet d'améliorer le travail des professionnels de santé qui peuvent, sur les cas difficiles, partager leurs informations»*, souligne Pascal Durand.

A ce jour, 19 maisons de santé ont vu le jour et une quarantaine est en projet. *«Elles ont permis d'obtenir des résultats, souligne encore le responsable du pôle santé publique et de l'offre de soin à l'Urcam. À Saint-Amand-en-Puisaye, à Clamecy ou encore à Guyon, par exemple, cela a permis aux professionnels de santé d'implanter de jeunes confrères»*.

A Clamecy

Le médecin-enseignant et le réseau territorial en milieu rural

A Clamecy, le Dr Stéphane Casset, par ailleurs enseignant à la faculté de médecine de Dijon, a engagé une démarche originale. Il a contribué à mettre les professionnels en réseau et permis d'installer un de ses anciens étudiants.

Depuis le 1er janvier, l'offre médicale dans la région de Clamecy, s'est étoffée. Le cabinet du Dr Stéphane Casset et de ses associés s'est transformé en véritable maison de santé, comptant 5 infirmières et 4 médecins, pour venir en aide à une population de 30 à 35000 personnes, résidant sur deux cantons de l'Yonne et six de la Nièvre. Mieux, le généraliste-enseignant a développé l'idée d'un projet territorial de santé, en réseau avec le Centre périnatal de proximité de la commune et les structures dédiées à la gérontologie. Stéphane Casset est parti d'un constat: *«La région de Clamecy est déficitaire en services de santé»*, comme nombre de zones rurales françaises *«où il manque des généralistes, des infirmiers, des kinésithérapeutes ou des dentistes»*. Partant du principe que le maillage médical repose, outre sur une volonté politique, sur l'initiative des professionnels, il a sollicité le fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins, fonds piloté par l'Agence régionale de santé (ARS), afin de mieux adapter l'offre de soins dans la région aux demandes qui ne cessent de croître. *«Il y a beaucoup de demandes, les horaires de travail sont contraignants, l'amplitude est grande»* constate le praticien qui estime que les cabinets généralistes à la campagne sont très éloignés de leurs confrères des villes *«où les consultations se terminent souvent vers 18 heures»*.

Stage obligatoire pour les internes

Premier effet concret de ce travail en réseau, le Dr Casset s'est associé avec un des ses étudiants de la faculté de médecine de Dijon. C'était il y a deux ans lorsque l'élève, interne, a décidé de venir faire son stage à Clamecy. Finalement, la collaboration s'étant tellement bien passée, les besoins se révélant cruciaux tant en terme de nombre de patients que de complexité des actes, l'enseignant-généraliste a proposé à son jeune confrère de s'installer. Et de s'associer dans son cabinet.

«Selon les directives européennes, les étudiants qui apprennent leur métier à l'hôpital devraient tous faire un stage obligatoire dans un cabinet généraliste au cours de leur cursus» insiste le Dr Casset mais, en réalité, *«seuls un tiers à la moitié d'entre eux y ont accès»*. Difficile dans ces conditions de faire découvrir l'exercice de la médecine générale aux futurs diplômés.

En tous cas, avec son jeune confrère, Stéphane Casset se bat pour que la médecine trouve toute sa mesure autour de la commune du nord de la Nièvre. Son cabinet participe à la plateforme de régulation des médecins libéraux de l'Yonne, dotée d'un numéro d'appel unique, le 3966, sur le modèle de SOS Médecins.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Bulletin de santé du végétal

Colza

• A retenir cette semaine :

- Progression rapide des stades depuis les dernières pluies. Plus de 30% des parcelles ont atteint voir dépassé le stade D1
- Forte présence de charançon de la tige (femelles aptes à pondre)
- Nombreuses captures de méligèthes dans les cuvettes mais très peu sur les plantes
- Symptômes de hernie principalement dans le Val de Saône

• Stades des colzas

Les stades évoluent rapidement en secteurs ayant eu des pluies :
C1 (apparition de jeunes feuilles): 16%
C2 (entre-nœuds visibles): 48%
D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales):29%
D2 (inflorescence principale dégagée. Boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles. Au cours de ce stade, la tige atteint et dépasse la hauteur de 20 cm mesurée entre la base de la rosette et les bouquets floraux): 7%

• Ravageurs

Risque faible — Risque élevé

Charançon de la tige du colza

Les captures se poursuivent sur l'ensemble de la région. Sur 65 cuvettes relevées cette semaine, 7 n'ont pas de charançon de la tige. L'activité est plus intense puisque la semaine dernière on dénombrait en moyenne 9,4 insectes/pièges (cuvettes sans captures exclues). Cette semaine on est à 15,4 insectes/piège.
Selon proPlant, la simulation du vol de charançon de la tige à partir des données climatiques indique que le vol est réalisé entre 83 et 100% pour la Nièvre, l'Yonne et la Saône-et-Loire et 36% pour la Côte d'Or.
Les températures élevées de ces derniers jours sont favorables à l'acquisition rapide de la maturité sexuelle des femelles. Selon les observations de la FREDON, 40% des femelles récupérées dans les cuvettes du Châtillonnais la semaine dernière ont des œufs. Dans d'autres secteurs (Nord Saône-et-Loire) les œufs sont très bien formés et bien visibles. Le modèle proPlant confirme ces éléments.

Charançon de la tige du chou

Parallèlement aux captures de charançon de la tige de colza, on note 41 cuvettes avec la présence de charançon de la tige du chou dans des quantités parfois importantes puisque jusqu'à 200 individus par cuvette ont été comptabilisé.
Cet insecte n'est pas nuisible pour la culture.

Risque faible — Risque élevé

Méligèthes

Dans la moitié des parcelles du réseau, on signale la présence de méligèthes dans les cuvettes mais la colonisation sur plante n'a pas commencé.
Si le risque méligèthe est faible à ce jour, le maintien d'un temps ensoleillé et des températures élevées au cours de la semaine pourraient faire progresser le risque avec un développement rapide des colzas et la présence des insectes sur les plantes. Surveiller notamment les situations les plus exposées (parcelles abritées, situées à proximité d'un bois) ainsi que les parcelles stressées (attaque de mouche, dégâts de gel). La période de risque va du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1).
Vous pouvez accéder à la note d'information Méligèthes 2010 du groupe AFPP Méligèthes avec le lien suivant : http://www.cetiom/fr.fileadmin/cetiom/Cultures/insectes_limaces/meligethe_note_2010.pdf

Hernie des crucifères

Plusieurs cas de hernie des crucifères sont signalés principalement dans le Val de Saône. Aux heures les plus chaudes de la journée certaines plantes flétrissent. En les arrachant s'il y a de la hernie, on observe une galle au niveau du système racinaire.

Régulation de printemps

L'application d'un régulateur n'est rentable qu'en présence de verse. Utilisez la règle de décision sur www.cetiom.fr pour connaître l'intérêt d'un régulateur de printemps.
• Inutile si la variété est très peu sensible à la verse (TPS)
• Situation à risque de verse au printemps : variété sensible à la verse, forte densité de peuplement et forte disponibilité en azote
• Bannir les régulateurs dans les situations régulièrement soumises à un stress hydrique

Céréales & protéagineux

Blé

Dans les parcelles non désherbées à ce jour, les adventices peuvent être très concurrentielles de la culture. La majorité des situations (les ¾) affiche un stade fin tallage où l'épi est en train de décoller du plateau de tallage. 20% des situations sont déjà à "épi 1cm" (secteurs précoces de la Nièvre et du Dijonnais). Ce stade "épi 1cm" est un important dans l'itinéraire technique d'un blé. Il s'agit également d'un stade clé à partir duquel on observe le piétin verse et l'oïdium.
Les premières observations de piétin verse ont été réalisées principalement dans le Sénonais sur des blés assolés au stade "épi 1cm" sans toutefois dépasser le seuil d'intervention. Le niveau de risque est faible à ce jour et nous sommes en dehors des stades d'intervention. Pour information, quelques taches de septoriose sont présentes sur les feuilles les plus âgées. Cette présence sur tissus sénescents est habituelle. Le risque septoriose n'est pas à prendre en compte actuellement.
Le niveau de risque verse est lié à la parcelle et doit être apprécié selon la sensibilité variétale, la date et la densité de semis et le niveau de fertilisation azotée.
D'autres facteurs annuels tels que le rayonnement, la durée de la montaison s'y ajoutent.

Orges d'hiver et escourgeon

24 parcelles ont été observées. Elles sont majoritairement au stade fin tallage (y compris en ce qui concerne les orges de printemps semées d'hiver). Les parcelles les plus en avance arrivent au stade Epi 1 cm notamment dans la Nièvre et l'Yonne.
La présence de maladie est observée sur feuilles basales.
Le niveau de risque maladies foliaires est faible à ce jour et nous sommes en dehors des stades d'intervention.
Les symptômes de mosaïque s'atténuent avec le retour des températures douces. Rappelons qu'il n'existe pas de lutte chimique contre ce virus, le seul moyen de lutte est génétique (choix d'une variété tolérante à ce pathotype).
A signaler, quelques parcelles déchaussées en argilo-calcaire (exemple du Châtillonnais) suite aux derniers épisodes gélifs.

Orge de printemps

Les semis sont maintenant finis et les premières parcelles du réseau sont en cours de levée.

Pois d'hiver

Selon la date de semis, les stades oscillent autour de 8-10 feuilles.
Côté ravageurs, le pois d'hiver échappe aux thrips et aux sitones grâce à sa précocité et s'affranchit donc de ce risque insecte.
NB : L'épisode froid des 9, 10 et 11 mars a brûlé quelques folioles et entrainé localement des pertes de pieds selon la couverture neigeuse d'alors.

Pois de printemps

Les semis sont maintenant finis et les premiers pois sont en cours de levée.
A ce stade, il convient d'observer les thrips cachés dans les feuilles de pois en formation.

Bulletin complet disponible chaque mercredi sur www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr rubrique "santé et potection des végétaux".

Dijon céréales

Atland, un tableau de bord complet pour piloter l'exploitation



Dijon Céréales accompagne ses adhérents dans la prise en main d'Atland. Ici lors d'une récente formation à Baigneux-les-Juifs.

La coopérative Dijon Céréales diffuse auprès de ses adhérents une nouvelle version de son outil de pilotage de l'exploitation en ligne. Baptisée désormais Atland, cette application a déjà été adoptée par près de 300 agriculteurs.

Depuis quelques semaines, Atland a pris la place d'Inventerre sur les ordinateurs des adhérents de Dijon Céréales. Les utilisateurs ne sont pas dépaysés, Atland a gardé le meilleur de l'ancienne application en y apportant des nouveautés très appréciables.
L'ergonomie générale a été repensée. Conviviale et intuitive, sécurisante aussi avec un archivage des données sur des serveurs spécialisés, l'application profite des dernières innovations de l'internet avec une plus grande fluidité dans la saisie. La cartographie interactive est désormais disponible (avec les fonds de cartes inclus), l'import de contour de parcelles depuis Télépac est très simple.
Atland propose une solution complète de pilotage de l'exploitation céréalière. A partir d'une saisie unique de l'assolement et des interventions (disponible aussi sur pocket PC), l'outil internet permet d'évaluer sa performance technique, économique, agro-environnementale et réglementaire :
- traçabilité des cultures sous contrats avec la coopérative,
- contrôle des pratiques phytosanitaires,
- édition des documents réglementaires (registre phytosanitaire, - cahier d'enregistrement azote...) et Pac
- gestion complète de la fertilisation avec le plan prévisionnel de fumure,
- calcul des marges brutes et bientôt des marges nettes,
- suivi des approvisionnements et des récoltes avec l'intégration directe des bons (livraison, achats) de la coopérative…

Dijon Céréales propose à ces adhérents de découvrir gratuitement le Pack Expert Indice comprenant Atland durant 30 jours. Cette offre découverte est accessible à l'adresse : www.dijon-cereales.coop
L'Earl des Genevraies exploite 360 ha de céréales sur les communes d'Orain et de Leffond (Haute-Saône).

▶ Distinction

Atland vient de recevoir, dans le cadre du salon de l'Agriculture 2010, le trophée de bronze *«Agriculture et Nouvelles Technologies »*.

▸ Témoignage

«Avec Atland, j'ai toutes les informations sous la main»



Philippe Pascard suit toute son exploitation avec Atland.

Utilisateur d'Inventerre depuis déjà quatre campagnes, Philippe Pascard voit avec plaisir l'arrivée d'Atland, un produit qu'il juge très complet pour le suivi technico-économique et réglementaire de l'exploitation. Témoignage.

«Nous avons choisi la solution Inventerre dès son lancement chez Dijon Céréales. Au début, il s'agissait surtout de saisir la traçabilité dans le cadre des cultures contractualisées. L'application a beaucoup évolué depuis et les nouveautés d'Atland sont vraiment appréciables. La cartographie, les marges brutes et le calcul de la fertilisation directement intégrés dans le produit, ce sont vraiment des plus.
Aujourd'hui, Atland est un véritable outil de gestion technico-économique et réglementaire pour notre exploitation. L'utilisation est plutôt simple, il faut par contre se discipliner et rentrer ses données assez régulièrement. En cas de contrôle, l'avantage c'est d'avoir toutes les informations sous la main, avec la possibilité d'éditer des rapports. Pour le suivi de notre exploitation, Atland constitue un véritable tableau de bord.
L'intérêt, c'est aussi d'avoir une application sur internet, qui sécurise l'archivage de nos données. Nous avons déjà eu un ordinateur qui nous a lâchés, nous savons ce que c'est de tout perdre. Et puis nos informations sont directement disponibles pour la coopérative, pas besoin d'envoyer de disquette ou de faire un mail. En retour, la coopérative peut aussi insérer des informations (ndlr : les bons de livraisons, bientôt les bons d'achats) dans Atland ce qui nous évite des ressaisies. A court terme, nous envisageons de passer à la saisie pocket PC ou sur les nouveaux téléphones portables. Actuellement, nous notons sur un carnet pour reprendre ensuite sur Atland. Demain, nous allons encore limiter le papier ».

Maïs fourrage

L'important, c'est de semer tôt

Le semis est une étape essentielle, car une fois terminé, le rendement du maïs fourrage est en grande partie déterminé. L'expérience des deux dernières années prouve que les meilleurs résultats sont obtenus pour les semis les plus précoces. Néanmoins, seules les conditions de sol donnent le feu vert.

Le travail du sol doit créer une structure favorable à la levée et à l'enracinement. Donnez ensuite le maximum d'attention à la protection de la graine et de la jeune plantule pour assurer la densité,… et le maïs fourrage vous le rendra ! Le travail du sol doit créer une structure favorable à la levée et à l'enracinement. Un bon enracinement permet une meilleure valorisation des éléments fertilisants et de l'eau. Les discontinuités dans le profil de sol sont donc à proscrire.
Pour atteindre cet objectif, il est indispensable d'intervenir sur des sols ressuyés avec un minimum de passages.

Meublé en profondeur, rappuyé en surface

«Le but est d'obtenir une terre ameublie en profondeur, rassise sans être trop tassée et suffisamment affinée en surface» explique Bertrand Carpentier, Ingénieur maïs fourrage Arvalis – Institut du Végétal. Les préparations creuses et soufflées sont à éviter car elles limitent le contact plante-sol. Ne pas faire trop faire trop fin en surface, surtout en sol de limon, pour limiter le risque de battance. En cas de roulage, préférer un roulage avant le semis.

Semez tôt

«Pour assurer rendement et qualité, il faut semer tôt, dès que les conditions de sol le permettent», c'est le conseil de Bertrand Carpentier. Suivant les régions, le type de sol et l'exposition de la parcelle, le semis peut démarrer dès le 10 avril si le sol est ressuyé. Semer tôt, avec des variétés de précocité adaptée, est souvent la stratégie gagnante pour plus de rendement et une qualité maîtrisée. En situations à somme de températures limitée, un semis précoce sécurise le taux de MS à la récolte. En région à alimentation hydrique estivale restreinte, un semis précoce permet la floraison et le début de remplissage des grains avant le stress hydrique.
Cependant, ce sont les conditions agronomiques qui doivent dicter le semis et non le calendrier. Si les conditions ne sont pas réunies, ne pas hésiter à différer le semis de quelques jours. En avril, il n'y a pas d'urgence à semer…
Mais inutile de redouter le gel sur plantule : jusqu'au stade 5 feuilles, le bourgeon terminal est sous la surface du sol, et donc protégé.

Densité de semis : attention aux fausses économies

Le maïs est une plante qui ne talle pas et la sous-densité se traduit par une perte de rendement, sans gain de qualité. La densité de culture se raisonne en fonction de l'hybride choisi, des ressources hydriques de la parcelle (+ ou – 5 000 plantes par rapport à la densité normale) et de la destination de la culture (+ 5 000 plantes en fourrage par rapport au grain).
Pour obtenir la densité de culture souhaitée, il est impératif de semer environ 5 à 8% de graines en plus afin de compenser les pertes normales à la levée (graines non germées, attaques parasitaires mineures). Pour le réglage de la densité de semis, mieux vaut vérifier au champ le nombre de graines semées en déterrant quelques mètres (pour une densité de 100 000 graines, il faut 8 graines par mètre linéaire pour un écartement de 80 centimètres entre les rangs).

Mettre les graines au frais

Une levée rapide et homogène garantit un bon départ de la culture. La graine doit être placée au contact de l'humidité de la terre fine dans un sol meuble (aéré) et rappuyé (non creux).
Il est essentiel de mettre les graines à une profondeur régulière, d'environ 4 cm, dans le frais. Trop en surface, elles sont plus exposées aux attaques d'oiseaux et risquent de ne pas germer en cas d'épisode sec. Plus profond, la levée sera plus lente et moins régulière. Pour assurer une profondeur régulière et une répartition régulière des graines sur la ligne, il est indispensable de semer lentement (5km/h) avec un semoir en parfait état (pneus bien gonflés, socs pas ou peu usés, aspiration sans faille).

Fumure starter : l'effet *«coup de fouet»*

La fumure starter est souvent utile car elle apporte un supplément de vigueur au départ de la culture, surtout dans les sols à réchauffement lent. *«L'objectif est de mettre à proximité des jeunes racines l'azote et surtout le phosphore nécessaire à la plantule pour un démarrage rapide»* indique Bertrand Carpentier.
Les granulés solides appliqués à 100-150kg/ha ne doivent pas être positionnés trop près de la graine. La solution idéale est d'enfouir l'engrais à 5 cm du rang de semis et à 5 cm sous la semence avec un équipement spécifique du semoir. La distribution de l'engrais doit être régulière pour éviter les levées hétérogènes (ex : effet de vague sur le rang).

Protéger la graine et la jeune plantule

Contre le risque des ravageurs souterrains, il est recommandé de protéger la graine et la jeune plantule, soit par traitement de semences, soit par application d'un microgranulé insecticide dans l'épaisseur de la raie de semis. L'objectif est de limiter les pertes de densité et de protéger la plantule, et ainsi de garantir le rendement et la qualité. Contre les corvidés, il n'y a pas de solutions vraiment efficaces à part de limiter les risques en évitant tout décalage de semis dans le temps ou dans l'espace.

CONTACTS ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL

Xavier Gautier, Bertrand Carpentier
Service Communication Ingénieur Maïs fourrage
P : 06 80 31 31 53 Tél : 03 22 85 75 69
x.gautier@arvalisinstitutduvegetal.fr
b.carpentier@arvalisinstitutduvegetal.fr

Légumes de plein champs

Le DPU légumes se met en place

A l'issue du Conseil supérieur d'orientation agricole du 23 février 2009, Michel Barnier a précisé les modalités d'application du bilan de santé de la Pac. Parmi les dispositifs annoncés, l'octroi d'un DPU aux surfaces de pomme de terre et de légumes de plein champ pour une enveloppe de 30 millions d'euros. Sa mise en place est prévue en 2010.



Comme l'indique la circulaire ministérielle du 17 mars adressée à tous les départements, tous les légumes de l'organisation commune des marchés des fruits et légumes sont admissibles au nouveau DPU, y compris les tomates, légumes sous tunnels (hors serres fixes), persil et plantes aromatiques, plants de pommes de terre et semences de légumes. Sont exclus la tomate destinée à la transformation, le maïs doux, les pois, les fèves et féveroles.
Le montant unitaire de l'aide sera établi, une fois les demandes déposées. Ce qui est sûr, c'est qu'il sera identique pour tous les types de légumes et qu'il ne pourra pas dépasser 100€/ha. Si la totalité des demandes déposées excède 300 000 ha, le montant unitaire du DPU pourra être inférieur à 100€. En revanche, si les demandes sont inférieures à 300 000 ha, le surplus non consommé de l'enveloppe repartira à d'autres productions.
La période de référence est comprise entre 2005 et 2008. L'année qui sera retenue sera celle dont le montant global des aides sera le plus élevé. Elle pourra être différente d'une exploitation à l'autre.

Concrètement, les producteurs de légumes vont recevoir de l'administration une notification de leurs références individuelles provisoires début avril. Il appartient ensuite aux exploitants de procéder et de transmettre les rectifications avant le 15 mai. La détermination finale du montant de référence sera effectuée, au cours de l'automne 2010.



Alimentation

Farines animales: le retour ?



Plusieurs acteurs européens et la Commission étudient la faisabilité d'un retour des farines animales. On parle ainsi de réintroduire des protéines animales issues de non-ruminants, évitant le cannibalisme (recyclage au sein d'une même espèces). Tel est l'objectif d'une plate-forme réunissant plusieurs organisations européennes représentants tous les maillons de la chaîne alimentaire, des agriculteurs à l'industrie, équarrisseurs et abattoirs compris.

Ces opérateurs font valoir les pertes subies par l'interdiction des farines animales dans l'alimentation des porcs, de la volaille et des poissons d'élevage, pertes estimées à 173 millions d'euros. Ils considèrent ainsi qu'il est peut-être temps de tourner la page de la vache folle. Ils s'appuient aussi sur le fait que l'Autorité européenne de sécurité des Aliments *«juge le risque négligeable»*. La commission européenne pourrait donc effectivement revenir progressivement sur l'interdiction des farines animales, mais elle attend de disposer de disposer de toutes les garanties quant à l'absence de cannibalisme au sein de la chaîne alimentaire.

Race bovine

Une journée pour la parthenaise en Bourgogne

Le syndicat de la race parthenaire de l'Est vient de voir le jour. Il regroupe les éleveurs de la Bourgogne et de ses départements limitrophes qui se sont retrouvés sur l'exploitation de M. et Mme Petit à Seigny (21).



Soixante personnes ont participé à une journée dédiée à la parthenaise, à Seigny dans le canton de Montbard en Côte d'Or.

C'est à Venarey-lès-Laumes, il y a quelques jours, que les éleveurs de parthenaise se sont donnés rendez-vous. La matinée a été consacrée à la constitution du syndicat de *«la race parthenaise de l'Est»*. Ce syndicat a pour territoire d'action la région Bourgogne et ses départements limitrophes. Les statuts ont été finalisés en présence du technicien de l'organisme de sélection ainsi que de sept éleveurs du berceau de la race (Deux-Sèvres). Sur la zone couverte par le syndicat, on dénombre 451 naissances réparties dans 38 élevages en 2009. L'assemblée générale constitutive s'est terminée par l'élection du conseil d'administration composé de 6 membres (Patrick Garnier, Pascal Leroy, Nicolas Lorimier, Arnaud Petit, Philippe Piot et Joseph Sambon). Les portes de l'exploitation de M. et Mme Petit à Seigny étaient ouvertes l'après-midi afin d'accueillir les éleveurs de la race et les éleveurs intéressés. La présence de différents acteurs de la filière a permis de réfléchir à l'organisation de la commercialisation des animaux de boucherie. Les jeunes bovins sont réservés à l'exportation tandis que les femelles seront valorisées en boucherie traditionnelle. Une soixantaine de personnes était présente pour la visite de l'exploitation. Après une présentation de la race, les visiteurs ont pu voir les différentes catégories d'animaux en commençant par les vaches fraîchement vêlées pour finir par les animaux en cours de finition. Le syndicat remerciera toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette journée, partenaires de l'exploitation et de la race, éleveurs, techniciens, ainsi que Marc Frot.

LE SYNDICAT RÉGIONAL DE «LA PARTHENAISE DE L'EST»

▶ Les principales caractéristiques de la race



La parthenaise est une race bovine qui fût quasiment éteinte dans les années 1980 avec 7000 vaches. Puis, à force de sélection sur la viande, celle-ci a pris un essor très important pour voir ses effectifs multipliés par cinq en 20 ans pour atteindre aujourd'hui 36 000 vaches en production. 12 000 de ces vaches (33%) sont suivies par le contrôle de performances réparties dans 230 élevages, 50% des animaux sont localisés dans le berceau de la race, 43% dans le Pays de Loire et les 7% restants sont disséminés sur le reste du territoire français. Grâce au suivi de ces animaux, on peut mettre en avant ses grandes qualités d'élevages que sont la bonne fertilité, une bonne capacité d'allaitement et une assez bonne aptitude au vêlage avec 9% de vêlages assistés dont 5% de césariennes. Quant aux aptitudes bouchères, les animaux ont un développement musculaire exceptionnel avec un fort pourcentage de morceaux nobles et un squelette très fin. Le poids de carcasse des jeunes bovins de 12 mois se situe aux environs de 340-360 kg, 420-450 kg pour les JB de 14 à 16 mois et 480 kg en moyenne pour les femelles, 95% des carcasses étant classées E et U. Le rendement carcasse est donc de l'ordre de 60 à 65% et le rendement de viande nette aux environs de 80%, ce qui explique la très bonne valorisation des carcasses.

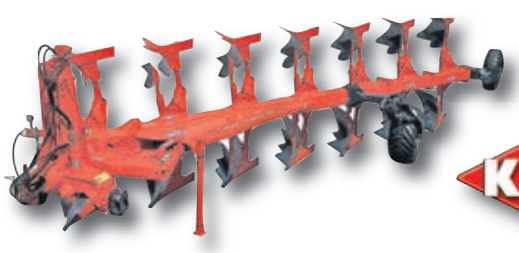
FINANCEMENTS EXCEPTIONNELS
jusqu'au 30 avril 2010 !





FINANCEMENT
3 campagnes à 0%*
sur l'ensemble de la gamme sol et herbe

FINANCEMENT
5 campagnes à 0%*
sur l'ensemble de la gamme élevage



KUHN



* sous réserves d'acceptation du dossier

Sarl GIACOMEL
Auxonne
03 80 27 08 00

Ets MORISOT
Terrefondrée
03 80 81 01 56

Sarl PRIEUR
Juilly
03 80 97 09 28

Ovins rustiques

L'exemple particulier de Richard Lancien à Decize

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec l'Association des moutonniers de la Nièvre (AMN), organisait une journée technique le 19 mars chez un éleveur de brebis Rava et Blanche du Massif Central.



Richard Lancien a fait visiter ses serres aménagées en bergerie à une douzaine d'éleveurs ovins nivernais, dont François Bourdon, le président de l'AMN.

Richard Lancien a accusé le coup. En 2008, il a perdu 153 brebis à cause de la FCO. Pour reconstituer son cheptel, il s'est orienté vers une race rustique mieux adaptée à son exploitation que les brebis charollaises. En novembre de cette même année, il a acquis 98 brebis rava (dont une partie suitée d'agneaux croisés charollais) et 80 blanche du Massif Central. En 2010, il a déclaré une troupe de 800 brebis à l'aide ovine, dont 150 rava ou BMC, 56 agnelles de mêmes races, 15 brebis Charmoise et le reste en brebis de pays ou croisées Charmoise. L'éleveur de Decize, qui est un cas particulier chez les moutonniers nivernais, ambitionne maintenant d'atteindre les 1 200 brebis en 2010, en installant son fils Julien avec lui sur l'exploitation. Il compte beaucoup sur de nouvelles brebis rustiques dont les qualités maternelles et les capacités de désaisonnement naturel lui permettront d'étaler les agnellages et d'améliorer les conditions de travail. La douzaine d'éleveurs présents à la journée technique a pu vérifier l'esprit novateur de Richard Lancien, dont la troupe est pour le moment abritée sous les serres qui servaient encore récemment au maraîchage.

Des atouts naturels

Christophe Rainon, le conseiller de la Chambre, avait apporté avec lui un document qui précisait les spécificités de ces brebis rustiques, habituellement élevées en région de montagne ou dans des zones sèches ou difficiles. Plus solides, elles se caractérisent par leur faculté de marche, leur capacité à "*faire l'accordéon*" mais aussi aux longs séjours en bergerie. Elles possèdent aussi de grandes qualités maternelles et, de plus, leur désaisonnement naturel permet d'espérer jusqu'à 3 agnellages en deux ans. Même si leur principal point faible reste la conformation qui oblige à croiser ces femelles avec des béliers de races très conformées (A la Sicafome, les croisés charmoise sont souvent jugés trop petits, les croisés rava pas assez conformés), Richard Lancien trouve dans ses animaux des spécificités qui s'adaptent particulièrement à son élevage.

E.C.

En bref

A l'initiative de l'Association pour le développement de la production agricole de la Nièvre (ADPA 58), dont Angélique Denard assistait à la journée technique ovine, une réflexion est actuellement en cours afin d'aboutir à la création d'ici 2011 d'une organisation de producteurs non commerciale (OPNC) pour les moutonniers bourguignons. Sur le modèle de ce qu'elle fait déjà pour les éleveurs bovins, l'ADPA souhaite mettre en relation les éleveurs et les acheteurs que sont les négociants,les bouchers et les sociétés d'abattage. Depuis l'entrée en vigueur de l'aide ovine (21 euros par brebis), les éleveurs qui ne pratiquent pas la vente directe peuvent passer par un groupement s'ils veulent bénéficier des 3 euros de prime supplémentaire. La contractualisation les oblige à commercialiser au moins75% en volume de leurs animaux aux membres du collège acheteurs de leur structure, dont au moins 50% à 3 acheteurs désignés en début de campagne. Avec ce projet, l'ADPA vise les éleveurs qui travaillent avec le commerce privé afin qu'ils bénéficient d'un statut d'adhérent d'organisation de producteurs reconnue par les pouvoirs publics.

Assemblée générale de la Cecna

Génétique : des avancées garantes d'avenir

L'assemblée générale de la CECNA s'est tenue le 11 mars dernier. Un objectif pour la coopérative migennoise : être à la pointe des évolutions de la génétique, dans l'intérêt des éleveurs.

«*Même si les premiers mois de 2010 laissent entrevoir certaines améliorations, le contexte restera toujours difficile*». Le président de la CECNA, Pascal Beets, s'est voulu prudent, dans son rapport d'activité lu aux adhérents de la coopérative présents à l'assemblée générale. Baisse des inséminations, augmentation des coûts…, la CECNA a souffert d'une année 2009 particulièrement difficile en général pour ce secteur d'activité. Les avancées de la génétique offrent toutefois de belles perspectives pour la coopérative. Avec notamment la poursuite de l'apport de la génomique en Prim'Holstein, qui va augmenter la précision des index du fait de l'arrivée de nouvelles puces «*Illumina*» chargées de décoder les gènes, 10 fois plus puissantes (identification de 600 000 marqueurs, détection de marqueurs multi races). Si aujourd'hui la fiabilité des index génomiques oscille entre 0,50 et 0,65, l'on devrait approcher demain le chiffre de 0,80.

Des inséminations à la baisse

Les chiffres rapportés par le directeur de la coopérative, Olivier Darasse, font apparaître une baisse de l'activité pour l'année qui vient de s'écouler. 1 592 éleveurs ont fait appel à l'insémination lors du dernier exercice : un chiffre en diminution de 8%, dans un contexte baissier apparu depuis une décennie. Les IAP totales pour leur part, enregistrent une baisse de 5,5% avec 57 505 inséminations. On remarque une diminution de plus de 10% des inséminations Charolais race pure. Les inséminations Prim'Holstein sont également à la baisse, avec 1909 actes de moins pour 2009 (-5,53%). La baisse moyenne annuelle pour cette race depuis 11 ans approchant les 8%.

Activité porcine : dans un contexte de baisse de production générale de l'insémination en France, la filière se maintient, avec 715 doses supplémentaires vendues (+1%). Au total, 112 éleveurs utilisateurs, répartis sur 11 départements. Les activités ovine et caprine restant marginales : 20 éleveurs et 1 149 inséminations réalisées pour la première, 39 éleveurs et 1 145 IAP, pour la seconde.

Autres services associés à la reproduction

On constate une petite baisse des synchronisations des chaleurs : 10 366 contre 10 375 l'an passé (-3%). L'activité se maintenant toutefois à un niveau important, avec comme principal utilisateur : Coop de France. En dépit d'une petite baisse d'1%, le service «*constats de gestion*» maintient la forte progression apparue déjà l'an passé en race bovine, avec 58 948 constats.

Parmi les autres services proposés par la CECNA : le «*suivi de reproduction lait*». Un service qui se développe et donne satisfaction aux éleveurs, permettant, par des passages réguliers des inséminateurs, de vérifier l'aptitude de la femelle à être inséminée. La mise en place d'un suivi de reproduction «*allaitant*» devant se développer à l'automne prochain.

En dépit d'un contexte difficile, l'accompagnement de la Cecna au contexte économique pour les éleveurs se poursuit : maintien des tarifs, promotions à l'insémination d'été, mise en place de tarifs conventionnels sur les taureaux. A noter que plus de 100 000€ ont été reversés dans le cadre de la redistribution des bons «*Fidel'IA*».

Intensification des partenariats en 2010, notamment avec la Cialyn (développement et valorisation des techniques) et la Caiac (audit repro et suivi).

DOMINIQUE BERNERD

sarl SIMONNET 58160 Saint Ouen sur Loire

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: simonnet.sarl58@orange.fr

mercredi 31 mars 2010
> JOURNÉE promotionnelle

RATELIER CIRCULAIRE* 340 €HT
BARRIÈRE D'HERBAGE 2 à 3 m. 85,12 €HT
3 à 4 m. - 4 à 5 m. - 5 à 6 m.

MATÉRIEL NEUF FIN DE SÉRIE

- Barrière de strabulation
- Ratelier ovin
- Cage de contention
- Boisseau
- Libre-service oblique

Remise 15 à 25%

PRÉSENTATION couloir de contention, clôture électrique

*Dans la limite du stock disponible

L'Éleveur Bourguignon
21320 POUILLY en AUXOIS
Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Lutte contre les vers de la grappe

La confusion comportementale des tordeuses à l'étude

La perturbation du comportement des insectes ravageurs est déjà une réalité avec la confusion sexuelle. D'autres pistes sont explorées comme la confusion de ponte ou la méthode "Attract and Kill".



La lutte par confusion sexuelle souffre de plusieurs freins dont son coût et d'une efficacité limitée liée à une diffusion insuffisante des phéromones. Sur ce dernier point, BASF Agro promet la mise au point d'une nouvelle méthode.

"*La lutte par confusion sexuelle est l'exemple le plus abouti et le plus fonctionnel de la confusion comportementale puisque cette technique est homologuée pour la lutte contre les vers de la grappe en France depuis 1995*", explique Denis Thiéry, chercheur à l'UMR santé végétale de l'INRA de Bordeaux. Cette méthode consiste à saturer l'environnement des tordeuses de la grappe en phéromones de synthèse dans le but de désorienter les mâles et d'empêcher la rencontre des papillons d'eudémis ou de cochylis. La réduction du nombre d'accouplements entraîne celle du nombre d'œufs fertilisés et donc de chenilles. Malheureusement, cette technique, très séduisante et respectueuse de l'environnement, ne concernait en 2009 que 2% du vignoble. "*Un des freins majeurs",* reconnaît Pierre Antoine Lardier, responsable pôle cultures spéciales chez BASF Agro *"est le coût de la méthode qui oscille entre 160 et 240 euros/ha alors qu'un traitement insecticide coûte environ 140 euros/ha*".

Des parcelles d'une taille minimale de 5 hectares

Deux autres freins sont à prendre en compte selon Pierre Antoine Lardier : "l*a nécessité de travailler sur des parcelles d'une taille minimale de 5 hectares (ce qui implique une démarche collective) et le fait que ce soit une méthode préventive où l'investissement se fait en début de saison indépendamment de la pression*". Denis Thiéry souligne par ailleurs, l'intérêt d'améliorer la diffusion pour une efficacité supérieure. Sur ce point, BASF Agro précise qu'une nouvelle méthode devrait être mise au point.

Délocaliser les pontes

"*La confusion de ponte utilise également le comportement des insectes, en l'occurrence des femelles qui sont leurrées lors de la ponte. Elle peut être très prometteuse chez les insectes dont les chenilles sont peu mobiles comme les vers de la grappe*", explique Denis Thiéry. L'objectif est d'une part de délocaliser les pontes en incitant les femelles à ne plus pondre sur leur site naturel de ponte que sont les grappes et d'autre part de rendre attractifs d'autres sites non sensibles aux dégâts. "*A l'UMR Santé Végétale de l'Inra de Bordeaux, nous avons caractérisé des molécules répulsives qui sont en fait des marqueurs de site de ponte produits par les femelles lors de la ponte. Dans le même temps, nous travaillons à la mise au point de stimulants de ponte extraits de la Daphné qui pourraient être appliqués sur des fausses grappes par exemple à disposer dans le vignoble*", précise Denis Thiéry. "*L'Attract and Kill*" consiste à fabriquer des fausses femelles (polymère imprégné de phéromone). Déposées sur les sarments, des gouttes de ce polymère traitées avec un insecticide de contact permettent de tuer les mâles. "*Cette technique a été particulièrement expérimentée en* Suisse *à Changins*", indique Denis Thiéry, "*elle donne des résultats intéressants en arboriculture. En revanche, les résultats ont été décevants au vignoble. L'explication pourrait venir du trop faible nombre de mâles attirés*". Par ailleurs, cette technique a aussi ses limites sur le plan environnemental "*car les gouttelettes déposées sur les sarments sont imprégnées d'insecticides*". Quelles que soient les méthodes qui seront mises en œuvre demain dans la lutte contre les tordeuses, elles nécessiteront un changement de comportement de la part des viticulteurs compte-tenu des standards d'efficacité auxquels ils sont habitués. Elles auront aussi un coût qui nécessitera d'être "*supporté*" si on souhaite que ces nouvelles solutions plus respectueuses de l'environnement se développent réellement. **I. Montigaud**



Perspectives

Les promesses de la lutte biologique

La lutte biologique avec des auxiliaires apparaît comme une piste prometteuse, souligne Denis Thiéry. Deux voies sont envisageables : l'aménagement de l'agrosystème avec une régulation naturelle des insectes ou la lutte biologique intrusive avec l'introduction d'auxiliaires. Si les essais conduits il y a quelques années avec des trichogrammes se sont avérés d'efficacité insuffisante, en revanche quelques parasitoïdes de chenilles semblent avoir un très fort potentiel de contrôle. " C'est le cas d'un Hyménoptère Ichneumonide du nom de Campoplex capitator. On le trouve dans les vignobles européens et il semble très efficace au printemps, des essais ont montré qu'il pouvait tuer jusqu'à 80 % des chenilles dans une parcelle. " Le problème pour l'heure est qu'on ne sait pas élever durablement et en grande quantité ce parasitoïde…
Mais l'Inra de Bordeaux y travaille.

Remorques agricoles

Des règles strictes pour une homologation à 40 km/h

Pour circuler à 40 km/h, les véhicules agraires réalisent un parcours du combattant, essentiellement pour ce qui concerne le freinage.

Depuis le 1er mars 2006, la vitesse maximale des véhicules agricoles remorqués a été portée de 25 à 40 km/h. Cette nouvelle réglementation offre la possibilité aux agriculteurs d'exploiter pleinement les potentialités de leur tracteur pouvant rouler à 40 km/h. Le seul changement réglementaire imposé concerne le freinage. En effet, si le passage de la vitesse maximale des remorques de 25 à 40 km/h est multipliée par 1,6, l'énergie cinétique emmagasinée par le convoi à pleine vitesse est quant à elle multipliée par 2,56. Pour arrêter une même remorque à 40 km/h sur une distance semblable à une remorque traditionnelle lancée à 25 km/h, la puissance de freinage doit être 2,5 fois plus importante qu'une remorque classique.



Photo: L Vimond

Pour arrêter une même remorque à 40 km/h sur une distance semblable à une remorque traditionnelle lancée à 25 km/h, la puissance de freinage doit être 2,5 fois plus importante.

Trois types de frein

Aussi, la réglementation distingue trois types de freinage : les freins de service, de stationnement et d'urgence. Le premier permet de freiner le véhicule, lorsque le conducteur appuie sur la pédale progressive du tracteur. Sur les véhicules limités à 25 km/h, le frein de service doit être en mesure de stopper le véhicule sur une distance maximale de 10 mètres, ceci dès la vitesse de 20 km/h.

Sur un véhicule à 40 km/h, la nouvelle réglementation impose des essais dynamiques sur piste, à froid et à chaud. À froid, la force de freinage doit être supérieure à 50 % à la somme des charges techniquement admissibles par essieu : c'est ce que l'on appelle l'efficacité de freinage. Après échauffement des freins, cette efficacité ne doit pas être réduite à moins de 60 % de celle mesurée à froid, ni descendre en-dessous de 37,5 %. A ces contraintes, s'ajoute le fait que, les roues ne doivent en aucun cas se bloquer et que le frein de service doit intervenir moins de 0,6 seconde après son actionnement.

Concernant le frein de stationnement, qui maintient le véhicule remorqué et dételé en place, les textes exigent, comme pour les véhicules à 25 km/h, l'immobilité du véhicule isolé sur une pente à 18 %.

Ayant pour rôle de stopper le véhicule remorqué en cas de rupture d'attelage, le frein d'urgence doit être présent sur la plupart des véhicules à 25 km/h. Il se reconnaît généralement à une cordelette ou une chaînette reliant le tracteur à une crémaillère actionnant le câble des freins. Sur les véhicules autorisés jusqu'à 40 km/h, il doit être actionné dès la rupture d'attelage et présenter une efficacité de freinage supérieure à 13,5 %.

LUDOVIC VIMOND

Le circuit de freinage

Lors de l'attelage d'une remorque à freinage pneumatique, l'opérateur branche deux flexibles, un jaune, dit de commande, et un rouge, dit d'alimentation. En permanence, ce dernier alimente en air sous pression les réservoirs et les valves relais. L'autre flexible commande l'ouverture des valves relais et module la pression d'air dans les vases, actionnant plus ou moins les freins.

A noter

Remboursement de la taxe sur les produits pétroliers (TIC)

Retour des dossiers avant le 15 mai

Le dispositif de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIC) applicable au fioul domestique et au fioul lourd ainsi qu'à la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TIGCN) a été reconduit pour l'année 2009.

La présente campagne de remboursement concerne la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009.

- 5 € par hectolitre pour les quantités de gazole acquises entre le 1er janvier au 31 décembre 2009 ;
- 16,65 € par tonne pour le fuel lourd acquis entre le 1er janvier au 31 décembre 2009 ;
- 1,071 € par millier de kilowattheures pour les volumes de gaz acquis entre le 1er janvier au 31 décembre 2009.

La procédure de remboursement concerne :

- les exploitants agricoles à titre individuel ou sociétaire,
- les entreprises de travaux agricoles et forestiers,
- les coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole (Cuma),
- les autres sociétés ou personnes morales ayant une activité de production agricole.

Les formulaires relatifs à l'année pourront être retirés à partir du 29 mars 2010:

- **Pour la Cote d'Or**, auprès de la Chambre d'agriculture et de la DDT de la Côte d'Or. Ils peuvent également être téléchargés à partir du site Internet de la DDT(1) de la Cote d'Or
- **Pour la Nièvre**, auprès de la Chambre d'agriculture et de la DDT de la Nièvre. Ils peuvent également être téléchargés à partir du site Internet de la DDT(2) de la Nièvre

Un seul exemplaire, pour les trois demandes (fuel domestique, fuel lourd et gaz naturel). Les demandeurs devront indiquer séparément leur consommation des premier et second semestres 2009 sur la même demande. Pour chaque type de remboursement, il n'est accepté qu'une seule demande par personne ou société, toutes demandes multiples seront rejetées. Les dossiers complets doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Pour la Cote d'Or : Direction régionale des finances publiques de la Côte d'Or. Cellule remboursement TIC - TICGN. 1 bis Place de la Banque. 21042 Dijon Cedex

Pour la Nièvre : Centre des finances publiques. Trésorerie générale. Cellule remboursement TIC-TICGN. 12, rue Henri Barbusse. 58000 Nevers

NB : Les demandes de remboursement de l'année 2009 doivent être déposées avant le 15 mai 2010.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

(1) http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr.
(2) http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr

En bref

Groupe Méthivier Éric Clément, nouveau vendeur à Toucy



Depuis 5 ans dans le groupe Méthivier où il était commercial à la base Sonobi d'Egreville, Eric Clément rejoint la force de vente de Toucy. Ce fils d'agriculteur de 39 ans originaire du Loiret a toujours œuvré dans le machinisme fort de son BTS machinisme obtenu à Somme Suippe suivi d'un BTS action commerciale. Il sera chargé de la vente de la gamme New Holland ainsi que des marques distribuées par le groupe Méthivier à Toucy.

Yonne Agri-Groupe Méthivier Mickael Mérat, nouveau vendeur à Joigny



Depuis le début de l'année, Yonne Agri renforce son équipe avec l'arrivée d'un nouveau vendeur, Mickael Mérat, 24 ans, fils d'agriculteur. Mickael est titulaire d'un BTS ACSE suivi d'un contrat de spécialisation agroéquipement effectué à la Sonobi où il exerçait ses fonctions de vendeur jusqu'en fin d'année. Il est chargé de la promotion des matériels de marques référencées ou labellisées de l'enseigne Promodis. L'arrivée de ce vendeur coïncide avec le changement de locaux prévu au printemps.

SA Naudot-Mazeron Premières portes ouvertes pour le constructeur de Magny

Prévues initialement mi-février, mais perturbées par la neige, les portes ouvertes de la SA Naudot-Mazeron à Magny près d'Avallon, se sont finalement déroulées les 4 et 5 mars. C'est la première fois depuis que Patrick Naudot est aux commandes de l'entreprise que le constructeur de matériel d'élevage et de contention invite les éleveurs du secteur à visiter l'usine. «*C'est un moyen de faire connaitre l'étendue de notre gamme exposée sur notre plate-forme*» explique Sébastien Clause, responsable commercial. «*Le dialogue avec les utilisateurs nous permet également d'écouter leurs besoins et d'améliorer sans cesse nos produits*». Depuis quelques années, l'entreprise qui emploie 45 salariés, a développé une gamme importante de matériels de contention : cage réglable en largeur au gabarit de l'animal, cage de parage, cage à césarienne, cercle de contention, couloir mobile... autant d'outils qui permettent aux éleveurs de gérer leurs troupeaux à moindre effort et surtout avec plus de sécurité. D'autres portes ouvertes devraient être organisées à l'automne a d'ores et déjà annoncé Patrick Naudot.





Nièvre

Votre déclaration Pac 2010

La déclaration PAC doit être déposée à la direction départementale des territoires (DDT) entre le 1er avril et le 17 mai 2010. En 2010, la priorité est donnée à la télé-déclaration : télé-déclarer est simple, rapide et sécurisé.
Vous pouvez télé-déclarer :
en vous connectant chez vous sur le site Telepac : https://www1.telepac.agriculture.gouv.fr/ ;
lors de l'un de vos passages à la DDT (site du 24, rue Charles Roy à Nevers), du 1er avril au 17 mai, des ordinateurs seront à votre disposition et un agent du SEA sera là pour vous assister ; dans les Cyber-bases sur rendez-vous pendant le mois d'avril, de 9 heures à 16 heures la DDT sera présente pour vous aider à télé-déclarer. Vous pourrez prendre rendez-vous en contactant la DDT au 03 86 71 71 71 (le matin uniquement).
Château-Chinon : Collège 2, rue Cortona lundis 12 - 19 - 26 avril
Corbigny : Collège départemental Noël Berrier - 1, rue Augenay mardis 6 - 13 - 20 - 27 avril
Cosne Cours/Loire Collège René Cassin rue Champ du Cormier jeudis 8 - 15 - 22 - 29 avril
Dornes Collège 38, route de
Decize mardis 6 - 13 - 20 - 27 avril
Luzy Centre social 12, avenue
Marceau mercredis 7 - 14 - 21 - 28 avril
Montsauche Collège 5, rue du 8 mai 1945 mercredis 7 - 14 - 21 - 28 avril
Moulins-Engilbert Collège 4, avenue de la Gare jeudis 8 - 15 - 22 - 29 avril
Pouilly/Loire Collège Chemin des Guillerault lundis 12 - 19 - 26 avril
Pour télé-déclarer, vous devez vous munir de votre numéro Pacage et de votre code d'accès à Télépac. Ces informations figurent sur le courrier *«notification des DPU 2009»* que vous avez reçu fin novembre 2009.
La DDT pourra vous assister lors de votre télé-déclaration. Les exploitants ne souhaitant pas télé-déclarer eux même, pourront s'adresser au réseau CER ou à la Chambre d'agriculture pour une prise en charge complète de cette télé-délaration.
Pour les exploitants qui souhaitent continuer à faire une déclaration papier, vous pouvez :
Vous rendre dans les Cyber-bases, sur rendez-vous, pendant le mois d'avril, aux jours et horaires indiqués ci-dessus ; Déposer votre dossier «papier» en DDT.

Développement durable dans l'Yonne

La semaine du développement durable du 1er au 7 avril



Bineuse mixte sur maïs. Un pulvérisateur est combiné à la bineuse à dents: il permet d'intervenir en traitement localisé sur le rang complétant le travail de la bineuse dans l'inter-rangs

La Chambre d'agriculture de l'Yonne et les agriculteurs du département organisent du 1er au 7 avril la Semaine du Développement durable. Pour plus d'informations, consultez notre site www.yonne.chambagri.fr

A l'instar de l'année dernière, la Chambre d'agriculture de l'Yonne répond à l'invitation du ministère du Développement durable pour promouvoir, sensibiliser et inciter chacun à adopter des comportements plus responsables.
Forte du succès de l'édition 2009, la Chambre d'agriculture reconduit pour 2010 des actions de développement, d'information et de communication dans le cadre de cette semaine nationale.
Parce que l'agriculture s'appuie sur une analyse fine des potentialités qu'offre la nature, les agriculteurs sont profondément investis dans l'entretien et l'enrichissement de leur environnement. C'est donc naturellement que nos actions et celles des agriculteurs viendront illustrer la semaine du développement durable.
Si le respect de l'environnement est l'axe le plus médiatisé du concept de développement durable, il s'agit, sans le minimiser, de ne pas oublier les finalités humaines d'une telle prise en compte : vivre de son activité économique au bénéfice des hommes et des femmes qui attendent de leur agriculture qu'elle les nourrisse avec des produits de qualité.
Ainsi les solutions et actions que conduit la Chambre d'agriculture en la matière visent à permettre à chaque agriculteur de trouver les solutions adaptées à son projet d'entreprise et à son environnement. Elles vont de la recherche, diffusion de références en matière de conduite des cultures et d'agro-équipement jusqu'à l'accompagnement à la conversion à l'agriculture biologique.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

En bref

Au programme : 6 rendez-vous

« Systèmes de culture innovants »
Essais pluri-annuels visant à tester des systèmes de culture plus durables par la modification des rotations mises en place et par la réduction de l'utilisation d'intrants sur chaque culture de la rotation.
Présentation du dispositif et des objectifs poursuivis, présentation des résultats (performances économiques, sociales et environnementales) du système de culture testé, échanges et discussion avec l'agriculteur et le conseiller chargé de la conduite de l'expérimentation (points forts et points faibles du système de culture testé, difficultés rencontrées, solutions…) et visite des parcelles.
· Le vendredi 2 avril matin au lycée agricole La Brosse
Rotation testée depuis 2008 : pois d'hiver - colza - blé - escourgeon - chanvre - blé - orge de printemps.
Contact : Aurélie Blondon, Tél : 03 86 94 28 49.
· Le mercredi 7 avril après-midi à Lézinnes chez Jérôme Lacroix :
Rotation testée colza - blé - orge de printemps ou tournesol - blé - escourgeon ou pois d'hiver.
Contact : Jean-François Dobrecourt,
Tél : 03 86 34 23 48.
· Le mercredi 7 avril matin à Courgenay chez Gérard Masson :
Rotation testée : pois d'hiver - colza - blé - orge de printemps - tournesol - blé.
Contact : Eric Bizot, Tél : 03 86 64 33 05.

2 essais «colza associé»
Cette technique consiste à semer en association à du colza une autre espèce gélive (pois, féverole, sarrasin,…) dans l'objectif de concurrencer rapidement les adventices, de fournir de l'azote au colza, d'améliorer la structure du sol.
· le vendredi 2 avril après-midi
à Saint Privé chez Eric Boulet.
Contact : Christophe Vivier, Tél : 03 86 94 22 26.
· le vendredi 2 avril matin à Chigy chez Thierry Aymonin.
Contact : Gaëlle De Nardo, Tél : 03 86 64 33 05.

Découverte de l'agriculture biologique
Présentation de l'exploitation, des techniques de production, des aides à la conversion, de la rentabilité des systèmes en bio, des filières existantes…
· Le vendredi 2 avril à Laduz, chez Francis Houchot de 9h00 à 17h30
Inscription par téléphone pour le déjeuner avant le 29 Mars
Contact : Guylain Degryse, Tél : 03 86 94 82 90.

Le récupérateur de menue paille
Récupération d'une partie des graines d'adventices et valorisation d'un sous-produit.
· Le mercredi 7 avril à Villefargeau chez Thierry Rouger.
Contact : Esther Huot Tél : 03 86 94 28 45.

Le Chanvre et ses utilisations
La culture du chanvre s'inscrit parfaitement dans une politique de développement durable. Elle offre de multiples intérêts :
- agronomique et environnemental
- écologique
- économique
· Le vendredi 2 avril au matin au Lycée agricole de la Brosse.
Contact : Aurélie Blondon Tél : 03 86 94 28 49.

Le photovoltaïque
Réfléchir à un projet photovoltaïque sur des bâtiments professionnels agricoles (aspects techniques, économiques et juridiques).
Deux demi-journées en salle :
· Le vendredi 2 avril,
2 visites d'exploitations,
· Le mardi 6 avril, l'une dans le nord de l'Yonne, l'autre dans l'Auxerrois.

Contact : Vincent Gallois, Tél : 03 86 94 26 34
Si l'une ou l'autre de ces manifestations vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact, nous vous préciserons modalités, lieux et horaires.



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 12 mars

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,51 du 1er au 15 mars et de 7,44 du 16 au 31 mars pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	mars-juin	96,00	T C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	mars-juin	108,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	mars-juin	104,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	mars-juin	100,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	mars-juin	143,00	N C
Sud-Ouest	normes semoulières	mars	133,00 à 135,00	N C, selon départ

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	63kg/hl	mars-juin	90,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	mars-juin	81,00	N C
Sud Est	68-70kg/hl	mars-juin	108,00	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		mars-juin	115,00	N C
Sud Est		INC		

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	50-51kg/hl	mars-avril	77,00	V C
Haute Saône	50kg/hl	mars-avril	77,00	V C

Céréales France (disponible ou rapproché) 12 mars

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir (sans garantie) : 88,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 99,00; Blé standard Rendu Rouen A.R. : 107,50; Orge de Mouture Rendu Rouen A.R. : 90,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir: 78;00; Maïs FOB Rhin (mars) :127,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire: 305,00; Pois Départ Oise: 150,00; Colza Rendu Rouen (avril) : 291,00; Colza FOB Moselle (Euronext- fév) : 295,50.

Pailles et fourrages 17 mars

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (rendu, sous abris) 300-400 kg :40 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est
Balles de 20-25 kg à l'abri,**région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme :** inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg toutes régions, à l'abri : 40 E/t.
Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc.balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif
1ère coupe : inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale

FRANCE (DISPONIBLE OU RAPPROCHÉ) En Euro/tonne

	19 mars	12 mars
Blé fourrager Départ E-et-L *sans garantie*	97-98	88
Blé meunier Départ E-et-L	100	99
Blé standard Rendu Rouen A.R.	110,5	107,50
Blé standard Rendu Rouen N.R. (oct./déc.)	115	115
Orge de Mouture Rendu Rouen (rapp.) A.R	90	90
Orge de Mouture Dép. E.-et-L (rapp.)	80-81	78
Maïs FOB Rhin (mars)	127	127
Tournesol Rendu Saint-Nazaire	320	305
Pois Départ Oise	148	150
Colza Rendu Rouen (avr.)	294	291
Colza FOB Moselle (Euronext-mai)	294,75	295,50

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : Les cours affichent une belle reprise.

INDICATEURS DE PRIX
Blé tendre :

Cette semaine est marquée par un retour à la fermeté des céréales après une longue période de recul des cours. Cette embellie est surtout le fruit de la parité euro/dollar favorable aux exportations européennes de blé notamment. En oléagineux, les cours profitent de la santé du pétrole et d'une demande européenne présente.

Blé tendre : reprise des cours portée par l'export

Le marché du blé tendre français retrouve des couleurs cette semaine avec un retour de la fermeté. Le recul de l'euro face au dollar dope la demande en céréales européennes. Les exportations de blé se portent d'ailleurs bien avec un volume de 488.333 t de certificats délivrés par Bruxelles dont 218.271 t la semaine dernière. Les exportations de l'UE s'élèvent ainsi à 12,7 Mt depuis le début de la campagne dont 5.61 Mt d'origine française. La Tunisie a acheté 25.000 t de blé et des appels d'offre ont été passés de la part de l'Iraq et de la Lybie. On notera le premier chargement depuis 25 ans de 66.000 t de blé français à destination de la Thaïlande. L'activité sur l'hexagone est des plus limitées. La nutrition animale est peu présente et la meunerie se concentre plus sur la récolte à venir.

Blé dur : stables à haussiers

L'appel du gouvernement algérien à cesser les importations de blé inquiète les professionnels mais n'a pas encore trop d'incidence sur les cours. Ceux-ci sont stables à haussiers sur un marché ou l'activité reste limitée.

Orge fourragère : toujours peu orientée

Le marché de l'orge fourragère reste déserté par les acheteurs. Les cours ne profitent pas de la hausse enregistrée pour les autres céréales. L'intervention demeure un débouché important. A ce jour, 56.446 t d'orge de mouture ont été offertes à l'intervention, pour un total s'élevant à l'échelle française à 1.007.791 t depuis le début de la campagne sur les 4.261.651 t offertes à l'échelle de l'UE à 27.

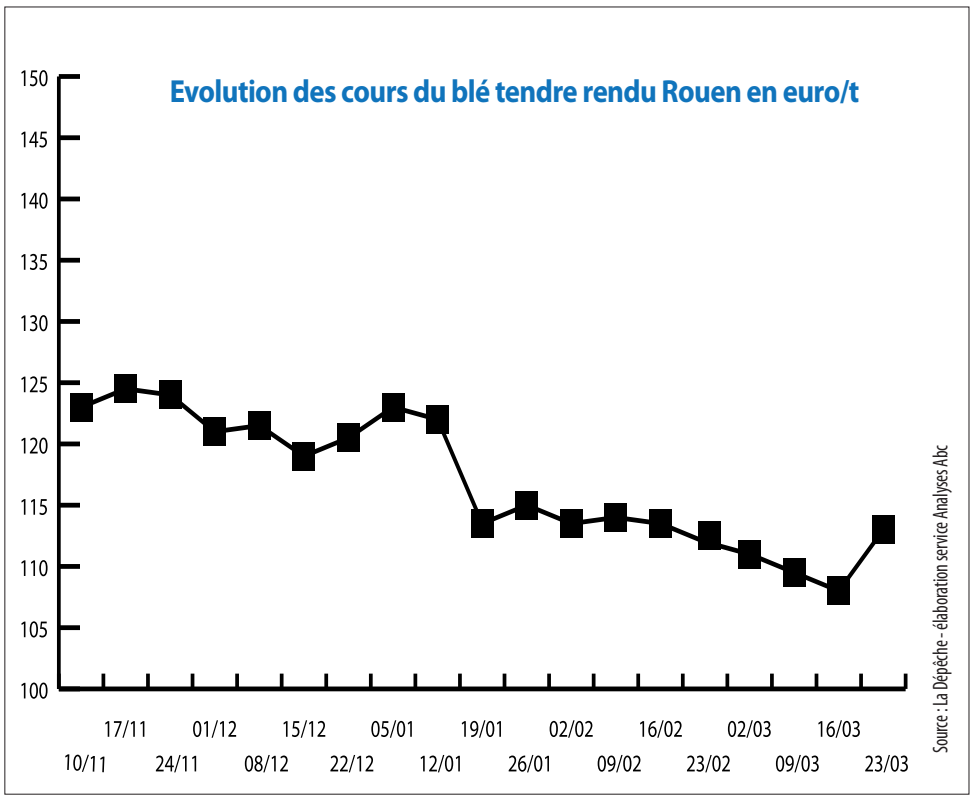
Maïs : hausse
Le maïs profite de la tendance haussière observée sur le marché du blé et affiche des cours en hausse par rapport à la semaine précédente. L'activité reste toutefois réduite à quelques échanges au niveau des places portuaires et de l'amidonnerie, mais les volumes contractés sont peu importants.

Orge de brasserie : échanges en orges de printemps
Alors que les orges d'hiver sont totalement délaissées, les productions de printemps sont demandées et génèrent des transactions. Concernant la récolte 2010, on note un fort attentisme de la part des organismes stockeurs, plus concentrés sur l'évolution des semis que sur les échanges.

Colza : dopé par la demande et le pétrole

La reprise en pétrole et surtout une demande européenne soutenue et constante ont permis de raffermir les prix des graines de colza.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

Commission interdépartementale de Dijon Bovins destinés à l'engraissement du 1er au 07 mars

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE Cot Reg.	Diff.	SEMAINE EN COURS Cotation	Ecart	MARCHES Moulins-Engilbert			Sancoins		St Christophe			Châteaumeillant			Bourg en Bresse		
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC		200-250	INC	INC	200-250	INC	-300	INC	INC	200-250	INC		200-250	INC	
			U	2,68	=	2,72	0,04		2,80	3,27		3,05		2,65	2,93		3,05-3,21			INC	
			R	INC		INC			INC	INC		2,95		2,23	2,65		INC			INC	
		300	E	INC		INC		250-300	INC	INC	250-300	INC	300-350	INC	INC	250-300	INC		250-300	INC	
			U	2,62	=	2,62	=		2,75	2,95		2,82		2,43	2,63		2,75-3,03			2,80	
			R	INC		2,50			2,55	2,75		2,65		2,26	2,43		2,59-2,75			2,40	
		350	E	INC		INC		300-350	INC	INC	300-350	INC	350-400	INC	INC	300-350	INC		300-350	INC	
			U	2,49	-0,01	2,49	=		2,60	2,96		2,62		2,40	2,55		2,56-2,70			2,55	
			R	2,36	=	2,36	=		2,41	2,60		2,42		2,32	2,40		2,45-2,56			2,20	
		400	E	INC		INC		350 - 400	INC	INC	350-400	INC	400-450	INC	INC	350-400	INC		350-400	INC	
			U	2,36	-0,01	2,32	-0,04		2,45	2,64		2,46		2,25	2,52		2,43-2,60			2,35	
			R	2,26	-0,02	2,24	-0,02		2,30	2,45		2,36		2,16	2,25		2,22-2,43			2,10	
	12/18 M	450	E	INC		INC		400-450	INC	INC	400-450	INC	450-500	INC	INC	400-450	INC		400-450	INC	
			U	2,22	-0,02	2,17	-0,05		2,30	2,54		2,40		2,27	2,44		2,30-2,46			INC	
			R	2,12	-0,01	2,10	-0,02		2,15	2,30		2,28		2,15	2,27		2,22-2,30			INC	
		500	E	INC		INC		450-500	INC	INC	+ 500	INC	500-600	INC	INC	+ 500	INC		+ 500	INC	
			U	2,10	-0,04	2,05	-0,05		2,25	2,45		INC		INC	INC		INC			INC	
			R	INC		INC			2,15	2,25		INC		INC	INC		INC			INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC		220-300	INC	INC	250-300	INC	220-300	INC	INC	220-300	INC		250-300	INC	
			U	2,07	=	2,07	=		2,15	2,50		2,13		2,28	2,63		2,10-2,47			2,25	
			R	1,98	=	1,98	=		2,00	2,15		2,05		2,00	2,28		1,95-2,10			1,90	
	12/24 M	400	E	INC		INC		400-450	INC	INC	+ 350	INC	- 400	INC	INC	-400	INC		350-400	INC	
			U	1,90	=	1,87	-0,03		1,85	2,08		INC		1,80	2,34		INC			2,00	
			R	1,78	=	1,76	-0,02		INC	INC		INC		1,70	1,80		INC			1,80	

Moulins-Engilbert : L'offre plus abondante déplace de nombreux acheteurs, très bonne ambiance commerciale et tarifs en légère progression en - de 420kg. Les animaux plus lourds mais bien conforme. **Sancoins:** Cours reconduits. - **St-Christophe :** Vente très active, des animaux de meilleure qualité. - **Châteaumeillant :** présence de nombreux acheteurs avec des besoins orientés sur les - de 400kg, les cours sont en léglère progression. Ambiance commerciale en sujets lourds est difficile. Laitonne : prix à peine reconduits car demande prudente - **Bourg en Bresse :** Cours reconduits, vente toujours calme dans l'exportation.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 23 mars

Effectif: Bovins gras : 10 • Broutards: 777 • Génisses + 2 ans: 55 • Génisses - 2 ans : 156 • Laitonnes : 445 • Taureaux : 6 • Taurillons: 18 • Vaches: 239 • Vaches suitées: 4 • Veau :1 Culards: 18 • Divers: 14

	E	U	R	O
Broutards < 200kg (570 à 660)	-	3,00 à 3,86	-	-
Broutards 200 à 250kg (750 à 770 €)	-	3,04 à 3,44	-	-
Broutards 250 à 300kg (680 à 970 €)	3,05 à 3,26	2,80 à 3,05	2,60 à 2,80	-
Broutards 300 à 350kg (780 à 950 €)	2,85 à 2,95	2,60 à 2,85	2,45 à 2,60	-
Broutards 350 à 400kg (840 à 1040 €)	2,64 à 288	2,50 à 2,64	2,35 à 2,50	-
Broutards 400 à 450kg (940 à 1110 €)	2,55 à 2,65	2,37 à 2,55	2,28 à 2,37	-
Broutards 450 à 500kg (1070 à 1170 €)	-	2,27 à 2,43	2,20 à 2,27	-
Broutards 500 à 550kg (1050 à 1250 €)	-	2,10 à 2,31	1,93 à 2,10	-
Laitonnes 220 à 300kg (510 à 690 €)	-	2,20 à 2,35	2,10 à 2,20	-
Laitonnes +300kg (630 à 860)	-	1,90 à 2,15	-	-
Génisses 12/24 mois <400kg (770 à 810 €)	-	1,95 à 2,15	1,90 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (740 à 960 €)	-	1,85 à 2,00	-	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (840 à 1050 €)	-	1,80 à 2,00	-	-
Génisses 24/36 mois (660 à 1710 €)	2,00 à 2,47	1,70 à 2,00	1,55 à 1,70	-
Vaches -5 ans	-	1,62 à 2,00 (830 à 1450€)	1,50 à 1,62 (730 à 1030€)	-
Vaches 5 à 10 ans	-	1,60 à 1,90 (820 à 1620€)	1,50 à 1,60 (680 à 1150€)	-
Vaches +10 ans	-	1,45 à 1,67 (830 à 1300)	1,30 à 1,45 (670 à 930)	-
Taureaux (850 à 1560 €)	-	1,30 à 1,50	-	
Vaches grasses	-	-	-	-

Amenés 1 747 (91% de vendus). L'offre est plus importante.

Broutards : Présentation de bonne qualité. Vente quasi totale à des cours fermes, voire même en légère hausse dans les sujets de moins de 380kg.

Laitonnes/Génisses -de 2ans : Offre importante. Cours à peine reconduits dans une ambiance un peu plus calme.

Vaches/Génisses + de 2 ans: Vente rapide, la demande est soutenue et les tarifs sont facilement maintenus.

DIVERS : Broutards culards 314 à 384kg : 1080 à 1020E (3,11 à 3,73) - 469 à 523kg : 1340 à 1510E (2,85 à 3,05) - Génisses 2ans culardes : 328 à 514kg : 1480 à 2150E (3,35 à 451) - Vache 4 ans culardes 620kg : 2630E (4,24)

SANCOINS 17 mars

Total des animaux présentés sur le marché

Amenés 225, dont 3 bœufs, 37 génisses, 176 vaches, 5 taureaux et 4 jeunes bovins.

Cours facilement reconduits. Demande plus ferme en marchandise moyenne.

Bovins de boucherie
Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 188, dont 2 bœufs, 67 génisses, 101 vaches, 16 taureaux et 2 jeunes bovins.
Demande régulière. Hausse des cours dans certaines catégories.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

17 mars

Amenés 116 broutards et 216 sujets d'embouche.
En broutards, cours reconduits, toutes catégories. Vente régulière pour les femelles. En embouche, bonne demande de saison. Cours en hausse.
Au kg : Broutards Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 3,05 (=); R 2,95 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,82 (=); R 2,65 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,62 (=); R 2,42 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,46 (=); R 2,36 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,40 (=); R 2,28 (=); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. Broutardes Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,18 (=); R 2,07 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,13 (=); R 2,05 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,00 (=); R 1,85 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.
A la pièce : Châtrons Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. Génisses Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1100,00 (+100,00); R 760,00 (+40,00); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1300,00 (+150,00); R 1100,00 (+80,00); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. Vaches Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E 1200,00 (+50,00); U 1100,00 (+50,00); R 780,00 (+30,00); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E 1550,00 (+30,00); U 1200,00 (+50,00); R 1070,00 (+70,00); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E 1150,00 (+30,00); U 1000,00 (+30,00); R 700,00 (+50,00); O 550,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E 1400,00 (+30,00); U 1150,00 (+50,00); R 1100,00 (=); O 700,00 (+50,00).

Veaux d'élevage

17 mars

Amenés 64.
Peu de demande. Les cours continuent de fléchir.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 235,00-320,00-285,00 (-10,00); lourds 320,00-385,00-355,00 (-10,00); conformation supérieure 380,00-435,00-410,00 (-10,00); Charolaises femelles légères 205,00-265,00-235,00 (-10,00); lourdes 265,00-340,00-325,00 (-10,00); conformation supérieure 340,00-400,00-375,00 (-10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 225,00-295,00-265,00 (-10,00); lourds 295,00-360,00-340,00 (-10,00); conformation supérieure 360,00-415,00-390,00 (-10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 205,00-250,00-225,00 (-10,00); lourdes 250,00-325,00-310,00 (-10,00); conformation supérieure 325,00-380,00-355,00 (-10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Moyenne des correspondants - Réseau gros bovins Bourgogne du 15 au 21 mars

			à éch. constant moy. pond Sem.n	Var.	MIN Sem.n	MAX Sem.n	à éch. courant effectif Sem.n	Var.	Commission Sem.n-1	Sem.n	Var.
Boeufs	E	PLUS									
		EGAL	5,60		5,60	5,60	1				
		MOINS	5,08	1,13	5,08	5,08	2	1			
		-[E]-	5,25		5,08	5,60	3	2			
	U	PLUS	4,04		4,04	4,04	2				
		EGAL	3,48	0,07	3,39	4,04	7	-4	3,42		
		MOINS	3,35	-0,05	3,34	3,36	8	1			
		-[U]-	3,49	0,08	3,34	3,77	17	-1			
	R	PLUS	3,30	0,04	3,18	3,34	17	9		3,30	
		EGAL	3,22	0,03	3,20	3,30	17	-10	3,19	3,22	0,03
		MOINS	3,10	0,12	2,93	3,52	23	-7	2,97	3,05	0,08
		-[R]-	3,19	0,10	3,12	3,52	57	-8			
	O	PLUS	2,86	0,07	2,67	3,05	18	-4	2,83	2,88	0,05
		EGAL	2,82	0,09	2,60	2,84	14	-6	2,75	2,80	0,05
		MOINS	2,65	0,07	2,41	2,67	17	13		2,65	
		-[O]-	2,78	0,03	2,41	2,80	49	3			
Génisses	E	PLUS	5,37	-0,12	5,11	5,71	7	6			
		EGAL	5,18	-0,68	4,91	5,97	11	7		5,18	
		MOINS	4,80	-1,04	4,61	4,98	20	18		4,80	
		-[E]-	4,88	-0,71	4,61	4,98	38	31			
	U	PLUS	4,27	-0,24	4,21	4,42	7	4			
		EGAL	4,01	0,03	3,65	4,26	25	-14	3,91	4,00	0,09
		MOINS	3,72	-0,01	3,60	3,84	85	26	3,72	3,72	=
		-[U]-	3,82	-0,03	3,65	4,02	117	16			
	R	PLUS	3,48	-0,01	3,21	3,54	110	10	3,48	3,48	=
		EGAL	3,34	=	3,14	3,42	139	-17	3,35	3,35	=
		MOINS	3,18	-0,04	2,89	3,25	28	-4	3,22	3,20	-0,02
		-[R]-	3,38	=	3,10	3,45	277	-11			
	O	PLUS	3,10	0,09	2,79	3,13	23	12	3,03	3,10	0,07
		EGAL	2,82	-0,08	2,07	3,01	15	8		2,82	
		MOINS	2,86	-0,11	2,58	2,91	7	2			
		-[O]-	2,98	-0,02	2,20	3,06	45	22			
Vaches	E	PLUS	6,10		6,10	6,10	1				
		EGAL	5,52		4,37	6,10	3				
		MOINS	4,38	0,10	4,13	4,80	8	7			
		-[E]-	4,81	0,53	4,18	5,78	12	11			
	U	PLUS	4,00		3,93	4,20	4				
		EGAL	3,51	0,14	3,28	4,20	18	-6	3,43	3,50	0,07
		MOINS	3,44	0,05	3,27	3,49	47	-14	3,37	3,40	0,03
		-[U]-	3,49	0,11	3,30	3,59	69	-16			
	R	PLUS	3,25	-0,03	3,10	3,26	118	-130	3,26	3,26	=
		EGAL	3,20	0,02	3,11	3,27	357	-31	3,18	3,20	0,02
		MOINS	3,08	0,03	2,81	3,20	172	20	3,04	3,07	0,03
		-[R]-	3,17	-0,01	3,11	3,24	647	-141			
	O	PLUS	2,85	0,01	2,70	2,89	178	22	2,85	2,85	=
		EGAL	2,75	0,01	2,47	2,78	299	2	2,75	2,75	=
		MOINS	2,63	0,04	2,46	2,68	164	5	2,60	2,63	0,03
		-[O]-	2,75	0,02	2,57	2,78	641	29			
	P	PLUS	2,50	0,04	2,35	2,57	88	-19	2,48	2,50	0,02
Vaches	P	MOINS	2,31	-0,07	2,25	2,50	9	4			
		-[P]-	2,47	0,03	2,35	2,57	210	21			
J B	E	PLUS	3,95		3,95	3,95	1				
		EGAL	3,65		3,65	3,65	1				
		MOINS	3,83	-0,02	3,69	3,88	4	3			
		-[E]-	3,82	-0,03	3,69	3,85	6	5			
	U	PLUS	3,56	0,01	3,50	3,62	17	=	3,56	3,56	=
		EGAL	3,46	-0,04	3,36	3,52	118	18	3,48	3,46	-0,02
		MOINS	3,40	-0,01	3,33	3,44	228	1	3,40	3,40	=
		-[U]-	3,43	-0,01	3,36	3,48	363	19			
	R	PLUS	3,33	0,01	3,07	3,40	211	10	3,32	3,32	=
		EGAL	3,21	-0,01	3,02	3,24	131	26	3,19	3,19	=
		MOINS	3,02	=	2,96	3,05	117	-11	3,03	3,03	=
		-[R]-	3,22	0,01	2,99	3,29	459	25			
	O	PLUS	3,03	0,02	2,30	3,05	88	15	3,00	3,00	=
		EGAL	2,98	=	2,90	3,01	37	3	2,95	2,95	=
		MOINS	2,80	0,01	2,70	2,85	12	3		2,80	
		-[O]-	2,99	0,02	2,30	3,01	137	21			
Taureaux	U		2,51	-0,12	2,51	2,51	8	1	2,43	2,43	=
	R		2,49	-0,06	2,40	2,55	7	-1	2,38	2,38	=
	O		2,48	0,37	2,42	2,50	5	4	2,28	2,28	=

CORBIGNY Sicagemac 22 mars

Bovins:521	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (230-330 kg)	570-850	2,30-2,97
Broutards (340-400 kg)	820-990	2,13-2,60
Broutards (410-515 kg)	950-1150	2,14-2,40
Laitonnes (210-330 kg)	390-610	1,83-2,05
Laitonnes (345-400 kg)	640-790	1,83-2,01
Génisses 16-24 mois (415-480 kg)	690-950	1,65-1,98
Génisses 24-36 mois (505-600 kg)	850-1150	1,9-1,92
Taureaux (770-1100 kg)	950-1370	1,24-1,54
Vaches légères	630-920	-
Vaches entre deux	960-1060	
Vaches lourdes	1080-1250	-

Les sorties en broutards demeurent importantes, le commerce reste actif et la quasi-totalité des animaux présentés à facilement trouvé preneur sur des bases commerciales inchangées. En laitonnes, les sujets légers et maigres se négocient toujour difficilement, pour le reste de la catégorie les tarifs sont facilement maintenus. Vente plus rapide en génisses d'export, tarifs inchangés pour les taureaux. Pour les vaches, la présentation est plus hétérogène, toutefois la vente reste fluide. Prochain marché : 29 mars

Bovins gras:14

Vaches de viande : 3,06 à 3,16 €/kg de viande - Génisses de viande : 3,24 à 3,32 €/kg de viande - Taureaux de viande : 2,38 à 2,44 €/kg de viande **La tendance est stable à des tarifs reconduits.**

Saint Christophe en Brionnais

17 mars

Amenés 409 broutards et 413 bovins maigres.
Vente très active en broutards. De nombreux acheteurs. En bovins maigres, cours fermes à haussiers malgré le nombre d'amenés important. La demande est active.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 520,00-610,00; 200-250 kg 570,00-720,00; 250-300 kg 600,00-790,00; 300-350 kg 790,00-870,00; 350-400 kg 760,00-940,00; 400-450 kg 960,00-1040,00; 450-500 kg 930,00-1230,00; plus de 500 kg 1000,00-1120,00. Génisses laitonnes moins de 220 kg 380,00-510,00; 220-300 kg 500,00-690,00; plus de 300 kg 550,00-920,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 500,00-830,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 920,00-1870,00-997,00. Vaches moins de 5 ans 850,00-1760,00-1034,00; 5-10 ans 740,00-1410,00-1103,00; plus de 10 ans 680,00-1330,00-978,00; suitées 1495,00. Châtrons inc.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 3,03-3,47; R 2,68-3,03; 200-250 kg U 2,98-3,18; R 2,78-2,98; 250-300 kg U 2,65-2,93; R 2,23-2,65; 300-350 kg U 2,43-2,63; R 2,26-2,43; 350-400 kg U 2,40-2,55; R 2,32-2,40; 400-450 kg U 2,25-2,52; R 2,16-2,25; 450-500 kg U 2,27-2,44; R 2,15-2,27; plus de 500 kg U 2,03-2,17. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,46-2,63; R 2,29-2,46; 220-300 kg U 2,28-2,63; R 2,00-2,28; plus de 300 kg U 2,00-2,53; R 1,90-2,00. Taurillons moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U inc.; 400-450 kg U inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg U inc.; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,85-2,61. Vaches moins de 5 ans U 1,80-2,73; 5-10 ans U 1,48-2,20; plus de 10 ans U 1,25-1,81; suitées U inc. Châtrons U inc. **Au kg net :** Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 1,80-2,34; R 1,70-1,80.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 15 mars

Ovins:20	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	65-90	1,81-2,37
Brebis	45-60	0,73-0,88

Très peu d'apports, stabilité tarifaire pour l'ensemble des catégories.
Prochain marché : 29 mars

MOULINS ENGILBERT Sicafome 22 mars
Amenés 349 - Vente totale.
Agneaux: L'offre est de saison, mais ne couvre pas les besoinsde nos acheteurs à l'approche des fêtes Pascales. Les cours sont en nette progression en laitons comme en agneaux gris. **Brebis:** Forte demande et présentation de qualité entrainant une vente rapide à des cours élevés. **Béliers/Caprins :** Cours inchangés.

	E	U	R	O
Brebis	-	1,00 à 1,32(76 à 100€)	0,80 à 1,00 (53 à 80€)	0,30 à 0,60 (18 à 23)
Béliers: 58 à 121 € - Chèvres: 10 à 30 € - Boucs: 29 à 37 €				
Agneaux gras 38 à 44 kg (88 à 110 €)	-	2,50 à 2,70	2,30 à 2,50	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (113 à 131€)	-	2,53 à 2,63	-	-
Agneaux laitons-38kg (89 à 115€)	-	2,90 à 3,10	2,80 à 2,90	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (114 à 129 €)	-	3,00 à 3,19	2,83 à 3,00	-
Agneaux laitons + 44 kg (127 à 132 €)	-	2,57 à 2,81	-	-

EFFECTIFS
Agneaux: 254 - **Brebis**: 69 - **Béliers**: 07 - **Caprins**: 19

Prochain marché le 08 AVRIL (pesée 7h00, vente 9h00)
Tél. 03 86 84 28 75 -
Fax. 03 86 84 31 88.
www.sicafome.fr

SANCOINS Sicafome 17 mars

Amenés 472, dont 162 agneaux, 120 agneaux d'embouche, 163 brebis et 21 béliers.
Les agneaux laitons sont recherchés et se vendent plus facilement. Les acheteurs sont plus nombreux cette semaine. Cours maintenus pour toutes les catégories de brebis.
A la pièce : Brebis suitées 80,00-120,00-100,00 (=). Béliers de réforme 73,00-115,00-90,00 (=). Agneaux d'embouche 53,00-73,00-63,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,65-6,00-5,80 (+0,30); R 5,45-5,80-5,65 (+0,30); 19-22 kg U 5,35-5,75-5,65 (+0,30); R 5,10-5,50-5,35 (+0,10); plus de 22 kg U 4,60-4,95-4,85 (=); R 4,45-4,85-4,75 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,60-2,70-2,65 (=); R 2,11-2,25-2,19 (=); O 1,74-1,89-1,85 (=).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton **du 18 mars**

Présentés : 58.870. Vendus au classement de 1,090 à 1,108 z. **soit une cotation Base 56 T.M.P..... 1,102 € (+0,002). Base 56 TMP + charte qualité T : 1,122 €. 340 coches vendues à 1,015 (+0,003). départ élevage de1,035 à 1,072 regroupées de1,012 à 1,020**

INDICEporcelet

Du 15 au 19 mars
Prix à 25kg: 1,799 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 30,431
Du 08 au 12 mars
Prix à 25kg: 1,815 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 30,720

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 12 au 18 mars
Bretagne : 1,26 (=)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,24 (=)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,22 (-0,01)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,30 (-0,01)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,27 (+0,01) **Référence nationale : 1,26 (=)**

PORCINS Sancoins 17 mars

Amenés : non communiqués.
Cours reconduits.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,09-1,46. Coches de réforme 0,68-0,92.

▶ Des professionnels à votre service

DEPANNAGE INFORMATIQUE
Toutes marques MAC et PC: IBM, HP, PACKARDBELL, DELL, etc...
À domicile ou dans nos ateliers... ***Devis assurance***
PRESTO MICRO 58 Tel. 03 86 59 38 78 — OUVERT 6j/7 9h15_12h00 / 14h00_18h00
58640 Varennes Vauzelles à côté Beaux Papiers

Caméra ÉLEVAGE
Garantie 3 ans
Produit Français
Conditions de Morte Saison
Service de Proximité
Olivier VIRMONT 06.73.69.80.21.

L'Éleveur Bourguignon
CLÔTURE ELECTRIQUE
Pile - Piquet - Fil - Ruban
Electrificateur - Isolateur
10% de remise sur présentation de l'annonce Sauf sur promo
FORMATION GRATUITE pour clôture spéciale protection contre le gibier.
Doublement de clôture sanitaire
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

PACK ADSL
VISIONAUTE
Caméra + Boîtier ADSL Visionaute
CONDITIONS SPÉCIALES MORTE SAISON
agri-video-system.com N°Azur 0 810 40 10 98 PRIX APPEL LOCAL

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Analyse du marché des Productions animales

INDICATEURS DE PRIX
Agneau Irlande ↗
Agneau G.Bretagne →

Ovins : La Nouvelle-Zélande confirme sa place de leader

Pâques approche et ramène l'agneau sur le devant de la scène. L'origine France restant peu offerte, nos importations progressent. Nos fournisseurs (Irlande et Royaume-Uni) subissent toutefois des baisses marquées de leur production, ce qui ouvre un peu plus la porte à la Nouvelle-Zélande.
S'il est un poids lourd dans le paysage ovin mondial c'est bien la Nouvelle-Zélande. Selon l'Institut de l'élevage, ce pays occupe près de la moitié du commerce international, livre sa marchandise vers plus de 60 destinations, dont 50 % du volume total vers l'Union européenne.
Le Royaume-Uni confirme d'ailleurs chaque année sa place de premier client. La France n'échappe pas à la volonté d'expansion néo-zélandaise. Notre pays est une cible des plus intéressantes pour les exportateurs, qui n'hésitent plus à promouvoir leur origine directement dans nos points de vente nationaux.
Ce dynamisme de la Nouvelle-Zélande s'explique avant tout par l'attractivité de sa marchandise, tant en termes de prix que de services. Les produits livrés répondent notamment aux attentes des différents clients. Si la viande ovine est surtout livrée congelée, le réfrigéré gagne peu à peu du terrain. A cela s'ajoute une volonté de fournir des produits prêts à consommer, (pièces désossées ou portions consommateurs).
Cette stratégie de développement à l'export ne serait toutefois pas envisageable si l'amont ne pouvait suivre le rythme. Or, de ce côté aussi, la Nouvelle-Zélande confirme sa place de leader. Des incertitudes quant à son potentiel de croissance semblent néanmoins voir le jour.

Une production ovine de plus en plus concurrencée

Selon l'Institut de l'élevage, la production ovine est présente sur l'ensemble du territoire et reste plutôt dynamique. La filière détient des coûts de production parmi les plus bas du monde et les volumes produits augmentent depuis les années 90. Pourtant, depuis la suppression des aides publiques à l'agriculture, l'heure n'est plus à la hausse du cheptel de brebis. Du milieu des années 80 à aujourd'hui, les effectifs néo-zélandais se sont repliés de près de 55 %. Si cette forte baisse n'a pas vraiment eu d'effets sur le niveau de production de viande, c'est grâce à une nette augmentation de la productivité (+19 % en un peu moins de 25 ans) et un alourdissement des carcasses (+4,7 kg), suite à une sélection génétique plus stricte et centrée sur les races allaitantes, mais aussi à une meilleure gestion de l'engraissement à l'herbe. Il faut dire que la perte constante de valeur de la laine et une demande soutenue en viande ont incité les éleveurs à revoir leur stratégie. Désormais, selon l'Institut, la viande ovine est la première source de revenu des exploitations allaitantes.
Ces dernières subissent néanmoins un accroissement de leurs contraintes. Leur revenu est fortement lié au taux de change, très volatil. A cela s'ajoute une concurrence accrue des productions laitière et de viande bovine, mais aussi de la sylviculture, qui attisent les tensions, en particulier sur le foncier.
Dans ce contexte, un développement significatif de la filière ovine néo-zélandaise semble peu probable à moyen terme. Aucun net ralentissement n'est cependant envisageable. Si la concurrence de la filière bovine va se poursuivre, elle devrait atteindre une limite, précise-t-on à l'Institut. Sans oublier que le secteur ovin semble encore pouvoir compter sur un accroissement de sa productivité et sur de nouvelles parts de marché à l'export (Chine, Canada...).
De quoi miser sur une stabilisation prochainede la production.

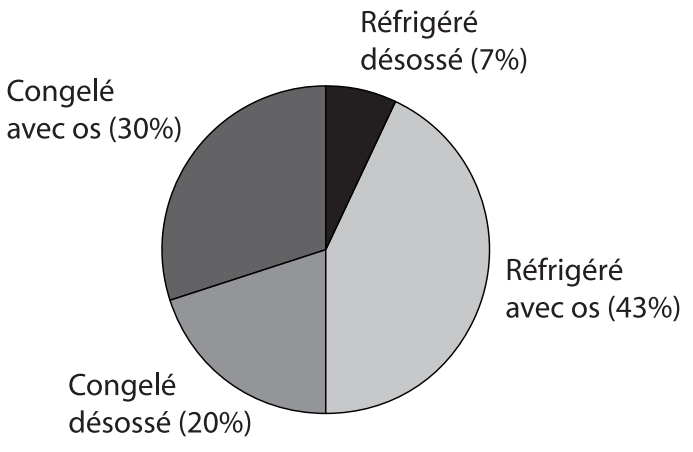
L.-A.L. (Analyses Abc)

Evolution des exportations Néo-Zélandaises en viande ovine

	Agneau	Mouton
Afrique	3 %	8 %
Amérique du Nord	13 %	14 %
Asie du Nord	13 %	18 %
Asie du Sud	1 %	7 %
Moyen-Orient	9 %	15 %
Pacifique	6 %	3 %
Union européenne	50 %	29 %
Autres	5 %	6 %

Source : Insititut de l'élevage- élaboration service Analyses Abc

Focus sur les exportations Néo-Zélandaises vers la France



Source : Institut de l'élevage - élaboration service Analyses Abc

Matériel

Tracteur

07 - Massey Ferguson 3645TURBO 1995 60cv 4rm bon état-pneu bon état-cabine amovible-pneu voies réglables-prix HT 12000 euros
✆ **06 70 85 15 18**
ou 04 75 32 50 37

18 - Vends Arès 550 RX, 99, 7.600 h, rél. av., TBE, 18.000 euros à débattre.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10.**

19 - AV Tracteur tondeuse TROMECA 4 roues motrices, moteur neuf.
✆ **05 55 25 62 20**

21 - VENDS tracteur Fiat 130, excellent état, 130 cv, 4 roues motrices, année 1991, 4 900 h, climatisation. (1210)
✆ **06 71 99 02 95**

26 - 26VDS Tracteur TNF65 New Holland 1330H TBE + Batie Quicke/Pont super Steyr 4RM
✆ **06 17 46 40 22**

26 - 26VDS John Deere 7700 150cv 1ère main 4900H Pneus neufs 650AR 600AV Très beau

NODET Pneumasemii 5 rangs Tournesol herbicide insecticide 1650e
✆ **04 75 25 13 76**
ou 06 08 30 18 14
ou 06 74 03 50 65

26 - VDS Herse 4M Pneus 14 9 28 16 9 28 1 Cabine toilée 1 balai 3 points piquets 2M20 et 3M
✆ **04 75 25 07 50**

26 - 26VDS JD3310 75ch 4RM An98 5700H équipé chargeur Q655 4pneu neuf Le tout en bon état
✆ **04 75 25 02 16**
ou 06 87 47 83 48

42 - Vends Deutz DX 90 4RM, chargeur Mailleux 2 DE + 1 SE rampantes, 7 700 euros
✆ **04.77.66.23.66**

58 - VENDS tracteur NH TS 115, TBE, 6 400 h., clim., siège, pneum., an. 2001, pneu avant neuf, arrière 50%. (1103)
✆ **03 86 22 16 30**

58 - VENDS case 5140, an. 93, 6 700 h, TBE, 18 000 € à débattre. (120A)
✆ **06 22 05 82 29**
03 86 30 06 33

71 - Vds Fendt 514, an. 96, clim., 7.620 H, pneus neufs, relevage avant, TBE ; Fendt 310, an. 97, 7.250 H, fourche Stoll TBE, pont suspendu. Cause cessation
✆ **06 25 91 09 64**
ou 06 26 31 11 09 H.R.

74 - Retraité agricole achète 1 tracteur Vierzon ou Lanz.
✆ **06 81 77 17 69 HR**

89 - VENDS tracteur Deuzt 40 ch avec fourche avant, - remorque à bestiaux 5 à 6 bêtes. (1209)
✆ **03 86 74 72 11**

Travail sol

01 - Vds vibro Quivogne 5m50 double rouleaux spires 5500 euros covercrop rasol 32 D. ENX 2800 E distribut. engrais Sulky DPAX 1503 px 1200 E
✆ **04.78.32.71.41. soir**
ou 06.85.30.29.32

18 - A vendre combiné de semoir, 3 m, année 1994, avec herse rotative kuhn, 3 m et semoir Accord pneumatic DA, très bon état, 4.300 euros.
✆ **Tél/fax.**
02.48.74.74.39.

18 - Vds vibroculteur, larg 3,50 m ; combiné pour semoir à grain, larg 3 m.
✆ **Tél. 06.20.18.08.71.**

38 - Vends charrue Kverneland non stop 5 corps, versoirs neufs 1997 ED 100 roue de travail + transports 8900 euros = charrue Naud 4 corps non stop 7000 euros.
✆ **06 10 42 10 41**
04 76 32 26 42

38 - Vend semoir Ribouleau PNU 5 rangs tournesol 4 rangs maïs avec micro granulateurs et fertiliseurs à engrais bon état.
✆ **06 50 89 75 38**

39 - Vds bétaillère 4 pl fab. artisanale 700 euros. Rotative Rabeverk 3 m, attel. hydro t.b.é 2 800 euros
✆ **06 71 45 24 38**

58 - RECHERCHE rouleau autoporteur cambridge 6 à 7 m., bon état. (1109)
✆ **06 31 72 78 84**

69 - Vds cultirateau Simon F145 + dérouleuse CM ID10 plastique.
✆ **06 11 03 85 09**

84 - 84-Vds intercep rotatif HUMUS modèle PLANET PHD2100, largeur de travail 1.5 à 2.5m prix 6000E + tracteur enjambeur FIATAGRI 550E 55 CV
✆ **06.84.41.56.84**

Récolte

01 - Vds round baller an 2000 Greenland chambre variable très bon état px à déb.
✆ **06.77.74.29.63**

01 - Vds round baller an 2000 Greenland chambre variable très bon état px à déb.
✆ **06.77.74.29.63**

01 - Cherche moissonneuse-batteuse New Holland, 133, 135, 1530, moteur cassé.
✆ **06 83 98 56 84**

21 - VENDS MB NH 89 TX 32, coupe 4.57 m. avec chariot révisé, très bon état. (1206)
✆ **06 17 49 08 63**

26 - VDS Cause retraite Round bauler trés bon état
✆ **04 75 06 54 66 (HR)**

38 - Vds ramasseuse à noix RB 2000 1477 h année 93 tapis grille vibrante turbine latérale réviser TB Etat.
✆ **04 76 36 76 83**
ou 06 88 77 33 34

38 - Vds ramasseuse noix RGC897H année 95 95 tapis grille v pignon libre sou tapis cabine réviser TBE.
✆ **04 76 36 76 83**
ou 06 88 77 33 34

42 - Vds andaineur Fella TS 425 DN 12 bras, 4,20m, très bon état
✆ **04.77.58.26.43**
ou 06.80.30.86.71

58 - VENDS faneuse Kuhn 5801, - andaineur Kuhn 4121 6 m., TBE. (12VB1)
✆ **03 86 84 73 40**
06 31 63 11 23

89 - RECHERCHE remorque autochargeuse de petites bottes New Holland 1006, BE. (1013)
✆ **06 70 98 33 82**

Traitement

01 - Vds pulvé Carruelle J200L porté 24m DPAE tout hydro cuve rinçage bac incorporation
✆ **06.70.12.93.08**

07 - Vds APP TRT vigne TECNOMAFL ARTIC cardan gd angle BOOGIE roues 6x9 de 2002 révisé 6000 euros
✆ **04 75 52 48 38**

38 - Vends atomiseur noyers Berthoud 1 voute 1000 l trainé b. état, prix : 2000 euros.
✆ **04 76 38 47 25 HR**

58 - VENDS pulvérisateur Caruelle action 1 000 l. porté 20 - 21 m. circ. semi continue peu servi, prix 8 500 €. (12VB3)
✆ **06 21 09 23 17**

Arbo-viti

26 - 26VDS Rideau plast 2,5x2,5 port chamb froide-Ramp front desherb verg hydro simple-Pneus av jant 480/65/28 et 600/65R38
✆ **06 07 64 29 69 (HR)**

38 - Rch table de calibrage pour trier les noix.
✆ **06 85 54 30 34**

69 - Vds tracteur porteur Bene an 80 cabine treuil ben ar 4*2 bon état 9500 euros HT.
✆ **06 82 39 70 42**

Epandage

21 - VENDS épandeur Brimont 7 T. hérissons horizontaux 10 ans, bon état. (1207)
✆ **03 80 92 00 41**

Irrigation

26 - 26Cherche filtre à sable goutte à goutte et Planteuse tomate et Roue étroite
✆ **06 28 01 94 00**

26 - VDS Couverture intégrale BANCILHON Alu 18x18 Perches courtes 10HA 780euros l'HA Vte minim 1HA
✆ **04 75 25 26 47**

Agri. divers

TRACTEURS
DEUTZ AGROTRON 6.45, 96, 6310 h.
DEUTZ AGROTRON 118 chargeur, 05, 5300 h.
DEUTZ AGROTRON 115, 01, 3750 h.
DEUTZ AGROSTAR 6.61, 95, 6100 h/4300 h.
DEUTZ AGROSTAR 6.11, 90, 7500 h.
RENAULT ARÈS 710 RZ, 00, 5100 h.
RENAULT 106.54 TS, 97, 4950 h.
SAME TITAN 165, 00, 3300 h.
SAME ANTARÈS II, 130, 97, 6100 h.
LAMBORGHINI PREMIUM 1060, 02, 5900 h.
VALTRA T 160, 03, 3000 h.

MOISSONNEUSES BATTEUSES
DEUTZ-FAHR 5695 HTS balance, 08, 450 h.
DEUTZ-FAHR 4065 HTS, 00, 1615 h.
DEUTZ-FAHR STARLINER 4040 M., 96, 2375 h.
CASE IH AXIAL 2188, 97, 1950 h.
JOHN DEERE 2256, 99, 1475 h.

MALECOT POIRIER AGRI
03 86 26 87 79
06 07 33 35 13

03 - Vends cause cessation faucheuse FC 302 TBE.
✆ **06 98 11 93 16**

03 - Vds HERSE rotative 3 m, gros Paker, portacourt hy, semoir 4 rgs maïs, semoir 3 m 24 s, traceurs hy, vis sur chariot, vibro 4.50 m, herse terrage forcée repliage hy, chargeur Mx 40-85.
✆ **06 14 26 38 61**

AGRICULTURE

Fabricant Citernes souples de 1 à 500m³



- Citerne engrais liquide
- Citerne effluents agricoles
- Récupération eaux pluviales
- Réserve incendie

Contact : 03 85 76 32 71
www.rcy.fr



03 - V fauch Kuhn 4010 peu servi pulvé porté 1000 l 21 m TBE broyeur Quivogne 3 m.
✆ **04 70 58 07 15**

07 - Cause cess lait vds lactoduc Delaval 3 griffes tank Japy 1200L foin BR 2009 monte bottes tolé
✆ **04 75 06 75 84**

19 - AV Pompe GRUNDFOS de surface.
✆ **05 55 25 62 20**

19 - AV Calibreuse + Elévateur + Tapis de tri VDU ensemble ou séparmt.
✆ **05 55 25 62 20**

19 - AV Peseuse PA25 DAUMAR TBE + Ensacheuse CB48 + Tapis peseur FB SISTEM CPFB, TBE.
✆ **05 55 25 62 20**

21 - VENDS cause retraite: - 1 tracteur Ford 3600 de 76, moteur neuf de 50 h, embrayage neuf, avec chargeur Quick et godet à terre, - 1 andaineur Kuhn GA 280 SL, - 1 herse rotative Kuhn HR 300, BE, boîtier 3 vitesses, - 1 semoir Nodet 3 m. AS, 17 sabots, herse arrière. (110A)
✆ **03 80 96 70 24 HR**

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir pneumasem Nodet, - tracteur 4 RM Massey ou JD. (110C)
✆ **06 73 80 16 97**

26 - 26VDS Epand Gilibert 5 tone Freis hy pour remorque moteurs élec réducteur ventilateurs 15000 M3 Cuve Fiol
✆ **04 75 85 26 85 (HR)**

38 - Cse cess. vds 1 Tract. John Deere 16-40 avec fourche à fumier 2 RM 6000 Hrs ; 1 faucheuse Kuhn GMD 600 - GII année 2001 ; 1 semoir à grain Nodet 13 rgs ; 1 vis à grain ; 2 moteurs électriques 380 w.
✆ **04 76 81 29 48 le soir**

38 - Vds tracteur Deutz 105 cv clim rel av pneus basse pression cab luxe TBE ; niche à veau ; lanceur à grain denis ; camion daf 700 - 13 Tptac ; semoir pour Quad ; épareuse pour Unimog ; Mbtrack.
✆ **06 72 29 83 15**

38 - Vds tombereau bon état; récolteuse à fléau, bonne état; palans électrique et petite p de terre pour animaux + divers matériels.
✆ **04 74 54 42 28**
06 75 46 58 83

38 - Vds semoir à maïs pneumatique 4 rangs + 5 rangs tournesol avec Ferti + insecticide Sicam, vibro avec rouleau cage 29 dents 3 m Konskilde pulvé rau 12 m 600 l 5 tronçons armoire phytosanitaire.
✆ **04 74 92 73 10 HR -**
06 80 85 11 84

38 - Ecremeuse + baratte manuelle + machine à tricoter électrique Singer.
✆ **04 76 34 98 71**

38 - Vds semoir Sulky porté pour engrais poudre peu servir de saleuse.
✆ **06 47 24 01 89**

42 - Vends planteuse salade Regero, très bon état, 2003 + autres matériels maraîchage
✆ **06.88.38.03.06**

54 - Vends tracteur Renault 781-4 6.500 H, plateaux Devin, tonneaux à lisier 8.000 L et 10.000 L, enfonce pieux.
✆ **06 73 31 58 80**

58 - VENDS épandeur Rolland conic, flèche ressort, béquille hydro, tapis hydro, pneus B.P.7 tonnes, porte betterave, TBE, très peu servi, 6 500 € à débattre (1010)
✆ **03 86 58 30 96**

58 - VENDS combiné 3 m., herse rotative Amazone + porte à court 2 verrins + semoir Nodet, - distri. engrais ZAM compact 1 800 l. + lève sacs Askel. (10VB4)
✆ **03 86 59 23 02**
06 45 49 46 41

58 - VENDS semoir NG + RIB 4 rangs maïs, 5 tournesol, micro insc fertil traceur hyd. (11VB1)
✆ **03 86 26 23 82**

58 - VENDS plumeuse à doigts + saignoir + électrocuteur + séchoir + divers, TBE, 700 € à débattre. (1208)
✆ **06 88 96 89 99**

69 - Vds vis à grain 10 m. chariot - ventilateur - remorq 4 R plat bois 3 T. - remorq 2 R 3 T - 2 roues JDeer 18/4/1938.
✆ **04 78 90 10 02**

69 - Vds éplucheur à poireaux Bailly BE prix 1000 euros sans TVA.
✆ **06 07 06 77 50**

71 - Ag. vd épan. vert. Jeantil 2070, 6.000 E ; tr. MF.188, 4 x 4 + char. 6.000 E ; batt. New Holl. 1545, 7.000 E, pel. Poclain 90 che. 2 GO, 13.000 E, livr. poss.
✆ **03 85 84 79 60 HR**
ou 06 69 28 37 93

71 - Vds Bobard K45, 3.000 E + Bobard PX, 6.500 E + mondeuse 300 E + compresseur taille 500 E.
✆ **03 85 33 38 93**

71 - 01. Achète presses à foin MD et semoir à maïs Nodet pneumatique.
✆ **06 16 56 14 42**

84 - 84-Vends 2 tunnels BN 7m x 90 m, tubes 50 ovalisés à démonter + semoir radis MAHIER 17 rangs, 3 points
✆ **04.90.70.85.11**

84 - 84-Vds tracteur SOMECA 480S enjambeur, TBE, prix 6000 E, Vds camion frigo MERCEDES 1317 AN 89, bon état, prix 6000E 400000 km
✆ **06.68.31.16.12**

84 - 30-vds semoirs 2.50 mètres-3 mètres-4 mètres, charrues non stop 2, 3, 4, 5 socs, cover-crops 20, 24, 28, 30, 32, 40 disques, épandeurs engrais
✆ **04.66.24.26.11**

Elevage

18 - A vendre 2 ceintures de vêlage Agrimonitor 8000, avec boîtier d'alarmes, bon état.
✆ **Tél/fax.**
02.48.74.74.39.

25 - VDS faucheuse conditionneuse Krone EC 2,80 m stalle collier autoblocants abreuvoirs.
✆ **03 81 56 00 52**

Véhicule

Utilitaire

26 - 26VDS 4x4 Pick up Navara 2006 93000km ts options Protec Bewwe atl chape
✆ **06 87 38 26 34**

71 - VENDS camion bétaillère Mercédes 809 PTR, 10 T., mine OK, moteur 360 000 kms, pneus neufs. (1105)
✆ **03 85 54 59 31**
06 74 36 11 88

Achat-Vente

Récolte

58 - VENTE d'herbe, 40 ha, seul tenant, plat, bien clos, animaux ou foin sur pied, Neuville les Decize 58300. (1203)
✆ **06 62 14 94 10**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91.**
ou 06.86.08.38.02

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - RECHERCHE graines de luzerne, trèfle, sainfoin. (10VB3)
✆ **03 80 61 01 24 HR**

21 - VENDS paille de blé en petites bottes. (1104)
✆ **03 80 96 61 36**

58 - VENDS paille bottes rectangulaires 120 x 70 x 240 sous abri. (1003)
✆ **03 86 22 64 29**

58 - VENDS foin luzerne 2009, BR, secteur Lormes. (1112)
✆ **06 78 15 83 56**

71 - Vends foin ou enrubannage, très bonne qualité.
✆ **06 42 11 49 57**
ou 03 85 78 49 02

89 - VENDS paille blé 120 x 90 HDP Krone. (1204)
✆ **06 08 60 38 61**

Propriété

07 - Cherche maison ou bâti, habitable ou à rénover, sur 2 ha minimum, endroit isolé (élevage de chiens)
✆ **06 74 80 19 73**

Location

Agricole

58 - LOUE 85 ha de prés un seul tenant St Maurice et Crux la Ville + bâtiments à vendre. (1011)
✆ **06 82 28 85 56**

Autre

26 - 26LOUE F3 loyer modéré contre services à couple retraîté de confiance
✆ **06 87 01 50 16**

Offre

Emploi

39 - Agriculteur du haut Jura recherche personne intéressée en vue de la reprise de l'exploitation en vaches allaitantes. SAU 147 ha, primes vaches allaitantes 55, bâtiment aire paillée et stockage de 2005
✆ **06 76 81 89 53**

42 - Cherche couple ou célibataire retraité agricole, sérieux et costaud, pour conduire et entretien de matériel agricole sur la ferme de Badja Aveidji au Togo
✆ **04.77.94.02.17**
ou 06.78.00.36.01

42 - Arboriculteur cherche salarié pour travaux dans le verger, secteur Pélussin
✆ **06.85.91.68.07**

58 - EXP. Polyculture-élevage RECHERCHE salarié agricole pour 16 à 24 h./semaine, connaissance milieu agricole exigée. (12VB2)
✆ **06 83 57 20 65**

71 - Association en maraîchage biologique, secteur Mâcon, recherche second d'exploitation. Organisation et suivi de la production et commercialisation, et encadrement, en lien avec le directeur de la structure, des équipes de travail constituées de personnes en parcours d'insertion. CDI temps plein. Expérience impérative. Contact : FDSEA 71 – Service emploi, Maison de l'Agriculture, BP. 522, 71010 Mâcon cedex.
✆ **03 85 29 56 50**

CABINET D'EXPERTISE EN RATION MÉLANGÉE
Nutritionniste Indépendant
Stéphane BAILLE
Tél. **06 48 10 37 33**
- Suivi Nutrition troupeau
- Analyses de lait mensuelles (TP, TB, cellules, urée)
- Rentabilité atelier

www.nutritionniste-ruminant.fr

MEF RECHERCHE
Equipe de 3 monteurs
INDEPENDANTS
pour bâtiments structures légères
Rhone-Alpes, Auvergne
garantie de travail à l'année
- Formation assurée -
Tel : 04-77-27-47-47
Rn 82 - 42110 Epercieux Saint Paul

74 - Cherche salarié pour SR Albanais élevage bovin lait. Indemnités dépl.
✆ **04 50 01 12 51 soir**

74 - Cherche 2 salariés pour SR Thônes élev. BL fabrication fromagère. Indemnité dépl.
✆ **06 78 89 47 77**

Demande

Emploi

26 - 26Pers sérieuse cherche emploi ds élevage avicole exp oeufs à couver ou tt autres emploi
✆ **06 26 56 46 53**

71 - Homme cherche emploi en polyculture élevage, sens des responsabilités et initiatives, consciencieux, expériences métier, logement possible indépendant
✆ **06 25 17 78 57**

Bâtiment



ELEVAGE: Bovins, Ovins, Caprins...
STOCKAGE: Fourrage, Matériel, ...
Multi Services Elevage 38300 SUCCIEU
Tél: 04.74.92.05.80 / Port : 06.85.40.02.41
www.multi-service-elevage.fr

Offre

Service

38 - Hacienda Del Gringo pension de chevaux au box sortie journalière au pré accès à la douche à la carrière et au rond de travail, location de chevaux et poneys, seul ou accompagné et sur réservation, débourrage de chevaux.
✆ **06 85 40 26 35**

Proposition

Commerciale

38 - Ch. repreneur troupeaux 16 vaches/60 chèvres, quota laitier vente directe + laiterie (120000 l) à céder fin 2010 + matériel fromagerie et élevage.
✆ **04 74 92 03 44**

Achat-Vente

Divers

18 - Vends graines de moha, pour culture de gibier ou fourrage, prix départ 18 ou 77, 0,50 euros/kg.
✆ **Tél. 06.85.70.39.21 ou 06.16.74.35.82.**

18 - Vds Ford 5600, 2 RM, chargeur godet, fourche, tasse avt ; herse plate, 6-7 m Rémi ; petite botte paille.
✆ **Tél. 06.31.51.69.62, à 13 h ou 21 h.**

18 - Vends un taureau HBC, 5 ans, origine Batho, vêlage facile, docile, très bons aplombs, produit visible ; graines de ray gras d'Italie ; foin, récolte 2009.
✆ **Tél. 06.32.15.58.46.**

18 - Loue attelages bœufs, chevaux, pour comice, fête, défilé, folklore, labour, moisson ; belles calèches pour mariages.
✆ **Tél. 02.48.75.21.42 ou 06.08.54.35.79.**

21 - VENDS piquets d'acacias 2 m. non appointés. (1118)
✆ **03 80 47 08 02 06 76 62 53 11**

21 - VENDS bétaillère Mazeron 4.5 m., - porte à court Kuhn, - tasse avant Spire, - C15 Isotherme, 108 000 kms. (1205)
✆ **06 82 26 88 18**

36 - Vends cuve fabric. from. mobile, bascule, 500 l + brasseur var. vit. + brul + acess. état neuf : 7800 euros.
✆ **02 54 37 12 03 (*2)**

38 - A vendre fendeuse à vis sur table avec roue moteur électrique 380 w : 400 euros.
✆ **06 70 01 85 74**

42 - Recherche vêtements, accessoires, datant de la deuxième guerre mondiale, même en mauvais état
✆ **06.34.76.44.60**

42 - Vds cuve fuel acier 5 500 l + 3 000 l fuel + chaudière à démonter et emmener, 1 700 euros avec conduite + pompe man
✆ **04.77.47.23.85 le soir**

Animaux

Divers

38 - Vends génisses Charolaise prêtes av veau ; génisses Charolaises 15 à 26 mois au pré ; ânesse + petit.
✆ **04 76 35 30 48 06 84 85 08 50**

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier VENDS reproducteurs limousins 1 et 2 ans HBL + 15 vaches pleines inscrites, taureau RJ (vêlage mars). Paiement février 2010 (37VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vds TB taureaux charolais, HBC, BO, 4 de 2 ans, 6 de 12 mois, IBR A. Gayon Serge,
✆ **tél. 02.48.74.51.39. Port. 06.86.76.81.23.**

21 - Elevage H.B. Limousin VENDS vaches suitées, - repro. 18 mois. Levoyet Alain - 21410 Pralon (0806)
✆ **03 80 23 68 04 06 59 53 17 73**

21 - VENDS reproducteurs 12 à 15 mois HBC. EARL Bolâtre JL. (0903)
✆ **03 80 84 46 52 06 98 38 19 62**

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois IA Sidney X Lorsini, facilité naissance lait et Repair (1010)
✆ **06 84 12 12 35 03 80 64 41 82**

21 - EARL du Mont Rond - Parisot Bruno - La Motte Ternant VEND taureau 26 mois, vêlage faicle, - taureaux 18 mois nés sept. 2008 issus cheptel 100 % IA, HBC, IBR A, hivernés en plein air. (11VB3)
✆ **03 80 84 33 13 06 15 28 77 63**

89 - VENDS Blond d'Aquitaine 10 et 15 mois, inscrit par Rubio et Nielsen. (120B)
✆ **03 86 96 08 14 06 14 94 14 87**

21 - Elevage charolais BAUDOT - Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux, adultes, taureaux de 2 ans et 1 an) et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent. (120G)
✆ **03 80 97 23 28 06 07 75 59 74**

38 - Vd jeune mâle reproducteur Blond d'Aquitaine de 10 mois.
✆ **06 70 85 82 80**

38 - Vds taureau Limousin 16 mois très bonne origine inscrit HBL indemne IBR.
✆ **06 72 64 60 26**

39 - Vds taureau reproducteur salers 5 ans 1/2 herdbook
✆ **06 77 12 09 65**

42 - Vds taureaux à saillir, prim'holst très grande origine, issus de mère à taureaux
✆ **06.89.30.04.69**

42 - Elevage charolais HBC vd génisses 2 ans, tx 5 ans et 15 mois, vêle facile, BO, TGS
✆ **06.71.99.65.43 ou 04.77.66.64.70**

55 - Cause cessation vends vaches Prim'Holstein vêlées et à vêler + génisses pleines.
✆ **03 29 75 04 87 ou 06 75 49 49 70**

57 - Elevage Rouge des Prés vend génisses saillies ou suitées. Perrin Christian Ste Barbe.
✆ **06 83 77 06 04**

58 - VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et adultes, veaux 1 an, vêlage facile, issus, très bonnes origines. Elevage Batho R. et S. 58330 Saxi Bourdon (060H)
✆ **06 74 69 21 83 03 86 58 35 52 HR**

58 - VENDS veaux repro. 12 - 15 mois, - génisses 2 ans. Le tout HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché. (07VB3)
✆ **03 86 84 21 53 06 88 78 99 53**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny. (0818)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS cause cessation cheptel charolais, vaches pleines et vaches suitées. (100B)
✆ **06 74 37 07 11 03 86 84 21 18 03 86 84 37 50 après 20 h.**

58 - El. charolais HBC VENDS taureau 18 mois et veaux de 15 mois, IBR A. EARL Coudret. (1001)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs, vêlage facile et prix raisonnable. Pautet - Savigny. (10VB2)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs 1 an HBC, IBR A. Gresle - Inty - Chalement. (1113)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS bon taureau 3 ans et gros veaux reproducteurs 12 à 15 mois HBC. Champeau - Parigny les Vaux. (110D)
✆ **03 86 68 80 03 06 62 66 56 54**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, TGS, très bonne origine. Martin - Montigny sur Canne 58340 (1201)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS vaches et génisses Normandes en lait ou prêtes à vêler, GS. (120C)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureaux 2 ans et 15 mois HBC, ins., IBR, livraison assurée. EARL de Beaumont - 58230 Alligny en Morvan (120D)
✆ **03 86 76 12 83 06 70 34 71 84**

58 - VENDS reproducteurs 16 mois et 1 taureau de 2 ans (produits visibles) IBR A, FCO 1 et 8 OK. GAEC Berger - Ternant. (120E)
✆ **03 86 30 83 47 06 25 72 20 74**

58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE
leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 45 90 ou 03 86 30 10 91

58 - VENDS cause cessation cheptel charolais, vaches pleines et vaches suitées.

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable
A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal
Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, 15 mois, bonnes origines, - génisses 2 ans à saillir, HBC, - vaches pleines HBC, TGS. SCEA Raymond J.C. (120F)
✆ **03 86 25 07 31 HR - 06 81 06 35 07**

58 - VENDS taureaux charolais HBC, fils de Veau d'Or et Aigle Royal, naisseur Erckman SPH Moulins 2009. Elevage Batho S. (120G)
✆ **06 83 68 07 96**

69 - Vend une génisse Abondance une Ferrandaise une Villard de Lans.
✆ **04 74 60 14 49**

70 - ELEVAGE CHAROLAIS DEMONGEOT HBC vends reproducteurs aptes à la saillie. Génisses 2 ans pleines. Livraison.
✆ **Tél. 06.08.58.46.73.**

71 - Vds très bons taureaux HBC, développant viande, G.S. M. Devillard J.P. à Dyo.
✆ **03 85 70 60 84 ou 06 81 90 94 97**

71 - Elevage HBC vend TX 7 ans, 4 ans, 2 ans et 20 veaux 1 an, IBR A. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **06 88 70 74 21 ou 06 03 43 33 10 ou 03 85 79 55 59**

71 - VENDS taureaux charolais 1 - 4 ans, vêlage facile 18 mois et 1 an, le tout HBC, IBR A, vac. FCO 1 et 8. Livraison. Prix raisonnable. Deschamps Patrick - 71 St Eugène. (1106)
✆ **03 85 54 59 31 06 74 36 11 88**

71 - VENDS génisses charolaises 1 an pour repro, 480 kg, TGS. (1107)
✆ **03 85 84 23 36 HR - 06 20 18 41 36**

71 - VENDS repro. charolais 15 mois, BO et facilité naissance + taureau 4 ans. (1111)
✆ **06 10 14 04 10 03 86 30 09 46**

71 - Vds taureaux charolais 18 mois, HBC ou non, livraison assurée. M. Richard Jean-Luc, 71270 Torpes.
✆ **03 85 72 38 14**

71 - Vds taureaux charolais 2 ans et vaches suitées, TGS, élevage HBC. M. Jean-Paul Degut.
✆ **03 85 24 21 30**

71 - Elevage charolais HBC vend taur. 18 mois et 30 mois (fils de Sam 1er prix Paris 87 et Iroquois), hivernés au pré, bonne génétique, IBR A, vacc. FCO. M. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **/fax : 03 85 54 41 10**

71 - Vds bons taureaux charolais HBC sans corne, 2 à 4 ans, tt gar., liv. poss. M. Boiret B. à Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96 ou 06 07 57 55 40**

71 - VENDS 2 taureaux 2 ans, - veaux 16 mois, origine I.A., TGS IBR A. EARL Plantard - 71320 Cuzy (1118)
✆ **06 17 35 43 02 03 86 30 15 45**

71 - Vends taureaux 2 ans et 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, livraison assurée.
✆ **06 26 18 00 16**

71 - Vds génisses 2 ans, taureaux 2 ans, charolais.
✆ **H.R. 03 85 58 94 56 ou 06 16 62 76 37**

71 - Vds 18 génisses 2 ans, HBC et 5 veaux 1 an, issus de Babacool. Gaec Barge, 71120 Vaudebarrier.
✆ **06 81 90 39 35**

71 - Vds 7 vaches ch. terme fin avril début mai, IBR A, vaccinées FCO.
✆ **06 33 27 27 24**

71 - Vds un taureau 3 ans, géné. sans corne, beau modèle élevage, produits visibles. M. Seurre, Palinges.
✆ **06 12 57 61 73**

71 - Vds bons taureaux 2 ans, veaux 1 an, HBC, IBR A, TGS. Gaec Pornon à Viry.
✆ **06 74 53 49 72 ou 03 85 24 00 11**

71 - Vds HBC TX adultes 4 ans, production visible + TX 2 ans + grd choix veaux 15 mois. M. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88 ou 03 85 88 35 80**

71 - Gaec Goulliard, vente amiable permanente taureaux HBC au pré, choix, qualité, origines.
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux charolais HBC 12 à 16 mois, au pré, conformation équilibrée, facilité de naissance, TGS. M. Chatillon J.M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - VENDS taureaux 18 mois, - vaches suitées, TGS, IBR A. Perrotin - Créot 71490. (1211)
✆ **03 85 91 12 41 06 06 67 14 90**

88 - Excellents taurillons Blond d'Aquitaine aptes à la saillie, calmes, garantie sanitaire, livraison - Reprise taureau adulte
✆ **06 12 85 67 49 ou 03 29 30 71 38 HR**

89 - VENDS reproducteurs charolais 22 mois et 16 mois, très bonne origine, tous HBC. SCEA Baudot - Fulvy. (1019)
✆ **03 86 75 09 57 06 09 51 68 87**

Caprin

26 - VDS 7 chèvres pleines mise bas fin mars Saanens
✆ **04 75 47 49 22 ou 06 80 05 73 31**

38 - Vend 2 boucs Saanen née novembre 2009 cause consanguinité.
✆ **04 76 31 15 35 06 58 16 00 87**

Ovin

08 - Vends brebis pleines Antenaises, béliers Bleu du Maine, inscrits, vaccinés Fco.
✆ **03 24 26 49 10 (13h ou 21h)**

21 - VENDS 2 béliers Suffolk 1 an génotypés, TBO, idéal pour croisement. Parisot Vincent - La Motte Ternant (11VB2)
✆ **03 80 84 33 13 06 11 14 79 20**

Equin

01 - Vds jument Comtoise 12 ans avec sa pouliche 2 mois RE pleine pleins papiers ; 1 pouliche 2 ans
✆ **06.08.09.11.27**

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

21 - VENDS cheval de trait type Auxois Hongre 4 ans, Rouan, très gentil. (1202)
✆ **03 80 89 08 01**

38 - Achète comptant poneys et doubles poneys dressés de 4 à 10 ans avec ou sans papiers.
✆ **06 85 50 94 90**

Chien

07 - Donne chiot berger parents extras 2DZX814
✆ **04 75 36 71 33**

39 - Vds chiots grand gascon saint-ongeois LOF, origine, chasse mère 2GJU826
✆ **03 84 25 19 39 après 20h**

DU 29 MARS au 9 AVRIL
QUINZAINE de la FENAISON
CHEZ SONIMAT et LUZY MOTOCULTURE.
> > > >



Du 29 MARS au 2 AVRIL
chez **SONIMAT** à ALLUY
(près de Châtillon-en-Bazois)
Tel. 03 86 79 41 16
INAUGURATION de la 3ème BASE
Buffet - Animations



Du 6 au 9 AVRIL
chez **LUZY MOTOCULTURE**
à LUZY
Tel. 03 86 30 16 99



FINANCEMENT 5 CAMPAGNES À 0%*
sur toute la gamme fenaison
et sur stock disponible du 29 mars au 9 avril 2010

* sous réserve d'acceptation par Claas CFS

CLAAS

Les offres d'emploi de l'APECITA

AK002460 - BAS RHIN
CHEF EXPLOITATION LAITERIE BIO H/F
Exploitation agricole de polyculture et élevage depuis plus de 25 ans qui élabore des produits certifiés agriculture biologique. Missions : se verra confier la partie exploitation laitière de la structure. Formation agricole. Profil eleveur laitier. Adepte convaincu de démarche bio, ayant un projet d'installation. Entrée dès que poss. CDI avec poss. reprise exploitation (locaux neufs et fonctionnels).

AK002427 - COTE D'OR
TECHNICIEN VITICOLE FUTUR CHEF D'EQUIPE H/F
Pour domaine viticole renommé sur la Côte de Beaune (10 ha). Missions : Suivant directives techniques de l'oenologue du domaine, vous serez chargé de tous les travaux de la vigne avec les 3 ouvriers viticoles: organisation, exécution et suivi de ces travaux, conduite, réglage et entretien du matériel. Vous part : BTS/BTA Viti-Oeno, Bac pro ou expérience dans ce secteur. Permis B. Exp. préalable réussie en secteur viticole : maîtrise des techniques de la production viticole, conduite d'un tracteur enjambeur. Une bonne connaissance de l'utilisation du matériel agric. Entrée dès accord. CDI avec période d'essai.

AK002496 - LORRAINE
TECHNICIEN SUIVI ÉLEVAGE AVICOLE H/F
Pour société de conditionnement et de commercialisation d'oeufs fermiers plein air. Sera chargé du suivi d'élevages avicoles. Niveau BAC+2. Bonnes bases en agriculture. Permis VL. CDD de 6 mois. Mi-temps, possibilité de temps plein si activité transport et conditionnement en plus. Evolution possible du contrat et du poste.

AK002253 - SECTEUR MONTBELIARD - DOUBS
CONDUCTEUR DE TRAVAUX ESPACES VERTS H/F
Pour entp spécialisée en Espaces Verts (env. 30 salariés) qui aménage les espaces extérieurs environnant les bâtiments publics et privés, réalise des parcs et jardins, des terrains de sports et des golfs. Missions : rattaché au Directeur, en collaboration avec le Bureau d'Etudes, prendra en charge les dossiers d'études : élaboration du budget prévisionnel, mise en place, réalisation et suivi des chantiers et du budget, relation avec la clientèle, participa. Formation en adéquation avec le poste. Compétences en maçonnerie paysagère, jardinage, végétaux. Expérience souhaitée. Qualités relationnelles, de management. Connaissances informatiques (Excel). Poste à pourvoir immédiatement. CDI. Salaire à débattre : fixe + prime + voiture de fonction + téléphone. Statut cadre.

AK002498 - HAUT-RHIN
MARAICHER-HORTICULTEUR H/F
Pour association. Missions : Transmettre son savoir, pour l'entretien d'un potager décoratif et pédagogique au sein du grand patrimoine d'un touristique d'un parc. Participer à l'encadrement d'une petite équipe en insertion. BTS Production Horticole souhaité. Entrée 12/04/2010. CDI. Rémunération : 1450 € brut par mois, et plus à débattre selon compétences.

AK002516 - JURA
VACATAIRE EXPERIMENTATION H/F
Pour organisation professionnelle viticole. Mission : sera chargé du suivi protection raisonnée, d'observations phytosanitaires, d'expérimentations vigne. BTS viti/oeno ou équivalent. Bonnes connaissances viticoles et traitement phytosanitaire nécessaire. Maîtrise des outils bureautiques Excel et Word. CDD du 15 avril au 15 août 2010 (en fonction de l'avancement de la végétation).

AK002550 - BAS RHIN
AGENT TECHNIQUE EN VEGETALISATION H/F
Pour entp spécialisée en végétalisation de toiture. Assurer mise en oeuvre de systèmes de végétalisation de toiture : installation des substrats et plantes. Entretien des toits végétalisés. Production plantes en pépinière. BEPA/BTA Paysage mini. Expérience souhaitée. Aptitude à travailler en hauteur. Permis B. Entrée dès que poss. CDD en vue CDI. Déplacements fréquents dans quart nord est France.

AK002553 - BAS RHIN
PEPINIERISTE H/F
Entreprise familiale, 12 salariés, spécialisée en pépinière, horticulture et espaces verts. Assurer les travaux courants au sein d'un pépinière. Personne sachant travailler de manière autonome, connaissance en greffage, des arbres fruitiers. Entrée à convenir dès entente. CDI. 1900€ à 2000€ mensuel.

AK002561 - SAONE ET LOIRE
TECHNICIEN SPECIALISE EN VITICULTURE H/F
Pour OPA. Missions : Réalisat. d'observat. ds le cadre de la surveillance bio. du territoire. Participat. à des travaux d'expé. Collecte de données auprès de viti. ds le cadre des activités de conseil. Analyse des résultats et réalisat. de synthèse chiffrées. Technicien viti. ou format. universitaire agro. Connaissance du milieu agri. et du monde viti. Sens de l'orga. CDD 4 mois. Entrée déb. mai.

AK002567 - BOURGOGNE
RESPONSABLE D'ELEVAGE H/F
Elevage porcin, 350 truies naisseur-engraisseur, multiplicateur. Gestion technique de l'élevage. Encadrement 2 pers. BAC mini. + exp. souhaitée en élevage porcin ou milieu agricole. Connaissances informatiques de logiciels spécifiques au milieu agricole appréciées. Poste à pourvoir dès maintenant et au plus tard à l'automne 2010. CDI tps plein. Rémunération fixe + intéressement suivant profil.

AK002587 - HAUT RHIN
CONCEPTEUR PEDAGOGIQUE CHANGEMENT CLIMATIQUE H/F
Pour asso. Concevoir prog. d'animation et outils pédagogiques autour des thématiques liées à écocitoyenneté. Concevoir outil de communication de ces nouvelles animations. BTS GPN option animation ou BEATEP, BPJEPS. Exp. en animation d'éducation à l'environnement indisp. Connaiss. naturalistes et environnementales. Permis B. CDD 2 mois tps plein (mai-juin 2010). Salaire selon CC (indice 280).

AK002602 - BOURGOGNE
INGENIEUR TRAVAUX ET ASSISTANT DIRECTEUR H/F
Pour un Ets Public d'aménagement intervenant sur la Côte d'Or & la Saône & Loire. Missions : Elaboration et mise en oeuvre de programmes d'aménagements hydrauliques et environnementaux, aménagement cyclotouristique (véloroute), de travaux de gestion et renaturation végétation rivulaire, protection zones habitées contre les crues, maîtri. + 3 ans expérience (génie civil & hydraulique), connaissance procédures réglementaires, sens du contact, organisation. CDD 3 ans ou concours d'Ingénieur territorial. Poste basé à MACON (71) à pourvoir au 17/05/2010. Salaire selon expérience (1.700 à 2.000€).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél : 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél : 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

La SAFER se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Bard-Le-Regulier:
2 ha 84 a 45 ca - La piece graille bois: A-116(J)-116(K)-117
Chorey Les Beaune: Vigne AOC Chorey les Beaune
22 a 20 ca - Les champs longs: AA-38
Priorité sera donnée au maintien du fermier sur les parcelles
Marcilly-Ogny:
2 ha 45 a 00 ca - La lochere: B-8 - Le champ des mues et brule: A-112 - Le larrey derriere la vign: D-739 - Les gratinieres: ZB-23-30
Parcelles A 112 ; ZB 30, B 8 : occupées
Nuits-Saint-Georges:
3 ha 55 a 65 ca - Grand chaliot: BE-4-5-6-7-14-15[F1] - 21 **(Vigne AOC Bourgogne)** - BE 15[F2] **(Vigne AOC BGO Passetoutgrains)** - Les chaliots: BI-97-99 - Les poisets: BH-23-24-27-128[28]-129[28]-130[28] **(Vigne AOC Nuits Saint Georges)**
Parcelles libres
Seurre:
5 ha 51 a 40 ca - Les grandes soitures: ZB-28
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **12/04/2010** à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989.

AL21122059

MODIFICATION DE STATUTS

EXP

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social: 111 Rue du Marchet
39570 Perrigny
515 103 562 RCS Lons le Saunier

Nouveau siège: 11 Rue de Broglie, 21000 Dijon
Objet: La prise à bail ou l'exploitation directe de tous fonds de commerce d'expertise en assurance de tous véhicules terrestres avec ou sans moteur, de tous matériels et engins attelés et non attelés, de tous engins naviguant, de toutes marchandises transportées et plus généralement toute activité se rapportant à l'objet social
Durée: 99 ans à compter du 6 octobre 2009
Aux termes de la délibération des associés en date du 4 janvier 2010, il a été décidé
- de ne pas pourvoir au remplacement de monsieur Lionel Pellissard, co-gérant démissionnaire. En conséquence, monsieur Raphaël Loerch demeurant Rue du Puit, 39250 Plénise assumera seul la gérance de la société à compter du 4 janvier 2010;
- de transférer le siège social de 111 rue du Marchet, 39570 Perrigny à 11 rue de Broglie 21000 Dijon, à compter du 4 janvier 2010. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
La société sera désormais immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21121948

EARL TRESILLARD DENIS ET GILBERTE

Société civile
Au capital de 42 080 €
Siège social
21310 Noiron sur Bèze
383 061 504 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 03/03/2010, la collectivité des associés a, et ce à compter du 01/03/2010:
- nommé Mademoiselle Trésillard Sabine, demeurant à Noiron sur Bèze - 21310, gérante de la société pour une durée illimitée,
- autorisé Monsieur Trésillard Denis à démissionner de ses fonctions de gérant,
- modifié la dénomination de l'exploitation agricole à responsabilité limitée en "Trésillard".
Pour avis, la gérance.

AL21122037

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le n°1052 du 12/03/2010 concernant la société Armacell France, le siège social est transféré à l'Hôtel de Crequy, 15/17 rue de Pontoise, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

AL21122053

NON DISSOLUTION

BATISTA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Assujettie au régime fiscal
des sociétés de personnes
Siège social : 21290 Leuglay
RCS Dijon 481 067 692
Siret 481 067 692 00014

Aux termes d'une délibération en date du 19 mars 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
La gérance

AL21122060

TRANSFERT DE SIÈGE

PARTICIPATIONS INITIALES

S.A.R.L. au capital de 10 000 €
Siège social
97 Boulevard Mansart 21000 Dijon
RCS Dijon 489 542 985

Aux termes d'une assemblée en date du 28.02.2010, il a été décidé de transférer le siège social du 97 Boulevard Mansart à Dijon (21) au 14 rue Désiré Nisard à Marsannay-la-Côte (21) et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Pour avis
La gérance

AL21122034

FCPA IMMO

S.C.I. au capital de 400 €
R.C.S.Dijon 489 805 075

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28.02.2010, il a été décidé, conformément à l'article 4 des statuts, de transférer le siège social du 97 Boulevard Mansart à Dijon (21), au 14 rue Desire Nisard (21), à compter de la date de l'assemblée, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis.
La Gérance

AL21122041

EARL CAM

4 rue de la Paix
21150 Venarey les Laumes
au capital de 1 000 euros
RCS Dijon 492 353 040

Suivant l'AGE du 22.02.10, la société a pris la décision de changer d'adresse et de gérant.
La nouvelle adresse: 26 rue des Rigoles 75020 Paris
RCS Dijon

AL21122054

NOMINATION

CLINIQUE CLEMENT DREVON

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 915 000 Euros
Siège social: 7 et 9 rue des Princes de Condé
21000 Dijon
RCS Dijon 499 473 262

Aux termes d'un procès verbal du 21 décembre 2009, l'associé unique a pris acte de ce que le conseil d'administration de la Fondation Transplantation a nommé monsieur Philippe Armand demeurant 13 boulevard de Sévigné, 21000 Dijon en qualité e représentant permanent de la Fondation Transplantation à compter du 21 décembre 2009, en remplacement de monsieur Thierry Barbon.

AL21122055

DÉLIBÉRATION

SCEA DU FANAGON

Société civile agricole
au capital de 45 734,71 Euros
Siège social: Ferme de Sathenay
21220 Gevrey Chambertin
392 859 658 00016 RCS Dijon

Suivant délibération en date du 05/01/2009, à Gevrey Chambertin, la collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport de M. Von Durfeld, gérant, a décidé la prolongation de la société pour 99 ans, soit jusqu'au 31/12/2108.
Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.
Le gérant,
M. Von Durfeld

AL21122050

NIÈVRE

CHANGEMENT DE NOM

Melle Bernadotte-Boulet (Aurore, Mélancolie) née le 3 novembre 1985 à Nevers (Nièvre) demeurant 15, rue Constant à Guérigny (Nièvre), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineur: Emma née le 18 septembre 2008 à Nevers (Nièvre) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de: Bernadotte.

AL58122221

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul Jacob, Notaire à Cosne Cours Sur Loire, le 5 mars 2010,
Mr Genty Robert Louis Fernand, et Mme Doninelli Anne Marie, son épouse, dt à Saint Laurent l' Abbaye (Nièvre) 13 route de Pouilly,
Mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Tlemcen(Algérie) le 4 juillet 1959,
Ont adopté pour l'avenir, le régime de la Communauté Universelle.
Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Jean-Paul Jacob Notaire Associé de la SCP J.P Jacob et C.Théveny à Cosne Cours Sur Loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour insertion
Me Jacob, Notaire.

AL58122223

SCP Guenot-Senly
Avocats
2, Place de l'Hôtel de Ville,
58000 Nevers

EXTRAIT

D'une requête conjointe présentée au Tribunal de Grande Instance de Nevers, Chambre de la Famille (Nièvre), il appert que:
Monsieur Florian, Sébastien Arnoux, né le 20 juillet 1979 à Bourges (Cher), scieur de pierres,
Et
Madame Sophie, Marie-Pierre Genest, née le 25 mai 1978 à Cosne cours sur Loire (Nièvre), technicien pierre
tous deux de nationalité français, demeurant ensemble Lieu-dit Champelée, 58150 Suilly la Tour
mariés le 15 décembre 2006 pardevant l'officier d'état civil de Suilly la Tour (58) sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.
Ont demandé l'homologation d'un acte passé en l'Etude de maître Gauthier, notaire à La Charité sur Loire, le 17 février 2010 aux termes duquel lesdits époux usant de la faculté prévue à l'article 1397 du code civil, sont convenus, dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement leur régime matrimonial pour adopter celui de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du code civil.
Les oppositions éventuelles devront être adressées à maître Joël Gauthier, notaire, 37 Ter Avenue Maréchal Leclerc, 58400 La Charité sur Loire par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 3 mois.
Pour extrait certifié conforme,
Maître Elodie Senly

AL58122229

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à Nevers du 15/03/2010. Constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: SARL
Dénomination sociale: BO - GP
Siège social: 19 rue de Charleville, 58000 Nevers.
Objet social: Exploitation d'un salon de thé; Achat, vente de pâtisseries, viennoiserie, confiserie, fruits secs et de saison, sandwiches...; Achat, vente de boissons chaudes ou froides non alcoolisées: thé, café, sodas...; Achat, vente de tabac à narguilé à consommer exclusivement sur place dans un "lieu réservé" conformément aux dispositions légales.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital social: 2 000 euros
Gérance: M. Walid El Filali, demeurant 6 rue de Coblence 58000 Nevers.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance.

AL58122228

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes: **Dénomination sociale :** CHARPENET; **Forme sociale :** Sarl; **Siège social :** 42 rue de Réméron - 58000 St Eloi; **Objet social :** fabrication, commercialisation, location, entretien, maintanance de matériels d'espaces verts et de voiries; métallurgie-serrurerie; **Durée :** 99 ans ; **Capital social :** 8000 euros; **Gérance :** Mme Charpenet Anne dt 16 rue du Champ Martin - 58660 Coulanges les Nevers; Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La Gérance

AL58122230

"Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 mars 2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée:
Dénomination sociale: La télé d'chez nous.
Capital: 1 000 euros
Siège: Beaugy, 58300 Avril sur Loire
Objet: production, distribution de bouquets de programme
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant: M. Frédéric Bissière
rant à Beaugy, 58300 Avril sur Loire
est désigné en qualité de gérant pour trois années.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention:
M. Frédéric Bissière, gérant."

AL58122232

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOFIRAL
12 Rue Lamartine, 58000 Nevers

MARINO

SARL en liquidation
Capital 7 622,45 €uros
Siège de la liquidation :
166, Faubourg du Grand Mouësse
58000 Nevers
RCS Nevers 390 460 939

L'assemblée générale réunie le 01/03/2010 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/01/2010, déchargé Mme Marie-Noëlle Courpied de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis,
Le liquidateur

AL58122218

SCI LES MURAILLES

Société Civile Immobilière
Au capital de 152,45 €
Siège social : Bazolles (Nièvre),
lieudit « Jailly »
RCS : Nevers 424.893.857

D'un procès-verbal du 22 Février 2010, il appert ce qui suit :
- la société est dissoute avec effet du 22 Février 2010 pour cause de décision volontaire des associés;
- la gérance assumée par Monsieur Jérôme Pariente, demeurant 148 Anassi, Hertzelia, Pituah (Israël), a pris fin à la même date;
- les fonctions de liquidation sont assurées à compter de la même date par Monsieur Elie Pariente.
- la correspondance doit être adressée, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés : Jailly 58110 Bazolles.
- les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention
Mr Parient
liquidateur

AL58122222

GIP

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 6 000 euros
Siège
Lieu Dit La Cave
58270 Beaumont Sardolles
490 861 796 RCS Nevers

L'assemblée générale réunie le 05 mars 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Pernollet Agathe de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur

AL58122224

SOCIETE CIVILE AGRICOLE DE LA RESERVE SOCIARES

Société civile au capital de 9 146 €
Siège social
Château de Saulières
58110 Saint Péreuse
778 487 215 RCS Nevers

Vu l'arrivée de la société à son terme en date du 10 novembre 2009, et sa dissolution de plein droit résultant des dispositions de l'article 1844-7.1° du Code civil, Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Nevers, par ordonnance en date du 4 mars 2010, a désigné en qualité de liquidateur de la Société Civile Agricole de la Réserve - Sociares, avec les pouvoirs les plus étendus, Monsieur Renaud de Villette, Expert foncier et agricole, demeurant à Lavault - 71130 Neuvy-Grandchamp.
La durée de la mission confiée au liquidateur a été fixée à 18 mois à compter de sa saisie.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, est fixé en la demeure du liquidateur à Neuvy-Grandchamp.
Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, en annexe du Registre du commerce et des sociétés.
Pour unique insertion,
Le liquidateur

AL58122226

SARL "NIEVRE PROMOTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social
"Domaine de Poifond"
58210 Varzy
480 762 954 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2010, il résulte que:
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 février 2010 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Scherer Hendrik demeurant Dorpsweg 248 - 3738 CN Maartensdijk Pays-Bas, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Dorpsweg 248 - 3738 CN Maartensdijk Pays-Bas, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS: Nevers
Pour avis

AL58122227

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

SARL FLEURY

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 7622,24 Euros
Siège: 26 rue Grande
58310 Saint Amand en Puisaye
RCS Nevers 324 535 400

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 septembre 2009 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er octobre 2009 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur monsieur Jean-Claude Fleury, demeurant Route de Saint-Fargeau, 58310 Saint Amand en Puisaye, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 26 Grande, 58310 Saint Amand en Puisaye.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le liquidateur

AL58122176

NON DISSOLUTION

CLAD

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
Route de Fourchambault
Centre Commercial Carrefour
58180 Marzy (Nièvre)
508410792 RCS Nevers

D'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique du 27 février 2010, il résulte que:
- l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal

AL58122217

DÉMISSION

ADC TERRASSEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 250 Euros
Siège social: 130, Route de Nevers
58180 Marzy
RCS Nevers B 422 013 300

L'assemblée générale du 30/06/2009, a pris acte de la démission de M. Sébastien Chariot de ses fonctions de co-gérant sans procéder à son remplacement.
La gérance

AL58122219

NEVE

SNC au capital 10 000 euros
Siège social : ZAC des Grands Champs
20 boulevard du Grand Pré des Bordes
(58000) Nevers
507 401 610 RCS Nevers

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte du 20 décembre 2009 et de l'agrément des cessions de parts du même jour, Madame Elyse Lacorne et Monsieur Frédéric Lacorne demeurant ensemble Le bourg 58400 Tronsanges, Monsieur Antoine Morize demeurant 22 boulevard de la République 58000 Nevers et Mademoiselle Audrey Dragan demeurant route du Veuvre 18600 Sancoins ont perdu leur qualité d'associé. Ils ne sont plus tenus indéfiniment ni solidairement responsables des dettes sociales au 20/12/2009. Ils ont tous les 4 démissionné de leurs fonctions de cogérants à effet au 31/01/2010.
Pour avis.

AL58122233

YONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Maître
Sylvie Hubert-Ferrand
Notaire à Auxerre (Yonne)
5 rue Marcelin Berthelot

Aux termes d'un acte reçu par Me Sylvie Huret-Ferrand, notaire à Auxerre, le 11 mars 2010, enregistré au S.I.E. d'Auxerre le 16/03/2010, Bordereau 2010/280 Case 1 ext. 907, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:
- Objet: acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
- Dénomination sociale: A.S.M.T.
- Siège social: Auxerre (89000), 9 et 11 rue du 24 août.
- Durée: 50 années.
- Capital social: deux cent dix mille euros (210 000,00 eur.) divisé en 1 000 parts de deux cent dix euros (210,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1 000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir:
- à Madame Chantal Clinard: 500 parts numérotées de 1 à 500
- à Madame Claire Passet: 500 parts numérotées de 501 à 1 000
Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérants: Mme Chantal Clinard demeurant à Talant (21240), 4 allée du Clos du Roy et Madame Claire Passet, demeurant à Auxerre (89000), 10 rue Bercier, avec la faculté d'agir ensemble ou séparément.
Immatriculation au RCS d'Auxerre.
Pour avis et mention
Le notaire

AL89122167

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Chassy (Yonne) du 11 mars 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: Franck Espaces Verts
Siège social: 39 rue aux Anes - 89110 Chassy.
Objet social: Entretien d'espaces verts des particuliers; travaux de petite maçonnerie.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social: 2 000 euros
Gérance: Mademoiselle Alexandra Guillot, demeurant 39 rue aux Anes - 89110 Chassy.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La gérance.

AL89122046

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2010 à Perceneige, il a été constitué une société en nom collectif.
Dénomination sociale: SNC des Lauriers
Forme: Société en nom collectif
Objet: Réalisation de travaux agricoles
Capital social: 40 000 Euros
Siège social: 29 rue des Lauriers, Plessis du Mée - 89260 Perceneige
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire: 20 000 Euros
Gérants: M. Jérôme Gilloppe et Mme Delphine Delaplace, épouse Gilloppe, demeurant ensemble 29 rue des Lauriers, Plessis du Mée, 89260 Perceneige.
M. Cédric Aubert, demeurant 10 rue des Tamaris, Plessis du Mée, 89260 Perceneige.
Cessions de parts: Toutes cessions aux tiers non associés sont soumises à l'agrément d'une assemblée générale extraordinaire.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant

AL89122169

SELARL ABPM AVOCATS
ZAC de Mercières
2 rue Niepce
60200 Compiègne

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rogny les Sept Ecluses du 18/03/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société civile immobilière.
Dénomination: Société civile immobilière Bellet Garenne.
Siège: 1 rue André Henriat - 89220 Rogny les Sept Ecluses.
Objet: la propriété, l'administration, l'exploitation par voie de location ou autrement de tous biens et droits immobiliers; la prise d'intérêts et de participation dans toute société de même objet.
Durée: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital: 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance: M. Aymeric Bellet demeurant 25 place de l'Eglise - 45230 Aillant sur Milleron et Melle Clémence Garenne demeurant 25 place de l'Eglise - 45230 Aillant sur Milleron.
Clauses relatives aux cessions de parts: agrément requis sauf entre associés.
Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation de la société au RCS d'Auxerre.
Pour avis

AL89122172

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 mars 2010, il a été créé une société à responsabilité limitée d'architecture dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination sociale: Architecture & Maîtrise d'Œuvre Clémencet-Wattez
Capital social: 10 000 euros
Siège social: 31 rue Haute - 89100 Nailly
Objet social: architecture urbanisme et maîtrise d'œuvre.
Durée: 99 ans
Gérants: - Monsieur Thierry Wattez, demeurant 31 rue Haute à Nailly (Yonne), inscrit au tableau de l'ordre des architectes de Bourgogne sous le n° 4 A 828
- Monsieur Benoît Clémencet, demeurant à La Selle-en-Hermois (Loiret), les Pinsons
La société est inscrite à l'ordre des architectes de Bourgogne sous le n° 04 S 01132 (n° national S 13718)
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
La gérance

AL89122175

Par acte SSP en date à Chaumot du 09/03/2010 a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: SCI du Parc du Froid, **Forme sociale:** SCI, **Siège social:** 17, Chemin d'Orien - 89500 Chaumot, **Objet social:** administration, gestion et tout bien immobilier et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens et de tous autres biens immobiliers bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par acquisition, échange, apport, **Durée de la société:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, Capital social: 50 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire, **Gérance:** M. Luc Laty et Mme Mireille Dinant épouse Laty, demeurant ensemble 17, Chemin d'Orten, 89100 Chaumot, **Clauses relatives aux cessions de parts:** libres entre associés et associés et descendants directs, agrément requis dans tous les autres cas, à la majorité des parts.
Immatriculation de la société au RCS de Sens.

AL89122178

DISSOLUTION LIQUIDATION

ESTINGOY YANN PLOMBERIE CHAUFFAGE

EURL au capital de 2000 €
Siège social:
32, grande rue, 89260 Voisines
502437445 RCS Sens

L'AGE du 15/03/2010 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 23/03/2010, nommé en qualité de liquidateur M Estingoy Yann, demeurant 32, grande rue, 89260 Voisines, et fixé le siège de liquidation au siège
Modification au RCS de Sens

AL89122168

AGENCE CARNOT

SARL en liquidation amiable
Au capital de 7 650 €
Siège Social : 78 rue Carnot
89500 Villeneuve-sur-Yonne
391 542 362 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2010 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Madame Nathalie Lombard de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL89122173

MODIFICATION DE CAPITAL

ATMOSPHERES INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
porté à 1 000 000 euros
Siège social : 142, rue des Déportés et de la Résistance, 89100 Sens
500 466 859 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 19 mars 2010 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 700 000 euros par apports en numéraire, pour le passer de 300 000 euros à 1 000 000 euros.
La Gérance

AL89122179

NON DISSOLUTION

FOURCHAULT

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 33 grande rue
89260 Voisines
450654587 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 25 02 10, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis. La Gérance

AL89122171

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

TRANSFERT DE SIÈGE

S.G.B.

SARL au capital de 1 000 €
Siège social
34 rue Emile Tabarant
89400 Laroche St Cydroine
RCS Joigny 498219823

Suivant décision unique extraordinaire du 1er janvier 2010, l'associé unique, Monsieur Megnan Mamadou a décidé de transférer ce même jour le siège social de la Société S.G.B. de 89400 Laroche St Cydroine 34 rue Emile Tabarant à 89300 Joigny 76 avenue Jean Hémery et de modifier l'article 4 des statuts.
Cette modification sera effectuée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Sens (89100).
Pour avis et mention,
L'associé unique

AL89122135

LOU VIDEO

SARL au capital de 5 000 €
102 rue du Général de Gaulle
89100 Sens
RCS Sens 492 860 606

Par décision en date du 18 mars 2010, l'associé unique a transféré le siège social au 11 boulevard des Garibaldi à Sens (Yonne).
La gérance

AL89122174

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP Marc Van Elslande
Jean-Jacques Genet
Notaires associés
9 boulevard Maupéou
89100 Sens

Suivant acte reçu par Me Marc Van Elslande notaire associé à Sens (Yonne) le 16 mars 2010 enregistré à Sens (Yonne) le 18 mars 2010 Bord. 2010/242 case n°1 ext 832
La société dénommée **"Moulins Dumée à Sens"**, SA au capital de 300 000 euros dont le siège social est à Sens (Yonne) 20 rue Amédée Guérard, immatriculée au RCS Sens et identifiée au Siren sous le n° 706 080 058,
Et M Thierry Philippe Juge, boulanger, et Madame Annick Eugénie Louise Millet, boulangère, son épouse, demeurant ensemble à Sens (89100) 2 avenue Vauban
Ont résilié amiablement et sans indemnité à compter du 16 mars 2010, la location-gérance conclue entre eux aux termes d'un acte reçu par Me Marc Van Elslande le 3 avril 2003 d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, glaces, sis à Sens (Yonne) 2 avenue Vauban
Me Marc Van Elslande

AL89122181

CESSION

SCP Marc Van Elslande
Jean-jacques Genet
Notaires associés
9 boulevard Maupéou
89100 Sens

Suivant acte reçu par Me Marc Van Elslande notaire associé à Sens (Yonne) le 16 mars 2010 enregistré à Sens (Yonne) le 18 mars 2010 Bord. 2010/242 case n°2 ext 833
La société dénommée **"Moulins Dumée à Sens"**, SA au capital de 300 000 euros dont le siège social est à Sens (Yonne) 20 rue Amédée Guérard, immatriculée au RCS Sens et identifiée au Siren sous le n° 706 080 058,
A cédé, à M Thierry Philippe Juge, boulanger, et Madame Annick Eugénie Louise Millet, boulangère, son épouse, demeurant ensemble à Sens (89100) 2 avenue Vauban
Un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, glaces, traiteur, exploité à Sens (Yonne) 2 avenue Vauban et pour lequel M Thierry Juge (actuel locataire gérant) est immatriculé au RCS Sens, sous le numéro 321 809 451
Moyennant le prix principal de Trois cent quarante mille euros (340 000 euros) s'appliquant aux éléments incorporels pour Trois cent mille euros (300 000 euros) et au matériel pour Quarante mille euros (40 000 euros)
Propriété jouissance : 16 mars 2010
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extra-judiciaire conformément à la loi dans les dix jours suivant la publication de la cession précitée au BODACC, à Sens (Yonne) 9 boulevard Maupéou au siège de la SCP Van Elslande et Genet, notaires associés où domicile est élu à cet effet.
Pour insertion unique
Me Van Elslande

AL89122180

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La Safer se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Alligny Cosne (AS 10/020)
Biens loués en totalité
Terres:
1 ha 55 a 77 ca
- Le bourg: AC-51 - Les champs de la vigne: ZT-25
Cmne de Annay (AS 108019)
Biens loués en totalité
Terres:
1 ha 72 a 00 ca
- Les grands champs: ZK-38 - Les sables: ZH-39
Cmne de Grenois (AA 10/022)
Bois-Terres-Prés:
1 ha 34 a 30 ca
- En clair: B-582 - La cote claire: A-285 - Les revenues: A-1163(D)-1179(D)
Et, par extension, communes de :
Asnan:
1 ha 28 a 86 ca
- Champs thery: ZD-55 - En foret: C-401-404 - Le clou: ZB-47 - Les carelles: C-142-223 - Montgue: C-309-380-386-391
Challement:
25 a 60 ca
- Bois de remoux: B-465
Lys:
19 a 80 ca
- Ronneau: ZL-40
Chevannes Changy:
69 a 00 ca
- Bois de la cure de neuvill: A-75
Talon:
94 a 20 ca
- La cote rouge: A-759(J)-759(K)-762(J)-762(K) - Vollery: A-187
Cmne de Fachin (AA 10/026)
Terres-Prés:
1 ha 70 a 00 ca
- Champ de la belle fille: C-110 - Pres de la croix bougnon: B-289(J)-289(K)
Cmne de Lormes (AA 10/024)
Terres-Prés-Bois
Biens loués en partie:
25 ha 45 a 12 ca
- L huy morin: BE-1-13(J)-13(K)-26-27-28 - La fouree: BD-95-116 - Les champs des pierres: D-274-275-280-281-282-283 - Les pouriaux: C-49-55-163[54] - Les pres lambert: D-319-325(J)-325(K) - Les rives de sommee: C-124-130 - Montmoussou: D-242-243-247-248-251-253-257-269-270 - Sommee: BD-4-36-53-131[91]
Et, par extension, communes de :
Gacogne:
1 ha 80 a 30 ca
- Les faumons: A-565-566 - Les meneres: A-436
Ouroux en Morvan:
33 a 05 ca
- La menoise: CO-10 - Les pres pollet: CO-201
Cmne de St Andelain (AS 10/16/02)
Biens loués en totalité
Vignes:
15 a 00 ca
- Le champ du charme: E-516

Cmne de Saxi Bourdon (AA 10/025)
Terres
Biens loués en totalité:
1 ha 50 a 28 ca
- Champs de maintin: ZL-26
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **12/04/2010** à Safer de Bourgogne - 6, rue du Ravelin - 58000 Nevers, Tél. 0386214000.

AL58122231

Annonces Légales

CONVOCATION

CAISSE DE CONGÉS PAYÉS DU BÂTIMENT

De la Région du Centre
Agréée par l'Etat (arrêté Ministériel
du 6 Avril 1937 J.O du 9 Avril 1937)

Convocation des adhérents en Assemblée Générale extraordianire, pour l'approbation des modifications des statuts de la Caisse de Congés Payés du Bâtiment de la Région du Centre impliquées d'une part par le changement de dénomination de la Caisse nationale de surcompensation du Bâtiment et des Travaux Publics de France, et d'autre part par la recodification du Code du Travail, en application de l'article 22 des statuts:
Le vendredi 9 Avril 2010 à 09 heures 00 à Montargis (45200) 22, rue Jean Jaurés.
Extrait de l'article 22 des statuts :
L'assemblée générale extraordinaire est compétente pour apporter aux statuts toutes modifications. Elle est convoquée et composée, et elle vote comme il est indiqué aux articles 18 à 20 des statuts de la Caisse de Congés Payés du Bâtiment.
Le Président,
Maurice DUBAS

AL89122182

Confiez-nous
vos annonces légales
avant le **lundi 17 h.**

4 possibilités :

Par courrier :
Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - BP 77409
4 rue Davout - 21074 Dijon cedex

Par fax :
03 80 70 08 02

Par e-mail :
legales@terres-de-bourgogne.net

Au journal :
Terres de Bourgogne
4 rue Davout 21000 DIJON

Renseignements :
PATRICIA
03 80 78 90 42

Sauf accord contraire, les annonces doivent être réglées avant parution

Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA)

Un brevet pour partir en colonie et encadrer les plus jeunes

Bientôt l'été et les longues journées à remplir pour les adolescents. S'ils ne travaillent pas sur l'exploitation, il faut leur trouver une occupation sympa et rémunérée.

Bien sûr, il y a toujours l'option rester à la ferme et aider papa et maman… Mais cela ne va pas forcément plaire au jeune qui attend avec impatience de passer son permis de conduire pour aller voir le vaste monde. Alors, pour sortir du village et apprendre la vie en communauté et le sens de la responsabilité, pourquoi ne pas faire passer son BAFA aux adolescents âgés de 17 ans ?

BAFA

Le BAFA, c'est un Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances et de loisirs. Ce n'est pas un diplôme professionnel, mais il est maintenant demandé pour encadrer des enfants et des adolescents dans les colonies de vacances ou les centres de loisir. Cette formation se déroule en trois parties. D'abord, on a une partie théorique. Au cours d'un stage de huit jours, les stagiaires apprennent le rôle de l'animateur, les animations, l'organisation des centres de vacances et de loisirs, la connaissance des enfants. Ce stage peut se dérouler en huit jours d'affilée ou de manière fractionnée. Il est payant. Vient ensuite le stage pratique (14 jours dans un centre spécialisé dans un délai de 18 mois après la partie théorique) durant lequel le stagiaire peut être rémunéré. Enfin, la session d'approfondissement ou de qualification (dans un délai de 30 mois après l'inscription). C'est l'État qui l'a mis en place pour *«développer la qualité de l'encadrement dans les centres de vacances et de loisirs qui accueillent des enfants et des adolescents pendant leur temps libre»*.

Le coût et l'inscription

Pour participer au stage de formation, il faut s'inscrire auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu de résidence (les coordonnées et adresses des DDJS sont consultables sur le site internet : http://www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr).
Avant toute chose, il faut renseigner une fiche de demande d'inscription qui se trouve à la fin du document d'information préalable (téléchargeable) et la déposer auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu de résidence. Lors de l'inscription, un livret de formation sera remis et peut être téléchargé. Il faut impérativement avoir 17 ans révolus au premier jour de la première session de formation (formation générale). Le BAFA est une formation payante (il faut compter environ 500 euros). Des aides peuvent être accordées en fonction de la situation familiale du jeune formé. Une aide financière du ministère de la Santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative est possible. Pour plus d'informations sur les conditions et les modalités d'obtention de la bourse, il faut contacter la direction départementale. D'autres organismes sont susceptibles de verser des aides financières sous conditions (caisse d'allocations familiales, conseil général, comité d'entreprise, employeurs, ANPE…). Cela vaut le coup de se renseigner.



M. Tricoci

Pour s'occuper des enfants pendant leurs loisirs, les «mono» doivent passer leur BAFA pour assumer au mieux leurs missions d'encadrement. Puis ils peuvent se spécialiser dans une activité.

Responsabilisation

Attention, le ministère de la Jeunesse précise bien que *«Le fait d'avoir suivi les deux sessions théoriques et le stage pratique, même satisfaisants, ne suffit pas pour être diplômé. En fin de formation, vous devez impérativement adresser vos trois certificats originaux, la photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité, les originaux des prorogations éventuellement obtenues, 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur avec votre nom et adresse, à la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu de votre résidence pour qu'ils soient étudiés par le jury. Au vu de la proposition du jury, le directeur départemental pourra vous déclarer reçu(e), ajourné(e) ou refusé(e). Si vous êtes déclaré(e) reçu(e), le directeur départemental vous délivrera le BAFA. En cas d'ajournement vous disposerez d'un délai de douze mois pour recommencer les sessions de formation ou le stage pratique jugés insuffisants. En cas de refus vous perdrez le bénéfice de l'ensemble de votre formation»*.
Finalement, le BAFA est un formidable exercice d'apprentissage de la vie d'adulte.

M. Tricoci

Coin lecture

Le potager en carré



Le printemps arrive, il va être temps de semer dans les potagers.
Pourquoi ne pas essayer de pratiquer la technique du potager en carré, dont on trouve la trace historique dès le Moye-Âge sur certaines enluminures notamment. L'idée a bien évidemment évolué tout au long des siècles et le concept moderne de ce type de jardinage a été fixé pendant les années 80 par l'américain Mel Batholomew. C'est ce que raconte Anne Marie Nageleisen, l'auteur de «Le potager en carré. La méthode et ses secrets ». L'ouvrage est à la fois très documenté sur les techniques utilisées et sur les avantages et les difficultés à pratiquer le potager en carré et agréable à lire car parsemé de très nombreuses photos et petits encadrés qui permettent de mieux comprendre le choses. Très didactique, il donne aussi beaucoup d'exem-ples concrets. Le livre comprend notamment une cinquantaine de fiches explicatives, par légume, indiquant comment réussir leur culture (exposition, hauteur des plants, substrat, quantités cultivées, disposition, distance de plantation…). Anne Marie Nageleisen démontre que non seulement il y a du bonheur à pratiquer cette méthode mais qu'on peut aussi l'utiliser pour produire tout en jouant sur l'esthétique et respecter l'environnement.

Thierry Michel

Pour en savoir plus : 01 48 05 03 03 et www.editions-ulmer.fr

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Pratique

Démarches simplifiées pour obtenir des titres d'identité

Face aux nombreuses tracasseries administratives rencontrées par les usagers lors de la première demande et, surtout, du renouvellement de leurs titres d'identité, le Ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales vient d'adresser une circulaire à l'ensemble des préfets.
Les démarches désormais simplifiées reposent sur trois principes :
- La carte nationale d'identité et le passeport sont désormais interchangeables : la présentation d'une carte nationale d'identité «plastifiée» permet sans difficulté d'obtenir un passeport. De même, la présentation d'un passeport électronique ou biométrique permet d'obtenir une carte nationale d'identité.
- Les démarches à accomplir en cas de renouvellement sont désormais allégées, ce qui raccourcira les délais d'obtention et facilitera la tâche des usagers : la présentation d'une carte nationale d'identité plastifiée ou d'un passeport électronique ou biométrique suffit désormais, en effet, pour renouveler ce titre. La nationalité n'a pas à être vérifiée et l'usager n'a plus à se procurer un acte d'état civil lors d'un renouvellement de titre.
- Enfin, dans les cas où elle demeure strictement nécessaire, la vérification de la nationalité est effectuée en priorité à partir des pièces les plus faciles à obtenir par l'usager : la saisine du greffe du tribunal d'instance en vue de la délivrance d'un certificat de nationalité française ne sera plus qu'une solution de dernier recours et tout à fait exceptionnelle

Offres de financement

Bien décoder les crédits

Une dépense exceptionnelle, un achat immobilier en perspective... Les occasions de contracter un crédit sont nombreuses, mais encore faut-il en faire bon usage et choisir le crédit adapté : tour d'horizon des prêts.



Avant de vous engager sur un crédit, assurez-vous que l'offre corresponde à vos besoins.

Dans les magasins

Les enseignes proposent parfois un «crédit gratuit» sur les articles dont elles souhaitent doper les ventes. Elles prennent à leur charge les intérêts... mais ont parfois pris soin de majorer au préalable le prix du bien (c'est autorisé à condition que la hausse intervienne plus de 30 jours avant l'offre de crédit gratuit). La bonne affaire n'est donc pas toujours assurée, sauf en cas de crédit supérieur à trois mois.

À l'auto-école

Certaines banques comme le Crédit agricole, accordent à leurs jeunes clients des prêts d'un montant qui varie entre quelques centaines et quelques milliers d'euros, et leur font cadeau des intérêts. C'est le cas par exemple sur certaines «avances de rentrée», à rembourser deux ou trois mois après la reprise des cours.

Les 16-25 ans qui souhaitent apprendre à conduire peuvent aussi décrocher auprès de leur banque un prêt «gratuit» (ses intérêts sont pris en charge par l'État) de 600, 800, 1 000 ou 1 200 € selon les cas, grâce à l'opération «le permis à un euro par jour». Le mode d'emploi ? S'adresser à une auto-école partenaire de l'opération, lui demander un devis, le présenter à votre conseiller du Crédit agricole qui règlera directement l'auto-école. Le calendrier de remboursement varie selon la durée du prêt, car l'échéance est toujours plafonnée à 30 € par mois, soit 1 euro par jour.

Louer un logement

Le 1 % Logement avance gratuitement le dépôt de garantie, en proposant l'avance Loca-Pass, un prêt sans intérêts, que la personne qui emménage ne commence à rembourser que trois mois après avoir signé son bail.

Le 1 % Logement accorde aussi la garantie Loca-Pass : l'organisme se porte caution du locataire devant le propriétaire (pour dix-huit mois de loyers et charges maximum le plus souvent). Le locataire qui en bénéficie s'engage à la rembourser (sans intérêts) si elle est mise en jeu parce qu'il ne paie pas son loyer.

Devenir propriétaire pour la première fois

Une personne qui achète sa première résidence principale et dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds peut demander à bénéficier du prêt à taux zéro. Toujours accordée en complément d'autres crédits, cette avance sans intérêts sert à financer aussi bien l'achat d'un terrain que la construction d'un logement neuf, ou l'achat d'un logement ancien (avec ou sans travaux), s'il respecte les normes de surface et d'habitabilité.

Des prêts à 1 %

Les crédits vraiment bon marché existent. Certes, depuis 2009, le 1 % Logement n'a pas distribué de nouveaux Pass Travaux, ce très séduisant crédit destiné à financer des travaux au taux record de 1,5 %. Mais l'organisme propose, au même taux, des prêts pour la construction ou l'achat dans le neuf d'une résidence principale pour les salariés des entreprises de plus de dix personnes ou les primo accédants.

Même prêt dans l'ancien (avec ou sans travaux), mais les conditions à remplir sont plus restrictives. Les acquéreurs qui changent de résidence principale pour cause de perte d'emploi ou de mobilité professionnelle, peuvent, eux, solliciter un prêt relais à 1 % maximum. Idem pour les locataires qui déménagent (après un plan social ou en mobilité professionnelle) pour un logement plus cher.

Un découvert pas trop cher?

Une fin de mois difficile ? Il est indispensable de rencontrer votre conseiller du Crédit agricole, expliquez-lui, il saura, le plus souvent, vous accorder une autorisation de découvert, plutôt que de laisser votre compte courant basculer dans le rouge. Car, avec un découvert «sauvage», l'addition peut être très lourde. Le taux d'intérêt appliqué pour le calcul des agios est en effet souvent largement supérieur à celui d'un découvert autorisé : il approche parfois les 20 %.

De plus, de nombreux établissements prélèvent des commissions d'intervention (entre 8 et 20 € selon les établissements) pour chaque opération - retrait aux distributeurs, paiement par carte, chèque - effectuée sur un compte en situation «anormale», comme précisément à découvert sans autorisation. À raison d'un paiement ou d'un retrait par jour, l'addition s'alourdit vite. Pire encore, la banque peut rejeter les chèques ou les prélèvements, ce qui revient aussi très cher. Attention, les sanctions sont identiques lorsque l'autorisation de découvert est dépassée.

Revolving : s'en passer sans se priver !

Un prêt «revolving» est souvent la solution la plus simple mais aussi la plus coûteuse pour financer un achat ou une dépense exceptionnelle. En effet, non seulement les taux de ces crédits sont souvent dissuasifs, notamment en magasin, mais la mensualité demandée à l'emprunteur est fixée, elle, à un niveau assez faible. Le prêt est donc remboursé lentement, et les intérêts s'accumulent au fil des mois. Pour faire des économies, l'idéal est d'apprendre à se passer de ce crédit si pratique. Ce ne sont pas les moyens qui manquent pour le remplacer.

Puiser dans son découvert autorisé

Se payer ses petites folies sans aucun prêt ? C'est possible, il suffit d'accepter de se retrouver à découvert sur son compte bancaire (et d'avoir préalablement signé une autorisation de découvert autorisé). Bien sûr, les agios sont calculés à un taux d'intérêt souvent élevé, mais en général, le découvert ne dure que quelques jours, le temps que le salaire soit versé. Dans ce cas, les intérêts ne continuent pas de courir tout le mois. C'est donc plus économique. Attention quand même à ne pas dépasser la limite du découvert accordée par la banque.

Souscrire un prêt personnel

Son taux est en général plus attrayant et votre conseiller du Crédit agricole ne vous demandera pas de justificatif concernant la dépense financée. Mais, alors qu'un crédit revolving peut financer un achat de petits montants, un prêt personnel n'est, lui, accordé en général qu'à partir de quelques milliers d'euros.

L'astuce ?

Tout emprunteur est autorisé à rembourser par anticipation et sans pénalité son crédit permanent (mais parfois, en cas de remboursement partiel, seulement pour un montant minimum). Rien n'interdit donc, si l'on souhaite renoncer à son crédit revolving, de le solder grâce à un prêt personnel moins gourmand en intérêts.

Le bon plan du prêt étudiant

Le prêt étudiant est encore plus précieux qu'on ne l'imagine ! Souvent accordé à des taux d'autant plus attractifs que le jeune emprunteur suit un cursus prestigieux, il est bien sûr avant tout destiné à financer les études. Mais il peut donc tout aussi bien servir à régler les frais de scolarité qu'à acheter une voiture (fort utile pour se rendre à la fac), s'offrir un voyage d'étude (indispensable pour approfondir un thème de cours...), un nouveau canapé pour meubler sa chambre d'étudiant, ou simplement financer les dépenses quotidiennes. Tout comme un banal crédit à la consommation, qui est en général, lui, beaucoup plus coûteux.

En prime, les conditions de remboursement du prêt étudiant sont plus souples, puisque l'emprunteur est libre de commencer à le rembourser immédiatement... ou de ne le faire que quelques années plus tard, une fois qu'il aura commencé à travailler. Conclusion ? Les jeunes ont tout intérêt à demander ce prêt, quand ils le peuvent, plutôt qu'un prêt personnel ou un crédit revolving.

Seules limites : les parents de l'étudiant doivent en général se porter caution pour lui. Et bien sûr, même si ce crédit est moins onéreux, il faut quand même disposer le moment venu des revenus suffisants pour le rembourser.

Un euro par jour ? Pas toujours une bonne affaire

Un crédit à un euro par jour... Le slogan fait mouche. Emprunter et rembourser seulement de petites mensualités d'une trentaine d'euros par mois est tentant. L'idée a été lancée par l'État pour l'opération «microportable étudiant», ces prêts (à partir de 1 000 €) accordés par les banques aux jeunes pour financer l'achat de leur ordinateur. Puis, le concept a été étendu au permis de conduire.

Le problème, c'est que le montant de la mensualité ne reflète pas le coût du prêt ! Ainsi, quand le «prêt permis» est gratuit (l'État paie les intérêts à la banque), le prêt «microportable» ne l'est pas: la banque fixe librement son taux, le plus souvent attractif (entre 3,35 et 5% en général). A noter : au Crédit agricole Centre Loire, ce prêt, appelé prêt Mozaïc projets est à 0%, et il n'y a pas de frais de dossiers !

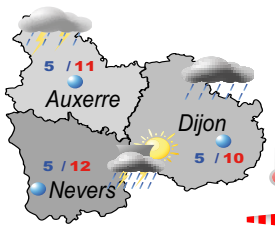
Désormais, ce slogan est décliné tous azimuts, y compris pour *«la cuisine équipée à un euro par jour»* ! Or, même si certains crédits sont calibrés pour que la mensualité tourne autour d'environ 30 € par mois... leur taux d'intérêt s'envole à 15 % et parfois à près de 20 %. Si la mensualité est légère, il est donc sage de s'assurer que le taux l'est aussi. Et qu'il ne s'alourdit pas de frais de dossier prohibitifs.

JACKY TISSERAND
CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE



▶Prévisions **météo** du 26 mars au 01 avril 2010

Vendredi 26 Mars



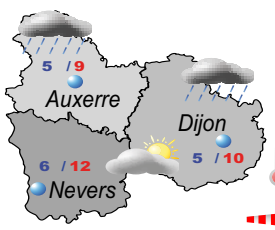
Orageux
Un temps instable, avec de nombreuses précipitations localement orageuses. Les vents seront modérés.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Sud 30 km/h

Ste Lara
Soleil : 06:56 - 19:24
Lune : 15:11 - 04:46

Samedi 27 Mars



Mitigé
Précipitations et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront stationnaires et les vents forts.

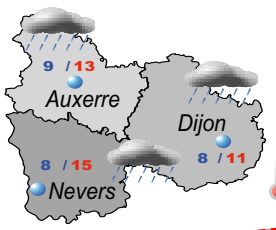
T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 40 km/h

St Habib
Soleil : 06:55 - 19:25
Lune : 16:30 - 05:15

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 28 Mars



Pluvieux
Le ciel sera menaçant et de nombreuses précipitations sont attendues sur l'ensemble de la région.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Gontran
Soleil : 06:53 - 19:26
Lune : 17:50 - 05:41

Prévisions à 7 jours

Lundi 29 au Mercredi 31 Mars :
Un temps très nuageux à couvert avec des précipitations.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 0 à 10 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Jeudi 1er au Dimanche 4 Avril :
Les nuages persisteront et seront toujours accompagnés de précipitations.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 1 à 8 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Les moyennes sur Nevers en Mars sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :
T° mini : 1°C
T° maxi : 11°C

Les précipitations :
Cumul : 67 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 5
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours de gel : 12
Nombre de jours de brouillard : 3
Nombre d'heure d'insolation : 137

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

		5	2					
	3						9	8
	4		1	9	8			
					5	7		
4			7	2	9			6
		8	3					
			5	7	6		8	
7	5						6	
					4	1		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

3	1	4	9	5	6	8	7	2
7	5	8	1	4	2	3	9	6
9	6	2	7	3	8	5	1	4
8	2	9	4	6	3	7	5	1
6	3	5	2	7	1	4	8	9
1	4	7	8	9	5	2	6	3
4	7	6	3	8	9	1	2	5
2	9	3	5	1	7	6	4	8
5	8	1	6	2	4	9	3	7

▶Télévision Sélection du 27 mars au 02 avril

Samedi 27

TF1
20.45 Qui veut gagner des millions ? «Spéciale Sidaction». Divertissement avec F. Dubosc, Mathilde Seigner, Alain Chabat, J.-P. Rouve, Muriel Robin, Philippe Gildas, etc.
23.10 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les stars du rire contre le sida. Divertissement présenté par P. Sabatier, avec Anne Roumanoff, Franck Dubosc, Michel Boujenah, Anthony Kavanagh, Francis Huster, Pascal Légitimus, Mathilde Seigner, R. Anconina, Line Renaud, etc.
22.50 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 Coupe de la Ligue «Marseille/Bordeaux».
23.25 J'en fais mon affaire (2/3) «Infections à l'hôpital : Le poids du silence». Documentaire.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «L'odyssée polynésienne» ★★. *Superbe.*
21.35 L'aventure humaine «Le mystère de l'homme de Florès» ★★. *Passionnant.*
22.30 L'homme riche ★. Téléfilm en VO avec Tomas Lemarquis (1h25). *Original, mais longuet.*

M6
20.40 D & Co «Une semaine pour tout changer». Magazine.

CANAL +
20.50 Le casse du siècle. Thriller (2007) de Michael Radford, avec Demi Moore, Michael Caine (1h45).

Dimanche 28

TF1
20.45 Les experts : «Un chapitre se ferme…», «… Un autre s'ouvre». Série avec William Petersen ⓬.
22.25 Basic instinct 2. Thriller (2006) de M. Caton-Jones, avec Sharon Stone (1h50) ⓬. *Racoleur.*

FRANCE 2
20.35 Les témoins ★★. Drame (2006) de A. Téchiné, avec Michel Blanc (1h50) ⓾. *Très bien fait.*
22.30 Faites entrer l'accusé «Béranger Brouns, le charcutier du marché Saint-Martin». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Frost «Ce que le public demande» ★. Série avec David Jason ⓾. *Décevant.*
22.35 7 à voir. Magazine.
23.55 L'amant de Lady Chatterley ★. Drame en NB (1955) de Marc Allegret, avec Danielle Darrieux (1h40). *Un film qui a vieilli.*

ARTE
Cap au Nord !
20.50 Smilla et l'amour de la neige ★. Drame (1996) de Bille August, avec Julia Ormond, Richard Harris (1h56). *Décevant.*
22.40 Roald Amundsen «Sur les traces du grand explorateur polaire».

M6
20.40 Capital «Réseaux, privilèges, écoles : Les secrets de la réussite en France». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Les nouveaux rois de la capitale du 9-3» ⓾.

CANAL +
21.00 Football «Lille/Montpellier».

Lundi 29

TF1
20.45 Haute définition «100 minutes d'investigation». Magazine présenté par Emmanuel Chain.
22.30 Esprits criminels. Série ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec Akhenaton, Ève de Castro, Denis Podalydès, Élise Fontenaille, Judith Godrèche.

FRANCE 2
20.35 FBI, portés disparus : «Le patient X», «Justice expéditive». Série avec Anthony LaPaglia ⓾.
22.00 Complément d'enquête «Crime passionnel, adultère : Quand l'amour rend fou». Magazine présenté par Benoît Duquesne.

FRANCE 3
20.35 Vu du ciel «Les héros de la nature» ★★★. Magazine. (voir Sélection)
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Les diaboliques ★★★. Drame en NB (1954) de H.-G. Clouzot, avec Simone Signoret, Paul Meurisse (1h52). (voir Sélection)
22.30 Ravi Shankar «L'extraordinaire leçon». Documentaire.
23.25 Amen ! «L'art et le divin».

M6
20.40 Top chef. Magazine.
23.25 Vive la cantine ! Magazine avec Cyril Lignac et J.-M. Cohen.

CANAL +
20.45 Millenium (2/6) ★★. Téléfilm avec Michael Nyqvist, Noomi Rapace (1h29) ⓬. *Excellent, mais affreux et pénible.*

Mardi 30

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Lyon/Bordeaux».
22.50 Au cœur du crime «Affaire Dominique Ortiz». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Les Fausses confidences. Théâtre de Marivaux, avec Pierre Arditi, Alexandre Aubry, Anouk Grinberg, en direct du Théâtre de la Commune, à Aubervilliers.
22.50 Le négociateur ★★. Policier (1998) de F. Gary Gray, avec Kevin Spacey (2h08). *Excellent.*
01.20 Édouard et Caroline ★★. Comédie en NB (1951) de J. Becker, avec Daniel Gélin (1h40). *Charmant.*

FRANCE 3
20.35 Les compères ★★★. Comédie (1983) de F. Veber, avec Pierre Richard, Gérard Depardieu, Anny Duperey (1h32). *Hilarant.*
22.10 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Qu'en pense le Vatican ?
20.35 Les bébés éprouvettes sont-ils les enfants du bon Dieu ? ★. *Intéressant, mais confus.*
21.30 Que veut le pape ? *Une charge sans nuances.*
22.20 Les invincibles (7 et 8/8) ★★. Série. *Pas mal, mais longuet.*

M6
20.40 Nouvelle star.
22.30 Belle toute nue.

CANAL +
20.50 La fille du RER ★. Drame (2008) de André Téchiné, avec Émilie Dequenne (1h37) ⓾. *Inégal.*

Mercredi 31

TF1
20.45 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.
23.20 Les experts Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20,35 Au siècle de Maupassant «Le mariage de Chiffon» ★★. Téléfilm d'après Gyp, avec Christa Théret, Hippolyte Girardot. *Bien fait.*
21.35 Au siècle de Maupassant «Un gentilhomme» ★★. Téléfilm d'après O. Mirbeau, avec Daniel Russo, Yannick Renier. *Pas mal.*
22.40 Chez Maupassant «L'ami Joseph» ★★. Téléfilm avec Régis Laspalès, É. Bouix. *Réjouissant.*
23.10 Panique dans l'oreillette «Valérie Mairesse et Henri Leconte».

FRANCE 3
20.35 Pièces à conviction «Grippe A : La pandémie de la peur».
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Les marins oubliés de la guerre des Six Jours» ★★. (voir Sélection)
21.25 Les mercredis de l'histoire «Un Super Constellation reprend du service : Des années 50 à l'ère du jet».
22.20 Le dessous des cartes.
22.35 Le retour des cigognes ★. Drame (2007) de M. Repka, avec Katharina Lorenz (1h29). *Décevant.*

M6
20.40 Maison à vendre. Magazine.
22.10 Recherche appartement.

CANAL +
20.45 Champions League «Arsenal/FC Barcelone».

Jeudi 1er

TF1
20.45 RIS police scientifique : «Pressing», «Dernier voyage», «À fleur de peau» ★★. Série avec Philippe Caroit. *Des épisodes prenants.*
23.35 Ça va s'Cauet. Divertissement présenté par Cauet.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Les seniors sur la touche», «Humanitaires en Afghanistan», «Patrimoine de l'Etat : À vendre !». Magazine.
22.45 Infrarouge : «Et Dieu, dans tout ça ?», «Parts de Marchais, Georges le cathodique».

FRANCE 3
20.35 La fleur du mal ★★. Policier (2002) de Claude Chabrol, avec Nathalie Baye, Benoît Magimel (1h35). *Une satire savoureuse.*
22.20 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Avril ★. Drame (2006) de G. Hustache-Mathieu, avec Sophie Quinton (1h31). *Assez bancal.*
22.05 Sneakers «Le culte des baskets». Documentaire.
23.00 One shot not.

M6
20.40 Nikita ★★. Comédie dramatique (1990) de Luc Besson, avec Anne Parillaud (1h55) ⓾. *Prenant, mais violent.*
22.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.45 Desperate housewives (1 et 2/23) ★★★. Série avec Teri Hatcher ⓾. *Hilarant.*

Vendredi 2

TF1
20.45 Koh-Lanta, le choc des héros. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.20 La ferme célébrités en Afrique. Divertissement présenté par B. Castaldi et J.-P. Foucault.
00.10 C'est quoi, l'amour ? Magazine présenté par C. Rousseau.

FRANCE 2
20.35 Notre-Dame des barjots ★★. Téléfilm d'après Viriginie Brac, avec Zabou Breitman, Catherine Jacob ⓾. *Excellent, mais pénible.*
22.05 Central nuit «Histoire de famille» ★. Série avec Michel Creton. *Quelconque.*
22.55 Vous aurez le dernier mot ! Magazine de F.-O. Giesbert.

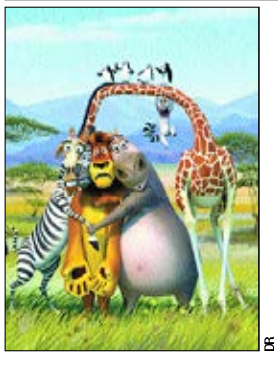
FRANCE 3
20.35 Thalassa «L'expédition : Sur la route des Indes». Magazine de G. Pernoud, depuis Goa, en Inde.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «Pal Sarkozy et Henri Tisot».

ARTE
20.35 Ce n'étaient pas tous des assassins ★★. Téléfilm avec Nadja Uhl, Aaron Altaras, Hannelore Elsner (1h34). (voir Sélection)
22.10 Le secret des nuages.

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.50 Madagascar 2 «La grande évasion» ★★★. Animation (2008) de Eric Darnell et Tom McGrath (1h26). (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

Madagascar 2 - Alex le lion, Marty le zèbre, Melman la girafe et Gloria l'hippopotame veulent rentrer chez eux. Mais leur avion s'écrase en Afrique, où il y a des animaux comme eux. Cette nouvelle aventure animale est menée à un rythme d'enfer, avec une musique trépidante et bien adaptée. Les dessins sont très précis, en particulier ceux concernant la nature, avec des couleurs chatoyantes et une animation réussie. Car depuis le premier opus, la technique 3D a encore fait des progrès, et cela se voit. Les personnages sont toujours aussi drôles, avec une mention spéciale pour la vieille dame énervée et bagarreuse, qui provoque l'hilarité à chacune de ses apparitions. C'est drôle, plein de fantaisie et de vitalité, et l'on passe un excellent moment en compagnie de ces animaux sympathiques. D'autant que, derrière le rire, il y a une petite morale sur le sens de l'amitié et le respect de la différence. ***Vendredi 2, sur Canal +, à 20h50.***

Vu du ciel «Les héros de la nature» - Yann Arthus-Bertrand nous emmène à la rencontre des hommes et des femmes qui luttent pour préserver la nature. Le périple commence au Gabon, où l'on fait la connaissance de ceux qui protègent la forêt et les animaux. Comme toujours, les images sont superbes, et les rencontres passionnantes, en particulier celles de Tristan Lecomte, qui lutte pour le commerce équitable. ***Lundi 29, sur France 3, à 20h35.***

Les diaboliques - Nicole, une institutrice ambitieuse, est devenue la maîtresse de son directeur, un homme cruel, marié à la fragile Christine. On ne présente plus cette œuvre admirable, mais très noire, avec son atmosphère oppressante, son suspense bien dosé et son interprétation exceptionnelle. Certaines scènes sont devenues des scènes d'anthologie , et l'horreur et l'angoisse sont toujours aussi impressionnantes. ***Lundi 29, sur Arte, à 20h35.***

Les mercredis de l'histoire «Les marins oubliés de la guerre des Six Jours» - En 1967, la guerre des Six Jours commence, alors que plusieurs navires de commerce passent le canal de Suez. Les équipages resteront coincés là pendant huit ans. Ce documentaire très intéressant aborde un sujet peu connu. Surtout, il souligne que cette guerre a duré plusieurs années, rendant le canal inutilisable. ***Mercredi 31, sur Arte, à 20h35.***

Ce n'étaient pas tous des assassins - En 1943, à Berlin, lors d'une rafle de juifs, Anna et son jeune fils Michael parviennent à s'enfuir. Ils seront aidés par différents Allemands. Inspiré de la vie de l'acteur Michael Degen, ce téléfilm émouvant rend un bel hommage à ces Allemands qui osèrent, au péril de leur vie, s'opposer aux nazis. Cette œuvre prenante reconstitue avec fidélité cette sombre période. ***Vendredi 2, sur Arte, à 20h35.***

Presse agricole, viticole et rurale de Bourgogne

Une identité rajeunie

A compter du 5 mars 2010, les deux hebdomadaires bourguignons Terres de Bourgogne et L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire ont arboré de nouvelles couleurs au travers d'une nouvelle maquette. Une image rajeunie, plus dynamique et plus claire encore, pour une information de proximité, de qualité



La démarche engagée à Terres de Bourgogne est le fruit d'une réflexion commune menée avec l'hebdomadaire l'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire.

Fruit du travail collectif des deux équipes motivées, au-delà des changements qui font de la presse agricole et rurale un produit vivant se transformant et évoluant chaque jour pour toujours rester en phase avec les attentes de ses lecteurs, il y a bien sûr les évolutions qui se voient et celles qui ne se voient pas.
Celle-ci se voit et avec cette nouvelle maquette commune, la modernisation de nos journaux se poursuit. Mais au-delà d'un simple lifting et de la création de nouvelles rubriques dans un nouveau parcours de lecture rendant son parcours plus facile pour les lecteurs, le fait important réside dans la démarche, très novatrice dans une France très attachée au particularisme géographique.

Une démarche régionale

Pour originale et novatrice qu'elle soit, cette démarche a été engagée entre les deux titres de la Presse agricole, viticole et rurale de Bourgogne : Terres de Bourgogne, l'hebdomadaire de la presse agricole, viticole et rurale des départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne et L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, l'hebdomadaire de la presse agricole, viticole et rurale de Saône-et-Loire comme son titre l'indique. Elle ne fait que concrétiser une démarche de collaboration sur le plan rédactionnel et commercial, déjà engagée depuis plusieurs années et qui montera en puissance dans les années à venir, mutualisation oblige.
Cette nouvelle maquette entend ainsi doter les deux titres d'une identité commune, vis-à-vis de ses lecteurs, mais aussi vis-à-vis de ses nombreux partenaires actuels et futurs. Un moyen d'afficher clairement une volonté commune d'aborder les enjeux à venir ensemble, dans le dialogue et le respect mutuel.
Dépassant les notions d'appartenance à des groupes différents, Réussir pour Terres de Bourgogne et l'Apasec pour L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, la collaboration engagée depuis des années en progression constante a débouché sur cette démarche commune, haute en symbole.

Que chacun se le dise, les deux hebdo agricoles, viticoles et ruraux de Bourgogne travaillent et travailleront de plus en plus la main dans la main, dans le souci partagé d'aborder les défis de demain, mais aussi et surtout de toujours mieux répondre à l'attente de leurs lecteurs.

▶ Zoom sur...

Le nouveau logo : Si le titre de votre hebdomadaire ne change bien évidemment pas, un nouveau logo, avec des couleurs nouvelles, entend lui donner plus de "peps".